VOLUME X — No 35

MONTREAL, DIMANCHE 19 OCTOBRE 1913

ABONNEMENTS :

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $1.50

LE NUMERO .... 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

BIBLIOTHEQUE OU MAUSOLEE ?

La *Presse* estime que si l'on ne réussit pas à s'entendre sur le choix d'un emplacement pour la bibliothèque municipale, c'est à cause du manque d'esprit public. Ne serait-ce pas, plus simplement, à cause du manque d'esprit ?

La *Presse* et la *Patrie* ne veulent, autant qu'on peut voir, une bibliothèque municipale que si elle est bâtie à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sherbrooke. Cet emplacement seul, sans compter les frais de construction, coûterait plus de $500,000, c'est-à-dire plus que la somme que l'administration peut affecter à la bibliothèque, terrain et bâtiment. Mais ça ne fait rien : ni la *Patrie*, ni la *Presse* n'en veut démordre.

La commission de la bibliothèque, ayant rejeté le seul projet réalisable — l'emplacement du parc Mance — proposa soudain de bâtir quatre bibliothèques, et la première sur un terrain jugé, au su de tout le monde, impropre à la construction. Dans ces circonstances, les commissaires se débarrassèrent de cette fastidieuse question en priant la commission de préparer "un rapport complet sur le projet". Ce rapport complet sera, certes, digne de figurer dans notre bibliothèque municipale, si jamais nous en avons une.

Mais aurons-nous une bibliothèque? Il semble que c'est bien ainsi que la question doit maintenant se poser ; car, après trois ans de travail, on en est encore au même point à l'hôtel de ville, et, dans le public, on se demande, non pas où la bibliothèque devrait être, mais que sera cette bibliothèque ?

MM. R. W. McLachlan, sous-protonotaire, et Massicotte, l'archiviste bien connu, exprimaient l'autre jour à un rédacteur du *Telegraph* des opinions à peu près semblables, et qui peuvent se résumer ainsi : Une bibliothèque centrale, bibliothèque de recherches, est d'abord nécessaire. Il faut réunir et mettre à la portée des lettrés les ouvrages et les documents historiques que nous possédons. Va sans dire qu'une bibliothèque de ce genre est tout à fait différente de celles où l'on prête à n'importe qui des romans roses ou bleus que chacun peut emporter chez soi pour les "dévorer" tout à son aise. Nous avons déjà, à Montréal, un grand nombre de ces bibliothèques circulantes ; ce qu'il nous faut maintenant, c'est une bibliothèque d'étude.

Mais — rétorque, dans une autre colonne, le *Telegraph* — ce n'est plus là une bibliothèque publique ! Si l'on veut un local pour mettre la collection Gagnon, qu'on la dépose donc à McGill.

Il est facile de répondre à cela que c'est l'administration municipale qui a acheté cette collection et que sa place n'est pas plus à McGill qu'à Laval, mais bien dans une bibliothèque de recherches, telle que la ville de Montréal se doit, et nous doit d'en avoir une. On n'a pas réglé la question de la bibliothèque en en installant un semblant à l'Ecole technique et on ne la règlerait pas davantage en "prêtant" à une université de précieux documents qui appartiennent à la ville.

Mais le *Telegraph* revenait à la charge le lendemain : "Si le gros public croit qu'il trouvera son profit dans le projet de bibliothèque appuyé par certains échevins, il se trompe grandement. La bibliothèque projetée ne sera pas une bibliothèque publique au sens moderne du mot. Ce sera un mausolée pour ouvrages historiques et manuscrits, élevé pour les besoins de cette petite partie de la population : les journalistes de Montréal et les étudiants en histoire... Ce n'est pas là le genre de bibliothèque dont on a un pressant besoin à Montréal. Ce qu'il nous faut, c'est une bibliothèque où le gros publis puisse avoir accès aux *vivantes fontaines de la littérature...* Si nous devons dépenser beaucoup pour avoir une bibliothèque, commençons par décider si ce sera une véritable bibliothèque ou un mausolée."

Il serait d'abord intéressant de savoir ce que le confrère entend par les *vivantes fontaines de la littérature*. Voudrait-il désigner, par cette métaphore un peu *pompier*, les livres de sir Conan Doyle et ceux de M. Pierre Decourcelle? Et puis, il serait intéressant de savoir aussi combien de gens, dans le gros public, lisent autre chose que les journaux.

Les journaux, que tout le monde lit, seraient beaucoup plus instructifs et intéressants si les journalistes de Montréal pouvaient, à l'occasion, se renseigner à bonne source sur certains points de notre histoire. Ainsi, la bibliothèque, répondant "aux besoins d'une petite partie de la population", profiterait à tout le monde.

D'ailleurs, la bibliothèque municipale ne contiendrait pas que des documents historiques; elle mettrait à la disposition des hommes de profession, de métier d'art, des industriels et des commerçants — de tous, en un mot — des revues et des ouvrages techniques, trop considérables et trop chers pour être conservés en plusieurs collections. Voilà ce que devrait être, à notre sens, une bibliothèque municipale digne de la Ville de Montréal — une bibliothèque publique au sens moderne du mot, comme dit le *Telegraph;* car, sans parler des ouvrages pratiques qu'elle compterait, ni des classiques qu'on y pourrait ajouter, on y déposerait la collection Gagnon qui contient du passé autrement vivant que certains livres modernes morts-nés.

Et l'on ne saurait trouver, pour cette bibliothèque, un meilleur emplacement que le parc Mance, bel endroit propre, aéré, salubre, loin du tapage des rues populeuses et, cependant, d'un accès très facile.

Quand la Ville de Montréal aura établi une bibliothèque comme celle-là, elle aura fait une oeuvre. Il lui sera facile, ensuite, de fonder des bibliothèques populaires, — romans feuilletons et petites revues illustrées — dans les différents quartiers. Il y en a qui fonctionnent déjà dans les hôtels de ville désaffectés.

Léon LORRAIN.

MM. NANTEL ET CODERRE

Restent pour quelque temps malgré les députés ministériels.

(Spécial au *Nationaliste*)

Ottawa, 18. — Vous vous rappelez que je vous ai dit que MM. Nantel et Coderre ne partiraient pas maintenant pour la simple raison qu'on ne sait pas où les mettre. Le résultat de Châteauguay me confirme dans cette opinion.

Ce succès n'a pas apaisé le mécontentement des députés ministériels fatigués d'être représentés dans le cabinet par deux incapables et un intrigant; mais il a donné du pic aux ministres pour tenir tête à l'orage, et M. Pelletier profite de l'occasion pour retarder tout changement qui pourrait lui porter ombrage.

Plusieurs députés demandent M. Casgrain. Or, M. Casgrain, par sa situation au barreau, par sa réputation de droiture, par sa maîtrise de l'anglais, par ses qualités sociales, prendrait vite l'ascendant en chambre et éclipserait l'étoile de M. Pelletier. Pensez-vous que le ministre des postes va laisser faire cela?

Il est parfaitement connu que lors de la démission de M. Monk, M. Pelletier a combattu carrément la candidature de M. Maréchal et sournoisement celle de M. Casgrain.

Un jour ou l'autre, M. Pelletier devra céder car l'incompétence de MM. Coderre et Nantel est si évidente qu'ils ne peuvent tenir longtemps, mais le ministre des postes cherche une combinaison qui affecterait le moins possible sa situation dans le parti.

M. Casgrain est d'ailleurs assez indifférent. Ses amis affirment qu'il ne refuserait pas de rentrer dans la politique si M. Borden le lui demandait mais qu'il ne fera rien pour y revenir.

P. CUJAS.

QUE RESULTERA-T-IL

De la querelle McGibbon-Graham ?

(Spécial au "Nationaliste")

Ottawa, 17. — La querelle McGibbon-Graham passionne les cercles politiques de la capitale encore plus peut-être que ceux de Montréal. Les conservateurs redoutent des développements désastreux pour leur parti et les libéraux en espèrent des avantages proportionnés. Les uns et les autres cependant ne sont pas surpris de ce qui arrive. Il y a si longtemps que le maître du "Star" fait danser tour à tour les chefs des deux partis qu'il ne pouvait cacher son jeu indéfiniment.

M. Graham et M. McGibbon disposant chacun de moyens considérables ne se laisseront pas écraser facilement. Ceux qui connaissent prétendent que M. McGibbon a la meilleure tête des deux, mais ils admettent que M. Graham doit posséder plus de secrets que l'autre, parce que mêlé depuis beaucoup plus longtemps aux intrigues de la coulisse Qu'en résultera-t-il ? Cela dépenda de quel côté se trouve l'intérêt du gouvernement fédéral. Personnellement, les ministres sont peut-être mieux disposés à l'endroit de M. McGibbon. M. Pelletier pour un, ne serait probablement pas fâché de voir couler M. Graham avec qui il eut naguère sous un pseudonyme assez juif, des démêlés fameux et qui s'opposa si longtemps à son entrée dans le cabinet. Mais il y a l'intérêt de parti qui prime tout, et si M. Graham peut disposer d'armes dangereuses contre le gouvernement, M. McGibbon devra céder. Il y a cent chances à parier en tout cas qu'on ne verra jamais le fond du sac de ces messieurs et que le public oublieux continuera de croire que tout ce monde-là se consume d'amour pour l'intérêt public.

P. CUJAS.

ECHOS DE QUEBEC

L'effet de Châteauguay.---La semaine des bleus.---Lafortune-Sévigny

(Correspondance au *Nationaliste*)

Québec, 18. — S'il n'était si tard je vous parlerais de l'effet produit à Québec par l'élection de Châteauguay. Les rouges en sont accablés et les bleus en perdent la tête. Vous avez dû voir ça par les feuilles de ces deux couleurs. Le *Soleil* attribuant le résultat à la corruption, en conclut que le carcan de parti est encore la meilleure protection des convictions! Des convictions de ceux qui n'en ont pas, sans doute. Et l'*Evénement*, croyant à la force suffisante de son parti pour lui conserver la crèche, piétine "sur le serpent nationaliste". C'est pourtant le même serpent qui servait d'amorce à ces pauvres bleus quand les uns par calcul, les autres par indifférence, d'autres encore par découragement et un certain nombre parce que immontrables, ils s'abstenaient tous laissant à Bourassa et Lavergne le gros de la bataille dont ils devaient tant profiter. Ne croyez pas au moins que tous les bleus sont aussi dépourvus de coeur que L'Espérance, Pelletier, Sévigny, Paquet et autres faiseurs de même farine; il en reste quelques-uns qui se souviennent de ceux qui furent à la peine et méprisent ceux qui se gardèrent pour la curée.

* * *

La grande semaine bleue va commencer. M. Borden vient à Québec pour recevoir le gouverneur-général et on le fêtera bruyamment et longuement. Québec le fera manger au Frontenac, Lévis et Lauzon lui feront des compliments proportionnés à leurs appétits, on le fera pelleter aux usines de Saint-Malo, bref on lui rendra le séjour aussi agréable que possible. A côté de lui se collera le ministre des postes dans l'espoir que son chef lui attribuera une partie du mérite de cette exubérance non pas tant d'enthousiasme que d'intérêt.

Car il ne faut pas se faire d'illusion, c'est le ventre qui va parler cette semaine à Québec.

Québec veut avoir des travaux publics, le gouvernement est disposé à lui en donner. Québec espère en avoir davantage et c'est pour cela que Québec se remue et manifeste. M. Borden, qui n'est pas aussi inintelligent que le pensaient et le disaient la plupart de ceux qui souhaitaient sa décapitation il y a trois ans, s'en apercevra bien, en dépit de toutes les petites manigances de M. L.-P. Pelletier pour lui faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes à Québec.

La vérité, en tout cas, c'est que, en dépit de tous les contrats et en dehors des snobs de la chevalerie des jarrets verts, le sentiment à l'égard de M. Pelletier est le même que lorsque les têtes dirigeantes du parti réunies dans une Chambre du Palais de Justice de Québec tentaient un suprême effort pour fermer la porte du cabinet à l'ex-disciple d'Armand Lavergne.

Ce pauvre Lavergne s'il y a quelque chose que le parti conservateur peut lui reprocher avec raison, c'est bien de s'être "déviandé" pour traîner dans le conseil des ministres cette épave que presque tous les vrais conservateurs voulaient en écarter. M. Monk n'en voulait pas, les députés n'en voulaient pas, les neufs dixièmes du barreau de Québec n'en voulaient pas. M. Forget n'en voulait pas, et s'est rallié à lui qu'après avoir vu échouer toutes ses autres combinaisons, personne à vrai dire n'en voulait.

Vous voyez que je suis bien renseigné.

Je sais que les jarrets verts, les marchands de terrains et les bleus qui prennent leurs intérêts pour des principes se préparent à lui faire une ovation et que parmi cette cohue de vulgaires thuriféraires qui rappelle les pires jours du Parentisme, on trouvera tous ceux qui privément abîment le ministre de tous les qualificatifs exclus des bonnes compagnies; je sais aussi que le ministre blasé paraîtra se réjouir de l'accueil et poussera peut-être même le culot jusqu'à s'en gausser publiquement; son organe en tout cas, le dira dès le lendemain et le far croire aux fidèles éloignés que l'heureuse ignorance des coulisses entretient dans l'illusion du passé. C'est la politique, école d'hypocrisie, de mensonge et d'exploitation, qui dresse des statues aux hypocrites et cultive l'oubli et le délaissement autour des hommes qui se sont sacrifiés pour de bonnes causes.

Qu'importe. Ni les uns ni les autres n'effaceront les témoignages assermentés affirmant que le parti conservateur ou plutôt le groupe encarcané du parti conservateur, a pour représentant dans le cabinet un homme dont le parti ne voulait pas, et qui, pour y pénétrer, s'est tellement abaissé qu'il en a gardé le pli du valet.

* * *

Notre Sévigny nous est revenu de Châteauguay plus gonflé que jamais. Le "Chronicle" nous dit que c'est lui qui a décidé de la bataille. Pauvres Paquet, Lavallée, Gauthier et autres lutteurs de même taille, pas un mot pour eux. Rien non plus pour L'Espérance, Forget, Pelletier. — Sévigny seul est grand ! C'est presque le Rodolphe Lemieux ministériel. Il ne lui reste plus qu'à se mesurer avec David Lafortune. Le malheur est que les Québecquois manqueront ce spectacle. Consolons-nous : l'incident en restera peut-tre là. A Québec, du moins, c'est l'impression. Du reste, les deux partis ont trop peur de ce qui arriverait.

GREGOIRE.

PICHENETTE

Un triomphe politique

La Patrie *— chacun sait ça, est un "journal indépendant". Elle l'a dit assez souvent pour que nul n'en ignore.*

Etre un journal indépendant, ce n'est pas, on le conçoit, une mince besogne, surtout quand survient une élection.

Aussi, lorsque la lutte s'engagea dans Châteauguay, tous les "lecteurs exclusifs" avaient-ils les yeux fixés sur leur journal : "Quelle direction, se demandaient-ils entre eux, quelle direction politique suiva la Patrie *? Sera-t-elle rouge ? sera-t-elle bleue?"*

Ni rouge, ni bleue, la Patrie *fut ce qu'elle se flatte d'être, ce qu'elle est : indépendante. Planant, selon son programme, au-dessus des hommes et des partis, elle ne se préoccupa que des grandes questions et des intérêts considérables :*

"Des intérêts considérables — affirmait-elle, des intérêts considérables pour Châteauguay sont en jeu à l'élection de demain."

Il s'agit, pensèrent les lecteurs exclusifs bien informés, de sauver l'Empire britannique, et, par ricochet, la France.

La Patrie *les sauva l'an dernier toutes les deux et on les resauva, à la campagne, pour 14 sous le pouce. Il s'agit maintenant de les sauver de nouveau dans Châteauguay. Aussi, le journal indépendant poursuivait-il :*

"Les habitants de Châteauguay désirent-ils, oui ou non, que le progrès répande ses bienfaits sur eux, que leurs terres prennent de la valeur, que le bien-être et l'aisance s'établissent à leurs foyers ? — Veulent-ils des travaux publics, des routes améliorées, l'élargissement du pont de Lachine et des communications plus faciles avec Montréal et les comtés voisins ? — Une occasion de régénérer Châteauguay se présente — aux citoyens d'en profiter."

Aux urnes, citoyens ! Afin de régénérer Châteauguay, qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Et c'est ainsi qu'après avoir abreuvé les électeurs d'un patriotisme puisé aux sources les plus limpides, la Patrie *sauva, à Châteauguay, en l'an de grâce mil neuf cent treize, l'Empire britannique et la France. Car, comme a si bien dit la* Patrie *: Tout Canadien a deux mères-patrie, la sienne et puis la France.*

BING!

Voir à l'intérieur : Notre plébiscite

Requête à sir Lomer Gouin

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Un ami nous communique une copie de cette requête, en nous assurant qu'elle est déjà couverte de milliers de signatures)

A Sir Lomer Gouin, premier ministre
de la province de Québec.

Monsieur le Premier,

Attendu qu'il se glisse à chaque élection, dans l'un et l'autre partis, des députés d'une incompétence aussi notoire qu'affligeante;

Attendu que le député a pour mission d'administrer les affaires du pays, et que plus d'un est incapable de gérer même les siennes, et que c'est la communauté qui est la victime de cet état des choses ;

Attendu que l'électorat — pris en bloc — est mauvais juge des mérites d'un candidat et que, de plus, le candidat n'est pas toujours élu que par le suffrage populaire, mais l'est bien souvent par des moyens étranges à la démocratie bien entendue et honnêtement pratiquée ;

Attendu que, pour les raisons ci-dessus, le niveau moral et intellectuel — si on peut dire — de la vie publique canadienne est en baisse et tend à baisser de plus en plus ;

Attendu, d'autre part, qu'on exige, chez ceux qui aspirent à devenir fonctionnaires, certaines garanties morales et qu'on leur fait passer un examen afin qu'ils établissent leur compétence.

Attendu qu'on écarte du service civil tous les candidats qui n'offrent pas de garanties morales suffisantes ou la compétence nécessaire pour remplir les fonctions qu'on leur confie ;

Attendu que le rôle des députés est infiniment plus important que celui des fonctionnaires ;

Nous vous prions très instamment, monsieur le Premier, d'amender la loi des élections de manière à ce que tout aspirant candidat, dans une élection générale ou partielle, soit tenu de fournir des recommandations pour ce qui est de sa moralité ou de son honnêteté, et de passer des examens écrits et oraux sur le français et l'anglais, l'histoire, la géographie, et toutes autres matières sur lesquelles on fait subir des examens aux aspirants au service civil.

Et les requérants ne cesseront de prier.

P. [illegible] REPORTER.

" Huerta prend pour lui tout seul trois portefeuilles dans le cabinet mexicain ". — (Le DEVOIR).

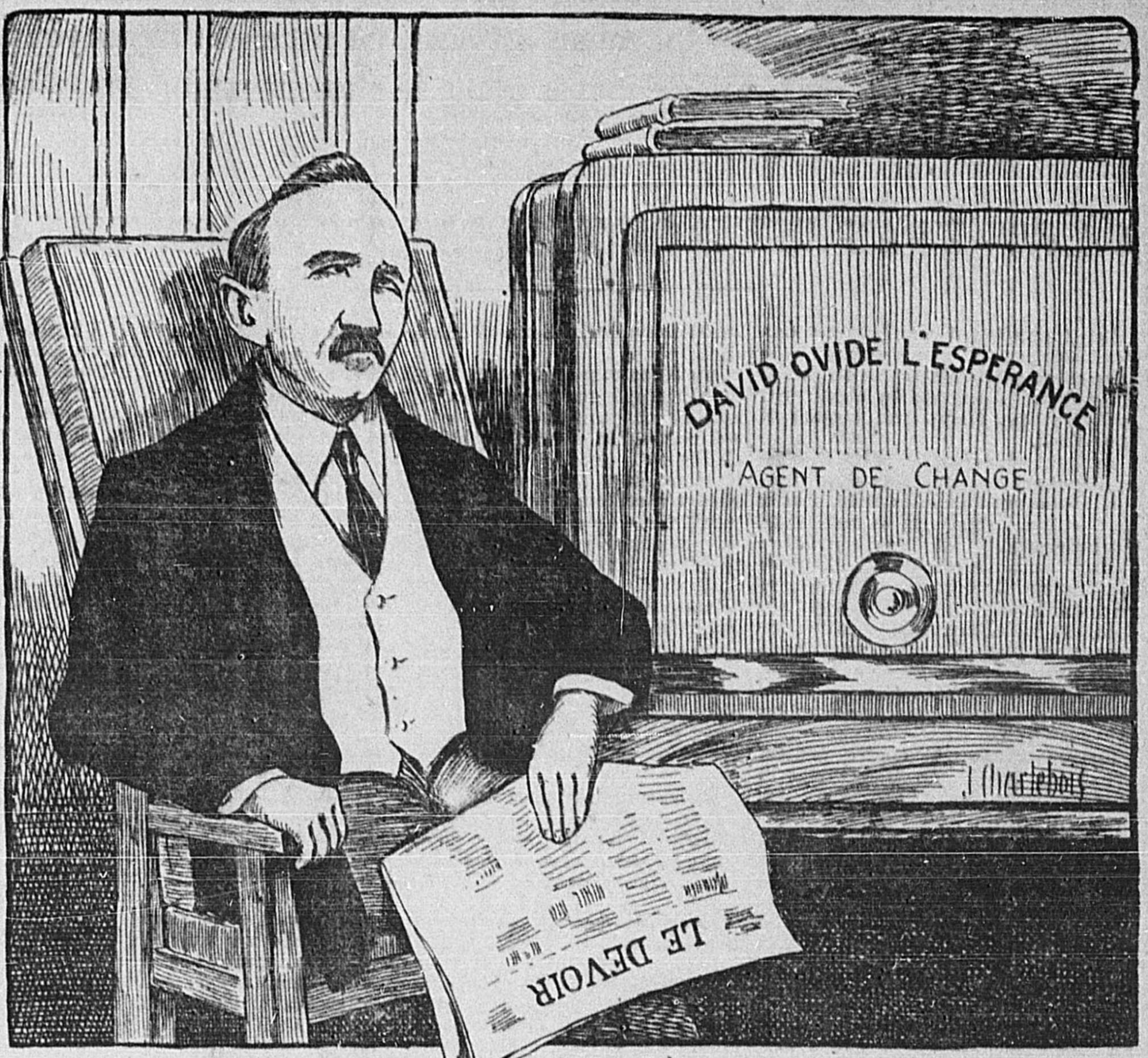

M. DAVID OVIDE L'ESPERANCE, tout ému. — Et moi qui me contenterais d'un seul !!!

EN DEHORS DE LA POLITIQUE

Certains journaux anglais et quelques périodiques, comme le "Canadian Courier" reviennent souvent à la charge pour persuader leurs lecteurs que la question de contribution du Canada aux guerres de l'Empire soit réglée en dehors des partis politiques.

C'est là, dit avec raison, le "Weekly Sun", une des propositions les plus osées qu'on ait encore faite en pays démocratique. Comment, voilà une question d'une importance capitale pour le peuple canadien tout entier, et l'on voudrait qu'elle fût réglée sans que le peuple en ait connaissance. Car c'est bien à cela qu'aboutit cette proposition. Quelques chefs des deux "grands partis" se réuniraient avec un groupe de magnats de la finance, et, en catimini, ces bon messieurs scelleraient le sort du Canada à jamais, et le peuple qui paye n'aurait qu'à s'incliner pour mieux baiser la main de ceux qui lui auraient mis la chaîne du militarisme européen autour du cou.

C'est inconcevable, et pourtant cela serait ainsi. Les chefs bleus et rouges seraient débarrassés de cette fameuse question qui les ennuie parce qu'ils doivent compter avec le peuple qui veut être consulté, et les grands financiers seraient au comble de leurs voeux, parce qu'une bonne contribution forcerait le gouvernement à maintenir hautes les barrières douanières qui leur permettraient de vendre plus cher les produits qu'ils fabriquent.

Mais, si pour régler une question aussi importante que celle de nos relations avec la métropole, au point de vue militaire, il n'est besoin ni du peuple, ni des députés, pourquoi ne précèderait-on pas de même pour les autres questions dont la solution serait aussi laissée à quelques hommes, tant politiciens que financiers?

Ainsi, on permet à MM. Laurier et Forget de réprésenter deux comtés.

Si ces deux messieurs peuvent représenter deux comtés ils peuvent bien représenter les soixante et cinq du Québec. Faisons de même pour les autres provinces et voilà que sont trouvés les politiciens qui traiteront avec les financiers.

Alors, ces messieurs, de concert avec l'Association des Manufacturiers pourraient régler, "en dehors de la politique" la question si épineuse du tarif. Sir Donald Mann, Sir Thomas Shaughnessy et quelques autres chevaliers pourraient très bien aider ces quelques politiciens à tomber d'accord sur un subside raisonnable de quelques vingt millions par année à ces "pauvres" compagnies de chemin de fer. L'Association des Banques serait aussi bien heureuse de rencontrer ces politiciens pour rédiger " en dehors de la politique" une bonne petite loi des banques...

Et ainsi de suite. Cela simplifierait les choses d'une façon étonnante. Et puis, les financiers seraient si heureux : plus de discussion publique sur leurs petits "schemes."

Mais le peuple, dites-vous ?

Oh, le peuple n'aurait qu'à payer, c'est simple !

N'est-ce pas que ce serait beau de régler toutes nos questions publiques "en dehors de la politique " ?

EMILE BEDARD.

La politique

De la "Patrie" :

"S'il y a eu corruption dans Chateauguay, il est à parier que les deux partis sont également coupables. C'est le camp le plus habile qui l'a emporté !"

Le peintre de la Joconde

Voici deux ans la "Joconde" disparut et, malgré les études si nombreuses qui parurent alors sur Léonard de Vinci, bien des détails pour le grand public restèrent encore ignorés de la vie de l'illustre Florentin : "Léonard de Vinci a laissé, en dehors de ses oeuvres connues, plus de cinq mille pages de dessins et croquis annotés sur les sujets les plus divers, car son génie était encyclopédique. Douze cent vingt-deux de ces pages ont été publiées en Italie sous le nom de "Codice Atlantico." Deux mille cent quatre-vingt-douze l'ont été en France par M. Charles Ravaisson-Mollien qui a traduit toutes les notes "écrites à l'envers" par Léonard. Dans le "Codice Atlantica" et dans les six in-folio de M. Ravaisson-Mollien, on trouve le point de départ de toutes les branches de la science contemporaine. On y trouve en particulier la preuve que cent quarante-trois ans avant Galilée, cent soixante-trois ans avant Huyghens, l'illustre Florentin avait eu l'idée d'appliquer le pendule à l'horlogerie. Il est même assez probable que c'est dans les manuscrits de Léonard que Galilée, Florentin lui aussi, puisa cette idée. C'est en effet en 1737, année où la première fois Galilée la manifesta, que la bibliothèque ambroisienne de Milan reçut du comte Arconati, qui en était propriétaire, le cadeau princier du "Codice Atlantico" et des manuscrits de l'Institut de France si magnifiquement édités par M. Ravaisson.

"Renouant la tradition d'Archimède, observateur génial, inventeur merveilleux, Léonard peut s'offrir le luxe de perdre la "Sainte Anne" du Louvre, après la "Joconde", après la "Cène". Il lui restera encore la gloire d'être le plus extraordinaire savant de tous les savants, celui en lequel vraiment la nature avait mis toutes ses complaisances."

LA CIGARETTE EGYPTIENNE PARFAITE

Maspero Frères

Caire, Egypte

No 22, Bouts unis . . . . . 10 pour 15c
No 31, Bouts en liège . . . . 10 pour 15c
No 37, Bouts unis . . . . . 10 pour 25c
No 41, Bouts unis . . . . . 10 pour 50c

Les Cigarettes Maspero sont universellement reconnues comme étant les Cigarettes Egyptiennes les plus parfaites sur le marché. Elles sont fumées dans l'univers entier.

LES SPORTS

LE CHAMPION DES MARATHONS

Henri Saint-Yves, le roi des courses à pied, est détenteur de huit records mondiaux.--- Le petit Rouennais est aussi un excellent motocycliste. --- Aviateur de mérite.--- Ses exploits le classent parmi les géants de l'histoire sportive.

SAINT-YVES EST ACTUELLEMENT A MONTREAL

Esi-il possible d'imaginer une carrière plus rapide, plus éclatante que celle de ce petit bonhomme de Saint-Yves, sacré champion du monde par le Derby des Marathons, disputé à New-York.

En août et septembre 1908, il s'essaie d'abord en petites courses locales, organisées entre gens du métier qu'il exerce ; sans rien connaître de l'entrainement ni des principes "chers" aux connaisseurs, il gagne facilement; il triomphe toujours, et de loin. Bientôt fatigué de cette absence de lutte, lassé des épreuves intercorporatives, il a prescience de ce qu'il peut devenir et songe à des compétitions moins locales.

Alors commence une préparation plus sévère.

Chaque matin, à quatre heures, avant son travail, on le voit sur la route couvrir des kilomètres. Ses heures d'entraînement sont prises sur son sommeil; les frais qu'il nécessite sont d'autre part, économisés sur son entretien journalier. Il pâlit, mais ses performances, ignorées de tous, lui ont donné confiance, il a la foi; il espère.

Il s'engage dans le Marathon de l' "Evening News"; on l'élimine comme non-valeur. Vient le Marathon d'Ecosse. Pour aller à Edimbourg, il lui faut de l'argent; il n'en a pas. Pour s'intéresser à lui on exige qu'il batte le record de Siret, de Windsor au Stadium. Sa nature volontaire, énergique n'offre pas de prise aux découragements, il ne s'entraîne qu'avec plus d'ardeur: il essaie, il réussit... officieusement vous diront les méchantes langues, mais le Derby des Marathons est venu juste à point garantir la sincérité de cette performance officieuse.

Et, depuis, en trois mois, qu'a-t-il fait ? Ce qu'aucun coureur n'avait fait avant lui ? Un résumé de ses performances vous édifiera.

Le 1er janvier, à Edimbourg, il gagne le Marathon d'Ecosse, devant les meilleurs coureurs du Royaume-Uni.

Le 19 février, à Paris, il bat le record du monde des deux heures.

Le 28 février, à Paris, il gagne le premier Marathon Olympique Français, devant Bouchard, qui lui-même, quinze jours avant venait de battre Aldridge.

Enfin le 3 avril, il s'affirme champion dans le fameux Derby.

Nous savons que, dans le Derby, Saint-Yves battit les records du monde des 21, 23, 24, 25 et 27 milles.

Inclus le record du monde des deux heures et celui du Marathon, le petit Rouennais est donc maintenant détenteur de huit records mondiaux. Jolie collection dont les Français ont droit d'être légitimement fiers.

Avec le record des deux heures de Crossland, qui remontait à quinze ans, au 22 septembre 1894 exactement, disparaissaient donc du livre d'Or de l'Athlétisme les fameuses performances suivantes :

	Amateurs	Professionnels
21 milles :	2h. 6m. 00s.	2h. 7m. 37s.
32 milles :	2h. 12m. 48s.	2h. 14m. 5s.
23 milles :	2h. 19m. 50s.	2h. 20m. 40s.
24 milles :	2h. 27m. 5s.	2h. 27m. 22s.
25 milles :	2h. 33m. 44s.	2h. 33m. 42s.
26 milles :	2h. 47m. 14s.	2h. 43m. 2. 4-5

Ces records étaient debout depuis de longues années. Ceux amateurs de 21 à 25 milles avaient été établis par G. A. Dunning le 26 décembre 1881, à Stamford Bridge, celui de 26 milles par J. A. Squires le 2 mai 1885, à Batham. Ceux professionnels de 21 à 25 milles, par Len. Hurst, le 27 août 1903, à Brighton. Enfin celui de 26 milles avait été ravi, le 25 novembre dernier, à New-York par Dorando à G. Mason qui le détenait depuis le 14 mars 1881.

L'ancienneté de ces temps en dit plus long que tout éloge sur la valeur de St-Yves.

Le nouveau record du monde des 24 milles bat de 27 secondes l'ancien de Dunning.

On dit que Longboat n'était pas en forme. Rien de plus éloquent que les chiffres à ce sujet. Au 16ème mille, St-Yves n'avait pas encore doublé pour la deuxième fois l'Indien qui, troisièm derrière Shrubb, avait environ à ce moment 450 mètres de retard.

Or, au 16ème mille Saint-Yves battait de 25 secondes le meilleur temps de Longboat. Celui-ci fournissait donc lui-même, ce jour-là une performance à peu de chose équivalente à la meilleure qu'il ait jamais réalisée. La vérité est je crois, que Longboat était en bonne forme, mais qu'il eut affaire à trop forte partie.

Mais le vaillant petit champion ne s'en tint pas là ; la course à pied ayant baissé dans la faveur du public et les recettes s'en ressentant naturellement, St-Yves dirigea ses efforts dans une autre ligne de sport. La motocyclette était toute désignée pour attirer ce jeune héros.

Dès ses débuts St-Yves sut se distinguer d'une façon toute exceptionnelle et les 20,000 milles présents à la piste de Clifton le 19 septembre 1911 se rappelleront longtemps cette journée mémorable.

Laissons parler un de nos confrères de New-York :

Henri St-Yves, le champion du Marathon fournit hier soir des émotions aux patrons du Stadium de Clifton, lorsqu'il fit ses débuts comme motocycliste professionnel et c'est par un pur hasard tout à fait providentiel qu'il est encore vivant pour nous raconter cette terrible expérience.

St-Yves qui avait montré une forme splendide à l'entrainement était matché contre Carl Rutten dans une course de 2 milles, les coureurs partant des deux côtés opposés de la piste.

Au 3ème tour, Saint-Yves avait déjà rattrappé son adversaire lorsque soudain en passant devant les tribunes sa pédale s'accrocha brisant sa chaîne et le précipita jusqu'au bas de la piste; dans un effort surhumain il réussit à redresser sa machine et s'en serait tiré à bon marché lorsque soudain sa roue de devant se tordit en 8, projetant homme et machine à 150 pieds de distance, au mêm eendroit où "Sunny Briggs" s'était tué deux ans auparavant.

Lorsque StYves se releva et fit le tour de la piste à pied pour bien montrer qu'il n'était pas gravement blessé; des applaudissement frénétiques, à tout briser dans le stadium, acclamèrent l'audacieux champion français."

Quelques mois plus tard St-Yves dirigeait ses efforts d'un autre côté encore. Il fallait à notre héros un sport où son audace téméraire et son sang-froid puissent se donner libre cours.

Henri ne pouvait en trouver un meilleur que l'aviation.

Il se mit aussitôt à l'oeuvre, apprit la construction et le fonctionnement des moteurs d'aéroplanes et sous l'habile direction de Paulhan et de Curtis faisait des progrès excessivement rapides, et recevait le baptême de l'air dans le courant de mai 1911.

Depuis, les envolées de SaintéYves furent nombreuses et sensationnelles, naguère encore les journaux étaient pleins de son fameux "looping the loop" exécuté au-dessus d'un an avant celui de Pégoud.

Au printemps de cete année, Wellman, le directeur du Stadium de Brighton Beach faisait à Saint-Yves des propositions alléchantes pour courir sur sa piste; Saint-Yves aceptait et se distinguait là comme partout ailleurs et devenait rapidement une des grandes étoiles du guidon, gagnant deux championnats et battant plusieurs records.

Une des plus importantes victoires fut sur le Grapperon, le champion d'Europe qu'il battit le 25 août de cete année, gagnant les 2 premières manches de leur match de 2 milles, couvrant la distance la première fois en 1.33 3-5 et la seconde fois en 1.31 3-5.

Saint-Yves battit également tous les adversaires qu'on lui proposa.

Le champion du monde Arthur Chapple refusa toujours de le rencontrer. Dans toutes les courses par équipe la combinaison St-Yves-Chapple n'a jamais connu la défaite.

Comme on le voit par les lignes qui précèdent la réputation de St-Yves est loin d'être surfaite; les exploit de ce vaillant petit Français le classent parmi les géants de l'histoire sportive du monde entier. On dit que St-Yves nous ménage des surprises à Montréal; c'est fort possible.

Nous croyons savoir qu'un de ces prochains dimanches, dans la même après-midi, il doit courir 15 milles à pied contre Tom Longboat; 2 milles en bicyclette contre notre meilleur local; 5 milles en motocyclettes; 2 milles en automobile et par-dessus le marché faire une envolée en aéroplane.

Il est certain que si St-Yves accompli ce tour de force, il aura fait une chose immense et qui ne se verra pas de sitôt dans le monde sportif.

X. E. NARBONNE.

UN CURIEUX PROCÈS

Entre entraineur et journaliste

Une affaire qui peut intéresser le public des course vient d'être soumise aux tribunaux anglais. M. Richard Wootton, entraîneur à Epson et père des deux jockeys Frank et Stanley, accusait de diffamation M. R. J. Siever, directeur du journal le "Winning Post."

Les assertions, qui ont été publiées dans cette feuille à plusieurs reprises avaient pour but de faire passer M. Wootton pour l'organisateur d'une véritable bande d'écumeurs du turf. Elles insinuaient que cet entraîneur s'entendait avec certains de ses collègues et avec plusieurs jockeys, comprenant ses deux fils et ses trois apprentis ; elles en concluaient qu'il arrivait ainsi, selon son bon plaisir, à faire gagner ou à empêcher de gagner tel ou tel cheval.

Ces accusations furent présentées dans le journal en question sous une forme tout au moins originale. Après la publication d'un entrefilet tendancieux, un grand concours sur les courses fut annoncé ; voici quelles en étaient les conditions ; étant donnée une épreuve imaginaire disputée sur 1,000 mètres par sept chevaux dont chacun était entraîné par l'un des entraîneurs visés et monté par l'un des jockeys mis en cause, il fallait dire quel serait le favori et quel serait le vainqueur.

Comme prix un portrait de Georges Washington, magnifiquement encadré d'argent, devait être offert aux savants du papier qui seraient capables de répondre de façon satisfaisante à ces deux questions.

Enfin, on se proposait de demander au fameux jockey Danny Maher de bien vouloir être juge du concours.

Il était impossible de dire plus clairement que les entraîneurs et les jockeys, désignés dans l'épreuve imaginaire, étaient tous de mèche pour fausser les résultats des courses. Du reste, l'allégation fut encore précisée et développée au cours des numéros qui publièrent le soi-disant résultat du fameux concours.

Ce n'est pas la première fois que nous nous trouvons en présence de pareilles accusations. Du jour de leur fondation, les courses ont inspiré des histoires sans nombre sur le monde qui gravite autour d'elles, depuis la légende merveilleuse qui trouve créance auprès de la clientèle novice de la pelouse jusqu'au roman réaliste qui a cours au pesage.

Malgré leur inconsistance, ces racontars sont doués d'une extrême résistance, car ils évoluent dans un milieu favorable à leur éclosion et à leur développement : d'une façon générale, le joueur ne veut pas reconnaître qu'il s'est trompé dans le choix de sa sélection, il préfère admettre qu'il a été trompé. Dès qu'il voit son favori battu, sa première idée est de soupçonner quelque combinaison machiavélique, seule capable de réduire à néant ses prévisions longuement établies, apportez-lui à ce moment l'écho d'un vague complot, il s'en empare immédiatement pour sauver son amour-propre de joueur sagace.

Aux courses, le point d'honneur c'est de trouver le vainqueur ; selon son tempérament plus ou moins bilieux, chacun explique son insuccès au moyen du cheval tiré, du gagnant moral ou de l'accident.

Mais ces éléments n'entrent en ligne, la plupart du temps, que pour la circulation des racontars ; il faut, pour leur éclosion, quelque raison plus sérieuse, soit jalousie, soit vengeance.

Dans le cas de M. Wootton, il semble bien qu'il y ait eu un mélange de ces sentiments. Après avoir entraîné pendant un certain temps en Australie, son pays d'origine, il est venu s'installer en Angleterre où il a remporté toute une série de succès, notamment pour M. Hulton. D'après son aveu, ses gains atteignirent, en ces dernières années une moyenne de 125,000 francs par an. D'un autre côté, ses deux fils se mirent à monter en courses; l'un d'eux, Frank, s'est affirmé comme le meilleur jockey d'Angleterre; c'est lui qui est venu faire triompher Houli dans le Grand Prix de l'an dernier. Enfin, ses apprentis font preuve d'une certaine supériorité sur ceux des autres écuries.

Ajoutons à cela que, dans ses paris sérieux et fréquents, M. Wootton a été généralement servi par une chance appréciable. Bref, c'est, sur toute la ligne, une réussite complète qui suffit à éveiller bien des jalousies.

Nous n'avons pas à nous appesantir sur les détails du procès; les débats ont roulé la plupart du temps sur des discussions de performances, sur un examen du papier, matières dans lesquelles il est si facile d'être de mauvaise foi. Le président a même très justement fait remarquer que les chevaux de pur sang ne courent pas avec une régularité mathématique. "S'il en était ainsi, a-t-il ajouté, le meilleur connaisseur serait l'astronome royal; et j'en sais assez pour me rendre compte qu'il est impossible de calculer la vitesse d'un cheval de courses avec autant de précision que l'orbite des comètes."

Cette observation est l'expression de la sagesse même; elle constate une vérité qui est, en quelque sorte, la raison d'être des courses. Car, s'il en était autrement, il suffirait de trois ou quatre réunions par an pour classer, d'une façon définitive, les représentants de chaque génération.

La partie intéressante des débats est fournie par les dépositions de Lord Derby et de M. Hulton, qui sont venus, tous deux, proclamer leur confiance dans l'honnêteté professionnelle du père et des fils Wootton.

Mais, en dehors de cette attestation, ils ont été amenés à fournir leur avis sur une grave question qui touche aux intérêts du public: un propriétaire a-t-il le droit de faire courir un cheval qu'il pense hors d'état de pouvoir gagner ? Tous deux ont répondu par l'affirmative, assurant qu'il n'y avait là rien de contraire à l'honorabilité ou à l'esprit sportif.

Il est certain que, telle qu'elle a été posée, la question ne demandait pas d'autre réponse. Il s'agissait d'un cheval qui court pour sa rentrée et qui se présente, la plupart du temps, dans un état de préparation peu avancé. Dans cette occurrence, le public est prévenu: il sait qu'un concurrent fournit rarement, pour ses débuts ou pour sa réapparition, une performance permettant d'apprécier sa mesure exacte.

Il est cependant d'autre cas où la règle peut être appelée à subir quelques restrictions, par exemple lorsqu'un cheval est malade. Mais encore faut-il être très circonspect, car il est difficile d'affirmer à l'avance, comment certaines conditions pourront influer sur l'animal. Des exemples typiques fourmillent dans l'histoire du turf. Ne voyons-nous pas Hermit se rompre un vaisseau huit jours avant le Derby, n'échapper à la déclaration de forfait que grâce à l'intercession du jockey et remporter la grande épreuve d'Epsom. Le matin même du Saint-Léger, la favorite Apology tombe boiteuse en prenant son canter, elle court pour défendre l'argent de ceux qui l'ont appuyé depuis longtemps et elle triomphe.

Beaucoup d'autres anecdotes pourraient être accumulées pour prouver que, quelque soit l'avis de son entourage, le cheval qui prend le départ a toujours une chance de gagner.

René RIONDET.

(La Vie au Grand Air)

Les coureurs ont terminé leur entrainement

LE CHAMPION CANADIEN HAROLD COLE DEVRA BIEN SE TENIG S'IL VEUT CONSERVER SON TITRE.— COX ET ST-YVES ONT PROMIS D'ETABLIR DES RECORDS.—

Cox et St-Yves ont terminé leur entraînement de même que nos coureurs locaux.

David se sent sûr de la victoire. Il ne se laisse en rien intimider par la réputation et les performances de Cox et de St-Yves.

Martineau ne dit absolument rien ; il fait son entrainement en cachette, aux petites heures, alors que personne ne peut le voir.

Au promoteur des courses, M. Hubert, il disait hier soir que le futur champion du Canada serait sûrement un Montréalais et ce, à la suite des courses de dimanche prochain.

Il est évident que le champion canadien Harold Cole devra bien se tenir dimanche s'il veut conserver son titre, car sans aucun doute il n'a jamais eu à faire face à une combinaison aussi formidable d'adversaires.

Les courses de dimanche donneront aux concurrents l'occasion de mettre pleinement en relief leur valeur, en raison des courses de vitesse et de fond.

Personne n'a encore relevé le défi d'Eugène Larivière, il n'en sera pas moins en piste dimanche et prêt à rencontrer n'importe quel adversaire qui lui sera opposé.

John Cox, le champion américain, aimerait beaucoup se mesurer contre Larivière dans une course poursuite, et nous espérons que l'opportunité lui en sera donnée dimanche.

Nous n'avons jamais eu de courses poursuites à Montréal et de nombreux amateurs seraient heureux de voir un de ces petits démons de la vitesse aux prises avec une grosse machine de course du genre de la Buick de Larivière.

Comme du reste tous les dimanches précédents l'organisation sera parfaite chacun ayant sa place désignée et étant bien au courant de ses devoirs.

Pointeurs et chronométreurs sont maintenant rompus à la tâche et assurent aux courses de Delorimier un sérieux que l'on trouve rarement sur les grandes pistes cyclistes américaines.

Bref nous ne pouvons que recommander aux vrais sportsmen de se rendre dimanche prochain au Parc Delorimier et ils seront sûrs d'y passer une de ces bonnes et réconfortantes journées sportives comme il nous est malheureusement donné trop rarement d'en avoir.

Belle fête en perspective à Rosemont

La fête champêtre qui aura lieu aujourd'hui à Sainte-Philomène de Rosemont, promet de remporter un succès éclatant. Le comité d'organisation n'a rien négligé pour assurer le succès de cette réunion sportive et sociale. Messieurs les commissaires et échevins ont promis d'être présents à cette réunion qui mérite à plus d'un titre l'encouragement du public montréalais en général. Cette fête champêtre, comme nous l'avons déjà annoncé, est sous le patronage de M. le curé J. E. Brien.

PROGRAMME

Course libre, 100 verges, garçons de 12 à 15 ans.

300 verges, garçons de 15 à 20 ans.

300 verges, garçons de 20 ans et plus.

100 verges, garçons de 8 à 12 ans.

Course libre, 100 verges, pour filles, même âge.

100 verges, poids lourd, pour dames.

Hommes au-delà de 200 livres, 100 verges.

Course à pieds liés, 3 jambes, garçons de 12 à 18 ans et plus.

Course en brouettes.

Course à la cuillère, garçons de 12 à 18 ans et plus, filles et femmes, même âge.

Courses en sacs.

Courses avec obstacles.

Saut avec courses, suivant l'âge.

Lancer le poids de 16 livres, suivant l'âge.

Sauts avec béquilles, 3 chances.

Courses aux patates, 3 chances.

Courses pour dames, enfiler une aiguille.

Course de 20 arpents pour amateurs.

Courses de 100 verges pour hommes.

Boire un verre d'eau avec paille.

Courses ouvertes aux amateurs, 2 classes, entrée 25 cents.

Manger la pomme, 2 classes, entrée 25 cents.

Planter une épingle dans l'ouie du taureau.

Un mat suiffé de 20 pieds.

Courses de chevauv, 3 épreuves.

Courses en tombereau.

Courses en buggy.

Courses de coureurs, 2 dans 3.

Prix d'admission, 50 cents. Pour informatins, s'adresser à A. Lamarche, 1778 Iberville, LaSalle 1991 ou à A. Meloche, 401, 6ème Avenue, Rosemont.

Ligue de la Cité

LES AVANT DERNIERES JOUTES DE LA SAISON SERONT JOUEES AU PARC SAMROCK.

Fred Ashton et "Big Jim" Moffat se disputeront les honneurs de la deuxième joute de cet après-midi au parc Shamrock alors que les clubs All-Montreal et Richmond seront aux prises dans les séries régulières de la Ligue de la Cité.

La partie initiale sera disputée entre les clubs Balmoral et Hochelaga.

L'ordre des frappeurs sera le suivant:

Balmoral	Hochelaga
MsGoogan, 1b.	Aumais, r.f.
Grannary, 3b.	McGranahan,, r.f.
Runions,, s.s.	Sasseville, 2b.
McKay, s.f.	Rose, s.s.
Rise, p.	Beaudoin, 3b.
Pierce, l. f.	Leduc, c.
Barry, 2b.	Cutter, 1b.
Lang, r.f.	Bélanger, c. f.
Daoust, r. f.	Morin, p.
Colahan, c.	Lorrain, p.

* * *

All-Montreal	Richmond
Heffernan, 2b	Pelland, c.f.
Bates, s.s.	Lavoie, s.s.
Brosie, l.f.	Morin, c.
Nichols, l. f.	
Nichols, l.f.	St-Martin, r.f.
Moffat, p.	Jacobs, l.f.
Harney, 3b.	Ashton, p.
Holstein, c.	Dandurand, 2b.
Kennedy, r.f.	Reilly, 1b.
Arnold, 1b.	Gauthier, 1b.
	Paquette, p.

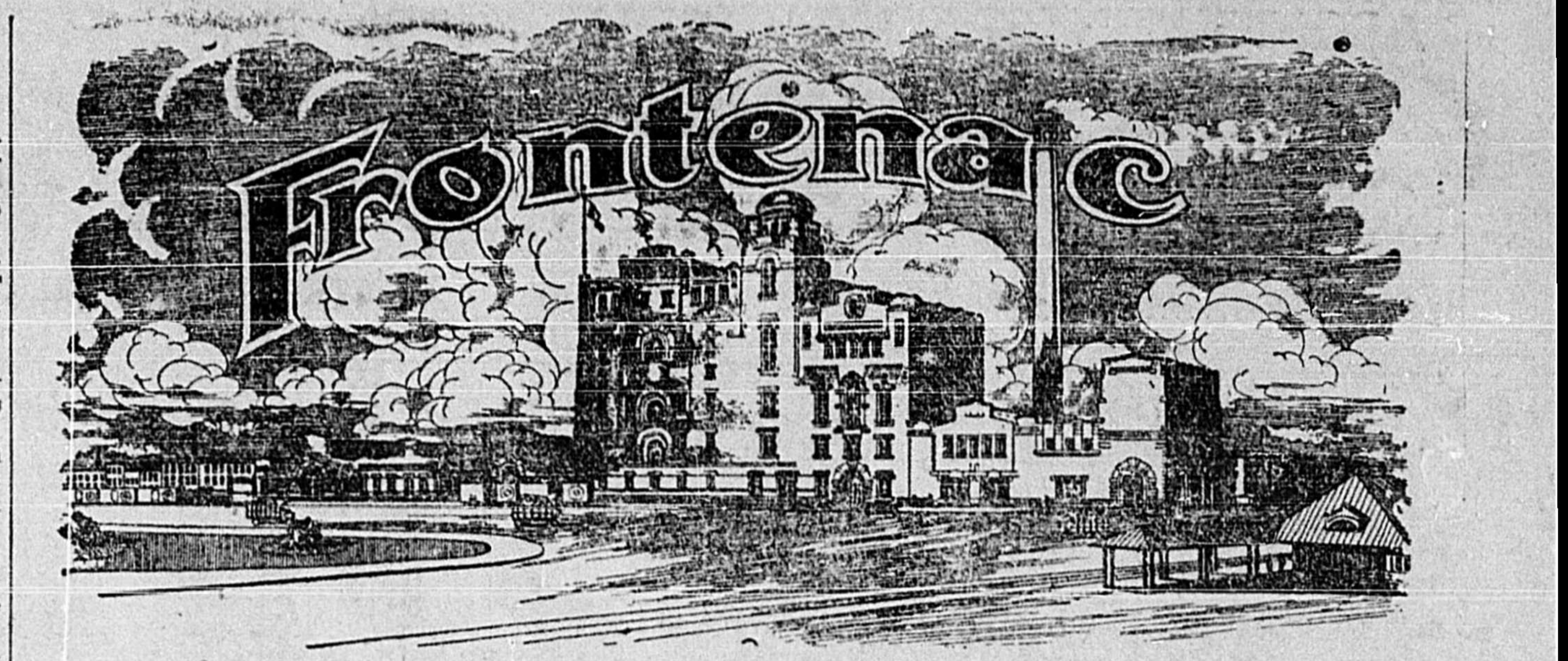

INAUGURATION D'UNE BRASSERIE

Où l'on fabrique, au milieu de toutes les précautions sanitaires possibles, un breuvage salubre

"L'une des supériorités de l'homme sur l'animal— a dit un philosophe— c'est de boire sans soif."

Et, au fait, si l'on consulte les statistiques, on constate que la consommation des liquides au Canada est vraisemblablement hors de proportion avec ce que peuvent être les besoins de notre population si altérée qu'on la puisse supposer.

La quantité de bière consommée, surtout, est fantastique.

Mais, tant qu'à ne pas boire que de l'eau pure, il vaut sans doute mille fois mieux prendre de la bière que des alcools. Et, enfin, ceux qui boivent de la bière ont tout intérêt à avoir un brevage sain, dont la préparation a été entourée de toutes les précautions sanitaires possibles.

Telle est la bière fabriquée à la brasserie Frontenac, qu'on inaugurait mercredi dernier.

Parmi toutes les inaugurations auxquelles est tenu d'assister le journaliste, celle d'une brasserie n'est assurément pas la plus fréquente,— ni la moins intéressante; pouvons-nous ajouter, puisqu'il s'agissait de la brasserie Frontenac.

L'on ne peut, sans avoir vu ça de ses yeux, se figurer par combien d'opérations compliquées et minutieuses passent le houblon et la drêche avant que de devenir cette chose banale : un verre de bière.

Mais,comme il y a fagot et fagot,il y a aussi bière et bière, et l'on ne s'étonne plus de l'excellence de celle fabriquée— comme à la Frontenac—avec un soin extrême et la stricte propreté qu'assure un travail purement mécanique.

Car, à la brasserie Frontenac, tout se fait à la mécanique, depuis le lavage des barriques jusqu'au remplissage d'icelles. Ce ne sont là que les deux opérations extrêmes ; mais il serait trop long d'entrer dans le détail de la fabrication, laquelle, du reste, a été clairement esquissée dans le "Devoir" de jeudi.

Si vous voulez vous rendre compte du soin dont cette bière est l'objet, non seulement en cours de fabrication mais encore jusque dans l'expédition, sachez que les barriques sont, à l'extérieur, en tôle galvanisée et en verre à l'intérieur, et qu'on a inséré, entre le verre et la tôle, une couche de liège. Grâce à ce perfectionnement, la bière mise dans ces barriques aseptiques bouchées hermétiquement, se conserve à la perfection pendant tout le temps qu'on l'y laisse.

Souhaitons, cependant, aux directeurs de la brasserie Frontenac que leur bière ne demeure pas longtemps en barriques !

LES CHAMPIONS AURONT A DEFENDRE LEUR TITRE

DAVID, MARTINEAU ET CLEGHORN ONT PROMIS DE DONNER DU FIL A RETORDRE A COX, SAINT-YVES ET HAROLD COLE. — LES BICYCLETTES SERONT DE LA PARTIE.

C'est aujourd'hui à 2 hrs 30 qu'auront lieu les coures de motocyclettes et d'automobiles si attendues.

Les champions sont prêts à défendre leur titre contre leurs valeureux rivaux.

David, Martineau, Cleghorn ont terminé leur entraînement hier soir et tout fait prévoir, par les temps qu'ils ont faits, que les records seront abaissés plusieurs fois.

Cox est bien décidé d'accrocher un record qui durera longtemps.

Sa fameuse Indian de 7 chevaux, capable de faire sur piste spéciale, 98 milles à l'heure, est en parfait état et nous ne serons pas surpris de voir Cox abaisser cet après-midi le record du monde.

Saint-Yves a hâte d'essayer sa nouvelle machine en course, ceux qui ont vu le vaillant petit Français à l'oeuvre dimanche dernier s'attendent à des émotions aujourd'hui.

Saint-Yves est un de ces rares coureurs qui ignorent le danger et sont prêts à risquer leur vie pour obtenir la victoire.

Les bicyclettes seront aussi de la partie, la course principale étant une course de 5 milles aux points.

Eugène Larivière sera au volant de sa fameuse Buick de 40 chevaux et prêt à rencontrer tout venant ; il fera également une course de poursuite de 5 milles contre un des meilleures motocyclettes du parc Delorimier.

Bref la journée d'aujourd'hui sera au moins l'égale de la meilleure parmi les précédentes.

LE RUGBY

LES PARTIES DE SAMEDI

A TORONTO

1er quart, Ottawa 10, Argos 0.
2ème quart, Ottawa 0, Argos 7.
3ème quart, Ottawa 0, Argos 0.
4ème quart, Ottawa 0, Argos 0.
Résultat final, Ottawa 10, Argos 7.

A HAMILTON

1er quart, Tigers 7, Montreal 1.
2ème quart, Tigers 18, Montreal 0.
Résultat final, Tigers 26, Montréal 1.

A KINGSTON

1er quart, Queens 5, R.M.C. 2.
2me quart, Queens 6, R.M.C. 3.
3ème quart, Queens 6, R.M.C. 5.
Résultat final: Queens 6, R.M.C. 15.

Aux courses de Laurel

Laurel, 18. — Voici les résultats des épreuves disputées cet après-midi à la piste locale:

PREMIERE COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs:
1. Progressive, 115, J. McTaggart.
2. Sherwood, 115, Watts.
3. Joe Knight, 115, Musgrave.
Temps, 1.15 1-5.
Deduction, Cecilian et Hans Creek ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Steeplechase handicap, 3 ans et plus, 2 milles.
1. Octopus, 150, Clarke.
2. J. C. Ewalt, 143, Bawser.
3. Lizzie Flat, 146, Keating.
Temps, 4.43.
Nottingham, Bronte, Racewell et Lady Melba ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 5½ furlongs:
1. Loan Shark, 110, Buxton.
2. Sir Alvescot, 112, Troxler.
3. Tilford Thomas, 112, Gentry.
Temps, 1.08 3-5.
Venitian, Rod and Gun, Joe Gaitens et Phew ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

Handicap Washington, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille et 1 furlong.
1. Lahore, 112, Burlingance.
2. Donald Macdonald, 104, Buxton.
3. C. M. Miller, 105, Righmire.
Temps, 1.54.
All Gold, Lochiel, Tartar, Flamina, Barnegat ont aussi couru. Tenpoint arriva troisième mais fut déqualifié.

CINQUIEME COURSE

Chevaux de 3 ans et plus, à réclamer, 1 mille:
1. Blackford, 104, Nathan, 2 — Chemulpo, 107, Buxton. 3. Brando, 107, Gentry.
Temps, 1.43 3-5.
Edith Inez et My Fellow ont aussi couru.

"Franc Rieurs"

Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu lundi le 20 courant à la salle du club, à 8 heures ½ p.m. Soyez présents.

La raquette au National

Les raquetteurs et tous ceux qui désirent se joindre au club de raquetteurs "Le National", sont invités d'assister à l'assemblée qui aura lieu à 10 heures ce matin à la maison du club à Maisonneuve.

UN EXPERT

Les pérégrinations de notre shérif

Quand il fut question d'établir à Montréal un tribunal pour enfants, les journaux traitèrent longuement la question. Quelques journalistes en expliquèrent brièvement le fonctionnement et citèrent l'opinion de sociologues notoires. Ils démontraient par là qu'ils avaient au moins un peu étudié la question et qu'ils avaient la préparation nécessaire pour faire, à l'étranger, une enquête efficace.

Allons donc ! Puisqu'il s'agissait de tribunaux pour enfants, un seul homme était qualifié pour cette enquête, et c'était notre shérif. M. Lemieux se répandit donc dans les pays où fonctionnent des tribunaux pour enfants.

On discute maintenant la question de construire un nouveau Palais de Justice. On ne sait pas encore si l'on reconstruira ou si l'on se contentera d'agrandir.

Mais ça ne fait rien.

Les fonctions de shérif confèrent nécessairement à M. Lemieux une compétence toute spéciale pour ce qui est d'un Palais de Justice. Vite le gouvernement provincial l'envoie en Europe avec mission de visiter les principaux Palais de Justice et de faire rapport.

Il y a des livres d'art où l'on trouve tout ce qui concerne les édifices remarquables du monde entier. Nous avons des architectes, dont quelques-uns ont passé par l'Ecole des Beaux-Arts, de Paris. Mais allez-vous prétendre que ces architectes connaissent mieux que le shérif le style dans lequel il convient de bâtir un Palais de Justice ?

Nous serons curieux de voir le rapport que fera M. Lemieux sur "les principaux Palais de Justice d'Europe."

M. le shérif n'a évidemment pas d'instructions à recevoir de nous ; mais comme, en tant que contribuable, nous payons une partie de ses frais de voyage, il écoutera sans doute avec déférence les conseils que nous nous permettons de lui donner:

M. Lemieux, en shérif consciencieux qu'il est, se propose probablement de noter avec soin l'emplacement, les dimensions, la hauteur, le nombre de portes et fenêtres et des ampoules électriques, la marque de fabrique des ascenseurs, le nombre de marches des escaliers et l'âge des principaux Palais de Justice d'Europe. Nous ne voulons pas refroidir son sèle, mais il nous semble qu'il pourrait épargner du travail et du temps si, au lieu de ces minutieuses recherches, il achetait tout simplement les photos des principaux Palais de Justice d'Europe sur cartes postales à un sou — sans compter que ces cartes postales réunies dans un album aux armes de la Province ("Je me souviens") feraient la matière d'un rapport beaucoup plus clair, plus complet et plus imagé qu'il n'a jamais su faire durant toute sa carrière de shérif — et sans compter, non plus, qu'il économiserait par là l'argent de la Province, laquelle n'en a pas de trop.

BAPTISTE.

On parle toujours de la démission de MM. Nantel et Coderre, et l'on désigne pour leurs successeurs MM. Maréchal et Casgrain.

Et nous? demandent, menaçants, les Rainville, les Sévigny, les Pâquet et les autres de même farine. Est-ce pour rien, en effet, qu'ils ont trompé et trahi leurs électeurs, qu'ils ont forfait à leur honneur politique, qu'ils se sont acquis le mépris du peuple et qu'ils se sont couverts de ridicule? Ça vaut bien une récompense, cela, voyons! MM. Pelletier, Nantel, Coderre et Blondin, qui en avaient fait autant, ont été récompensés. Au tour des autres, maintenant: Place aux jeunes transfuges!

N'hésitez pas !
DONNEZ TOUT DE SUITE
VOS COMMANDES
d'Impressions
au "DEVOIR"
NOUS SOMMES OUTILLES POUR
TOUS LES GENRES DE TRAVAUX
D'IMPRIMERIE.
Demandez nos Prix
TELEPHONE MAIN 7461.
71a Rue Saint-Jacques

Cartes Professionnelles et d'Affaires

IMMEUBLES

H. BEAUREGARD
Entrepreneur Général en Construction
Tél. Bell Main 735 70 rue Saint-Jacques
MONTREAL

Tél. Main 6431 Résidence Est 5529
JACQUES & VIGER
COURTIERS EN IMMEUBLES ET ASSURANCES
SPÉCILITÉ DE PRÊTS SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
Chambre 401. Edifice Dominion Express. 145 rue Saint-Jacques, Montréal

Tél Main 4636
CHAGNON & MAGEAU Courtiers 52 ST-JACQUES
ASSURANCES
Feu-Vie-Accidents Responsabilité patronale.
IMMEUBLES
Spécialités : Achats et Ventes de Terres.

COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE

Tout locataire peut devenir propriétaire en appliquant le montant de son loyer au paiement d'une propriété. Toute propriété à Montréal se paie par ses propres revenus dans l'espace de douze à quinze ans. Pourquoi enrichir toujours le riche? devenez donc propriétaire. Notre compagnie n'a pour unique but, que de faire de ses membres adhérents, les propriétaires. Les nombreuses inscriptions indiquent que notre proposition est bien comprise.

Demandez la brochure explicative.

LE CRÉDIT MONTREAL LTEE, 1002 MONT-ROYAL EST. Tél. St-Louis 5879.

Président, Aimé Handfield, M.D.,; vice-président, J. A. Saint-Julien, C.R.; secrétaire-trésorier, Henri Foucreau.
Représentants demandés.

$50.00
ET PLUS

La Subdivision la plus belle et la mieux située de Saint-Eustache, est sans contredit le

PARC SAINT-PAUL

Tous les PROPRIETAIRES de lots ont droit à la RIVIERE. Son site très élevé, et la courte distance qui la sépare de Montréal, qui n'est que de 17 milles, entre les deux gares, augmente beaucoup, la valeur du Parc Saint-Paul.

Pour plus amples détails s'adresser à

PAUL & ROBERT
Tél Main 6544. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, MONTREAL

MEDECINS ET DENTISTES

Dr P. E. Lalanne
Des hopitaux de Paris
531, RUE ST-DENIS
TEL. EST 540
Consultations de 2 à 4 p.m.—7 à 8 p.m.

Dr M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies de yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.
Tél. Est 4550.

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr NORMAN MASSE
Consultations : 1.30 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336 BLVD. ST-LAURENT
PRES RACHEL
TEL. ST-LOUIS 1628

Docteur J. A. St-Denis
Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles.
117 RUE CHERRIER
MONTREAL.
TEL. EST 829.

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire, écrire.
Consultez le meilleur de Montréal
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Le SPECIALISTE BEAUMIER
144, Ste-Catherine Est
coin Ave. Hôtel de Ville, Montréal
L'EXAMEN DES YEUX GRATIS
Spécialité : Yeux Artificiels
AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.
Il recherche les Cas difficiles, désespérés. N'achetez jamais des "PEDLERS" ni aux magasins "A tout faire", si vous tenez à vos yeux.

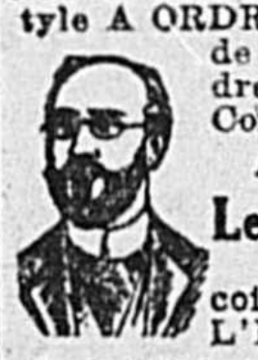

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell Est 3616 389 RUE ST-DENIS
De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée). Henri Bourassa, directeutr-gérant.

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
165 Rue St-Denis 4 Portes de l'Université
Tél. Bell Est 3549

DENTISTES
J. G. A. GENDREAU
CONRAD GENDREAU
sont maintenant installés au
No 535 RUE SAINT-DENIS
(Vis-à-vis le carré St-Louis)
TEL. EST 2916.

Dr H. Lanthier
DENTISTE
835 St-Denis Angle Duluth
Tél. Est 1381

Tel. Bell, Est 5223
Dr P. A. FORTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
661 ST-DENIS, coin Roy
HEURES : 9 A 5

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN,
(Incorporée)
162 Rue Saint-Denis,
MONTREAL.

Les suffragettes dansent

Les suffragettes de New-York n'ont pas la cruauté de leurs sours de Londres. Elles ne se livrent pas à des attentats terrifiants pour attirer l'attention sur elles. Elles manifestent en dansant. C'est ainsi qu'on a vu défiler, dans la Cinquième Avenue de la cité américaine, 30,000 suffragettes en robes blanches, qui s'avançaient avec de très gracieux mouvements de danse. Voilà qui est beaucoup plus féminin que l'incendie ou la dynamite.

AVOCATS ET NOTAIRES

TEL. BELL, MAIN 6420
Bureau du soir : 34 rue Desery, Hochelaga
TEL. LaSALLE 987
Arthur Gibeault, B.A., L.L.L.
AVOCAT
54 Notre-Dame Est, MONTREAL.
CHAMBRE 37 & 38

Patterson & Lavery
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Câble Wilpon.
W. Patterson, C. R. Salluste Lavery, B.C.L... M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil.

Léandre Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires pour la Province de Québec.
Adrien Bélanger, L. L. L.
Bélanger & Bélanger,
NOTAIRES & COMPTABLES
No 30, RUE ST-JACQUES.
Edifice "Trust & Loan"
Argent à Prêter. MONTREAL.
Tel. Bell Main 1859

Résidence : 1504 St-Denis. Tél. St-Louis 4755
A. E. GRANDBOIS, L.L.B.
NOTAIRE
62 rue St-Jacques, Montréal
TEL. BELL MAIN 7675.

T. B. M, 2785 368 de L'EPEE, Outremont St-Louis 3585
Lucien Giroux
NOTAIRE
Argent à Prêter—Règlement de Succession
EDIFICE ST-CHARLES, 43 rue ST-GABRIEL
MONTREAL

TEL. BELL MAIN 2959
Proulx & Proulx
NOTAIRES
Bâtisse Banque Nationale
99 ST-JACQUES, Montréal

COMMERCE

Téléphone Main 1466 F. A. BOUCHER Propriétaire
BOUCHER & MERCIER
MARCHANDS-TAILLEURS
292 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL
(Monument National)

J. HUDON
MARCHAND-TAILLEUR
85 rue CLARKE MONTREAL
Ci-devant rue St-Chs. Borromée
A reçu les dernières nouveautés et nuances les plus chics pour les complets d'été et d'automne, pour hommes.
Une VISITE est sollicitée.

$15 HABIT GARANTI D'UNE VALEUR DE $25 $15
NI PLUS NI MOINS
FAIT A ORDRE AU PRIX DU GROS
English & Scotch Woolen Co.
415 Ste-Catherine Est.— 261 Ste-Catherine Ouest
MONTRÉAL

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
Importateurs de
Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline
362-366 NOTRE - DAME OUEST
43 a 57 rue Dupré, Montréal
Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220. Marchands 543
Au bureau : Bell Main 4161
Résidence—Bell : Mount 3810 Ring 3
Notre-Dame-de-Grâces

La vente illicite des alcools

Huntingdon, 18. — M. John H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance, le 5 de juillet, saisissait 17 bouteilles de whisky chez un nommé James Blanchard. L'inculpé a comparu, hier.

C'est la troisième fois que Blanchard est en faute, et d'après la loi des licences, une troisième offense rend passible de la prison. Blanchard a été condamné à trois mois de prison.

La Montreal Tramway Company

Le major Hutchison, gérant général de la compagnie des tramways, a déclaré récemment qu'on achevait toute une série d'améliorations, "les plus nombreuses," dit-il, "qui aient jamais été entreprises par la compagnie en une seule année. On a approprié $3,750,000 pour ces travaux au commencement de l'année et avant les premières neiges on aura dépensé $3,000,000. La main-d'oeuvre a manqué ; mais depuis le mois d'avril, 1,000 hommes ont été constamment au travail. On a posé des rails nouveaux sur une longueur de sept milles et on a renouvelé les anciens sur une longueur de vingt milles. 250 tramways sont en voie de construction. On espère que plusieurs seront terminés à la fin de cette année. Actuellement il y a cent tramways de plus en circulation que l'année dernière."

◆

Lu, dans un catalogue de la librairie Bloud, de Paris: "L'art de tromper, d'intimider et de corrompre l'électeur, par Charles Marcault. Un volume in-8, broché... 4 pouces."

Qu'on se hâte, car l'ouvrage sera sans doute bientôt épuisé.

NOS ECHOS

De la "Presse" de lundi:

"Mais il faut bien aussi admettre qu'une élection partielle est toujours une élection partielle..."

Oui, mais la "Patrie" l'admettra-t-elle?

* * *

La "Patrie" assura un jour, dans un moment de distraction, que notre influence baisse à Ottawa. Pas tant que ça, rétorque tardivement la "Gazette", au lendemain de Châteauguay, puisqu'un comté en majorité canadien-français donne un vote de confiance au gouvernement Borden. Et — dit aussi la "Gazette" — l'électorat n'est pas opposé au règlement de clôture, puisqu'il élit un partisan de ceux qui l'ont imposée.

Il y a, dans cet ordre d'idées, beaucoup de conclusions à tirer de l'élection de l'autre samedi. Ainsi, puisque sir Wilfrid Laurier, après s'être de nouveau comparé à un vieux coq, a vu battre son candidat, il est manifeste que les gens de Châteauguay dédaignent l'aviculture.

* * *

M. "Bob" Rogers a assuré à la "Gazette" que le résultat de Châteauguay constitue une approbation de la politique du gouvernement. Et le "Canada" s'indigne en ces termes: "Pendant l'élection, défense absolue de parler de cette politique. Après l'élection, c'est elle qu'on a approuvée."

Le "Canada", certes, a raison. Mais son indignation nous étonne; car il devrait savoir bien mieux que nous que les politiciens ne résonnent jamais autrement. Avant la réélection de M. Coderre dans Hochelaga, les libéraux dénonçaient la future politique navale Borden, ils citaient même le chiffre du tribut. Quand vint l'élection, le Grand Chef blanc fit savoir à sa tribu qu'elle ne pouvait faire la lutte à M. Coderre parce qu'elle ignorait la politique impérialiste du gouvernement. Et la tribu oublia le tribut.

* * *

Le conseil municipal de Toronto vient d'adopter une énergique résolution condamnant la tentative faite en Russie de rénover le meurtre rituel.

Si, après cela, la tentative n'échoue pas, il ne restera plus qu'à faire un plébiscite parmi les contribuables de la Ville-Reine, comme dit le garçon de bureau.

* * *

La Ville vient de retenir les services d'un nommé Aram Adams qui parle, dit-on, sept langues.

M. Sévigny, Albaert, ne parle que deux demi--langues, lui ; mais il peut dire autant de sornettes qu'un homme qui en parlerait sept. C'est pourquoi il n'envie point M. Aram Adams.

* * *

Un conducteur de tramway de Lachine, M. Galipeau, porte toujours sur lui une petite lampe électrique... portative (naturellement) à l'aide de quoi il vérifie les billets et correspondances soupçonnés d'être périmés.

ner à M. Galipeau, mais il nous semble qu'il ferait une besogne utile s'il allait, en période électorale, promener sa petite lampe dans les coins sombres des comités et des bureaux de votation.

* * *

M. Paul Poiret, grand couturier parisien en tournée aux Etats-Unis, assure que les femmes porteront bientôt la culotte.

Il y en a qui, dans leur ménage, n'ont pas attendu l'opinion de M. Paul Poiret...

* * *

Un chasseur de Prince-Albert qui tua, par mégarde, un compagnon de chasse, a été condamné à une amende de $500 et sera privé pendant dix ans d'un permis de chasse.

Ce chasseur dit sans doute qu'il n'a pas fait exprès, et nous l'en croyons, mais l'autre n'en est pas moins mort.

* * *

Le "Truth", de Londres, prétend que la politique navale est morte au Canada, écrasée sous l'apathie.

Nous irons encore dire du mal de l'apathie nationale!

* * *

Mrs. Henry Deman, de la English Navy League, voit la flotte allemande dans la mer du Nord, attendant le signal de se ruer à l'abordage de l'Angleterre.

Enfin, M. Bruno Nantel n'est plus seul à croire au péril allemand...

* * *

La police montréalaise recherche un homme disparu depuis 1845.

Bon succès à nos fins limiers!

* * *

Lors de l'inauguration du monument à Madeleine de Verchères, on a vendu des bouts de ruban violet portant, en lettres d'or, ces simples mots:

SOUVENIR
21 sept. 1913.
Dévoilement De Monument
de Madelane de Verchères.

Hâtons-nous de rire de peur d'avoir à pleurer.

* * *

Un tribunal vient de décider qu'un mari n'est pas tenu de payer une machine à coudre que sa femme a achetée sans sa permission.

Voilà au moins un jugement qui permet d'abaisser le coût de la vie.

* * *

Le colonel F. Watney, commandant un régiment territorial à Surrey, (Angleterre), et qui est de passage à Montréal, dit que l'opinion anglaise est tellement opposée à la conscription, qu'un gouvernement qui voudrait la faire voter ne durerait que jusqu'au jour où le peuple aurait l'occasion de se prononcer.

C'est donc aux colonies qu'il faudra

LA VIE MUSICALE

LE REPERTOIRE WAGNERIEN DE LA TROUPE QUINLAN.—LA MUSIQUE DE L'AVENIR.—UN CONCERT DE BRUITEURS DANS LA PATRIS DE PUCCINI. — LE TENOR DAVID DEVRIES. — LE "CHRISTOPHE COLOMB" DE FELICIEN DAVID.

Nous aurons deux troupes d'opéra cet hiver; la seconde, la Quinlan Opera Company de Londres jouera à Montréal pendant une couple de semaines au commencement de février

Qu'on ne croie pas que je veux lui faire de la réclame; ce n'est pas mon habitude. Je désire simplement faire remarquer que cette troupe nous donnera une occasion probablement unique, d'ici à bien longtemps, d'entendre le cycle à peu près entier des oeuvres de Wagner. Son répertoire comprend en effet tout l'*Anneau du Nibalung*; *L'Or du Rhin*, *Siegfried*, la *Walkyrie*, le *Crépuscule des Dieux*; *Tristan*, les *Maîtres-Chanteurs*, *Lohengrin*, *Tannhauser* et le *Vaisseau Fantôme*. On n'aura que l'embarras du choix, puisqu'il ne manque à la liste que *Rienzi* et *Parsifal*.

Ce sera vraiment un embarras que de choisir parmi ces chefs-d'oeuvre, car si nous en croyons un des agents de la troupe, M. Quinlan ne fixera pas lui-même le programme des deux semaines; il nous demandera ce que nous voulons avoir.

Prions, pour qu'on ne sacrifie pas Wagner à Puccini.

* * *

Une coupure du *Boston Evening Transcript* et un Menu Propos publié par M. Jean Drault, dans la *Libre-Parole*, de Paris, m'apportent la nouvelle d'un concert nouveau genre.

L'idée n'en pouvait naître que dans la patrie du musicien qui souligne d'un coup de grosse caisse le geste de Manon Lescaut enduisant ses joues de poudre pour recevoir Guillot de Morfontaine. Je laisse M. Jean Drault vous raconter l'histoire:

"Nous avions le cubisme en peinture; une nouvelle école musicale "vient de naître: le bruitisme. Et ce "qu'il y a de mieux, c'est que c'est "un peintre qui l'a inventée.

"Rien ne nous dit, au surplus, "que ce n'est pas un musicien qui "avait inventé le cubisme.

"Russolo ne s'est pas cantonné "en question, s'intitule modeste"ment le créateur de l'*Art des* "*bruits*.

"Nous ne discuterons pas cette "prétention. Nous nous figurions "seulement qu'il y avait déjà des "bruits, dans la nature, avant qu'il "naquît. Plus récemment, le bruitis"me se résolvait dans le pétomane. "Si ce dernier lui fait un procès, "Russolo ne l'aura pas volé.

"Rusolo ne s'est pas cantonné "dans la théorie. Il a composé un "orchestre de *bruitistes* qu'il dirige "lui-même et il a donné au Théâtre "Storchi, à Milan, un premier con"cert bruitiste où l'on a applaudi "(ou sifflé) quatre réseaux de

"Le programme se composait des "quatre morceaux suivants:

"Réveil de Capitale.

"Rendez-vous d'autos et d'aéro"planes.

"On dîne à la terrasse du Casino.

"Escarmouche dans l'oasis.

"L'orchestre se composait de "quinze "bruiteurs".

"Et voici la composition de l'or"chestre :

"3 bourdonneurs, 2 éclateurs, 1 "tonneur, 3 siffleurs, 2 bruisseurs, 2 "glouglouteurs, 1 fracasseur, 1 stri"denteur, 1 renâcleur.

"La création d'un conservatoire "bruitiste s'impose absolument.

"Il y aura une classe de tonneurs "et M. Bérard couronnera le pre"mier prix glouglouteur, cependant "que des parents embarrassés de "leur progéniture l'enverront renâ"cler rue de Madrid pour se faire "une situation dans les orchestres "bruitistes.

"Il ne faut pas médire du bruitis"me. Pendant ce temps-là, Russolo "ne fait pas de peinture. Et nous y "gagnons : ce serait peut-être pire."

* * *

On doit se rappeler encore M. David Devriès, le ténor de la troupe d'opéra-comique d'Hammerstein qui joua pendant une quinzaine au Princess il y a quatre ou cinq ans.

M. Jules Tremblay lui avait dans le temps dédié un sonnet enthousiaste que publia le *Nationaliste*.

J'apprends qu'après une saison d'été très réussie au casino de Biarritz, M. Devriès vient d'être engagé par M. Gabriel Pierné comme soliste des Concerts Colonne pour cet hiver. C'est une consécration.

* * *

On annonce que le compositeur Franchetti fera jouer son *Christophe Colomb* à Philadelphie, au commencement de novembre.

L'histoire du découvreur a tenté, comme on le sait, un compositeur d'autrefois, Félicien David, mais l'oeuvre est tombé dans le plus complet oubli.

D'une audition qu'on en donna, il y a bien des années, dans la Salle Académique du collège Sainte-Marie, il m'est resté le souvenir d'une mélodie au charme un peu désuet revêtue d'une harmonisation où rien de banal ne se révèle, mais qui a peu de la puissance que mit David dans son *Désert*.

La faute en était peut-être au poème dont voici un échantillon (c'est le Choeur des Sauvages quand débarquent Colomb et ses Espagnols à San-Salvador).

Parés de beaux plumages
Aux vives couleurs,
Dansons sur nos rivages

Saluons dès l'aurore
Les bois que nous aimons
Et le soleil qui dore
Nos fleuves et nos monts
Abiwa ! Abiwa !

Que voulez-vous que le pauvre homme fît de Cavaïbes qui parlent comme ça !

Je souhaite à M. Franchetti d'avoir un librettiste plus fort que celui de David.

Chronique

L'HABITUDE

Dans un vieux livre tout chauve, c'est-à-dire sans couverture, je viens de lire une poignée de réflexions d'Addison sur le pouvoir et les ressources de l'habitude. Je trouve très sensés les dires du bonhomme. En écrivant sensément il nous donne une excellente habitude à acquérir. Et de l'étude de son sujet, il tire des leçons et des préceptes pour le règlement de la conduite. Voilà bien un Anglais. Je ne l'en raille pas, au contraire. Mais je me représente la plume alerte de Faguet traitant le même sujet.

Du paradoxe, de l'esprit, des pensées fines tant que tu voudras; mais des conclusions numérotées et ordonnées comme dans un sermon, va te promener !

M. Addison semble attribuer à l'habitude le pouvoir de nous attacher à tout. Eh bien ! mon affection pour les mathématiques croît inversement, comme le cube de mes relations avec ces sèches et anguleuses personnes. Une objection maintenant, un grain de sable. La répétition de certains actes parfois, au lieu d'apprivoiser, torture, révolte de plus en plus. Ce phénomène affecte surtout les personnes nerveuses. Je donne un exemple.

Un malade doit avaler, tous les matins, huit heures sonnant, un remède, un remède en regard duquel l'huile de foie de morue paraîtrait savoureuse; (ne flairez pas ici un soupçon de réclame pour l'huile de foie de morue) un remède mélange de Zola et de Ponson du Terrail.

A cette heure matinale, au tintement de l'angelus des paresseux, rôdez autour de la maison de l'infortuné et guettez son réveil. Un sourire né dans un rayon de soleil filtrant dans la chambre se joue sur ses lèvres; mais son regard vient à tomber sur une bouteille. Le sourire se dessèche, le front se plisse au passage d'une pensée douloureuse. Il la secouera peut-être. Reprenez votre poste d'observation vers huit heures. Voyez son agitation.

Toutes les âcretés, tous les écœurements d'hier et d'avant-hier torturent à l'avance son palais et sa sensibilité. Son imagination exagère même. Heureux effet de l'habitude, M. Addison. Je cite là un exemple de répugnance physique, des cas de répugnance morale accourent en foule sous ma plume. Voilà mon grain de sable. Quand l'imagination entre en jeu avec ses grossissements et ses cauchemars, la répétition d'un mal, d'une action précédée et accompagnée du cortège des douleurs passées, devient intolérable. Le neurasthénique, le névrosé qu'étouffe le cadre de la vie quotidienne, le financier en quête de distractions dans les places d'eau ne souffrent-ils pas "d'habitudophobie" ? L'habitude pèse aux nerveux, aux imaginatifs. Cette constatation n'explique-t-elle pas la fièvre du moderne, son désir de l'inconnu, du nouveau, voire du bizarre ?

L'habitude, abstraction faite du bien et du mal, constitue l'un de nos plaisirs. L'accomplissement d'un acte aujourd'hui, sa répétition demain nous apportent une jouissance. Ne l'attribuez pas au mérite de l'acte en lui-même, je le suppose indifférent. La mise en mouvement des muscles les développe, les fortifie. Ils le comprennent, on dirait, ils en jouissent, ils réclament l'exercice coutumier, artisan de leur plaisir.

A tout événement, il naît de l'habitude une jouissance physique, purement animal La satisfaction morale se constate et s'explique plus facilement. A la campagne, entre chien et loup, l'on croise sur le chemin quelque vieux juché sur le siège de sa voiture ? Il revient de la ville. Et laissant flotter les "guides", se fiant à l'instinct de ses chevaux, sûr d'arriver sans encombre, il sommeille ou il rumine. Dans le voyage de la vie les habitudes évoquent pour moi l'allure paisible et sûre de ces chevaux campagnards.

Conduit doucement par ses habitudes, l'homme au carrefour de la vie n'éprouve pas les angoisses et l'indécision du voyageur étranger ; la route parcourue tous les jours se profile devant lui, et en marge des occupations quotidiennes, il dessine tout l'imprévu goûté par sa liberté d'esprit, et s'abandonne aux douces rêveries, aux bagatelles, arabesques dont s'orne la trame de la vie. L'habitude dispense d'invention, de prévoyance, lourd fardeau pour les épaules du vulgaire. Si l'on divisait les vertus en castes, en classes, l'habitude avec sa physionomie débonnaire, bien en vedette parmi les vertus et les qualités bourgeoises, donnerait le ton à ses sœurs.

Elle mène et tyrannise surtout les vieillards, ces rentiers, ces bourgeois de la vie. Je salue dans l'habitude le moule d'où sor la beauté, la règle de l'esprit humain et du succès, le levier qui soulève le monde. Personne ne niera la puissance des préjugés, cette habitude de l'intelligence. Nul ne contestera le pouvoir des usages, ces habitudes de conduite. Toute science, tout art, tout mouvement, tout empire, toute puissance, jaillissent d'efforts continus et répétés, de l'habitude. La religion, ce pan de ciel étendu sur nos fronts, exige et suppose des vertus, en fin de compte des habitudes. Les habitudes fran-

cent dans le cœur et le cerveau des générations, et règnent parmi nous sous les noms de traditions et de constitutions. Enfin, si je l'oppose à sa rivale, la nouveauté, elle m'apparaît sous les traits de l'épouse. Elle procure à l'homme des joies déjà goûtées, mais toujours sûres, et à portée de sa main et de ses désirs. Elle fonde dans un repli du cœur, un foyer, un refuge contre les traîtrises et les aventures de la vie. La nouveauté, avec ses airs fripons, personnifie une femme jolie qui flirte, attise une flamme dans un cœur et disparaît dans un tourbillon de l'existence.

Souvent abandonnée à elle-même, une habitude s'éteint comme un feu sans aliment. Plus souvent encore, il faut la déraciner. En politique, le renvoi d'un ministère entraîne l'appel au pouvoir d'un ministère adverse. De même l'homme qui congédie une habitude appelle sa rivale. J'indique là le plus sûr moyen de la combattre. On conte fleurette, à une rivale, on fait grise mine à l'habitude tombée en disgrâce, cette dernière a tôt fait d'enfiler la venelle.

Le retour à de vieilles habitudes abandonnées apporte une jouissance exquise où le plaisir de l'habitude se joint au plaisir de la nouveauté. On reconnaît des sensations déjà perçues mais on les ressent, on les trouve rajeunies, embellies. On dirait un vieillard revivant des épisodes de jeunesse où deux amoureux longtemps séparés tombant enfin dans les bras l'un de l'autre.

Enfin,—et je termine par là — l'habitude trempe, affermit l'énergie, prépare son triomphe ou sa défaite. Tous nous avons et devons contracter des habitudes. Elles constituent une force. Mais dirigeons-les à notre gré. Implantons les bonnes, fauchons les mauvaises.

Et ainsi sur le chemin riant, parcouru par l'habitude, l'on rencontre l'énergie, cette force par excellence, cette hymne d'une vie robuste et pleine.

ERNESTUS.

POUR TOUS
VOS TRAVAUX
d'Impressions
si vous voulez avoir un ouvrage soigné et bien fait, donnez vos commandes au
"DEVOIR"
71a ST-JACQUES
Tél. Main 7461

LES TRIBUNAUX COMIQUES

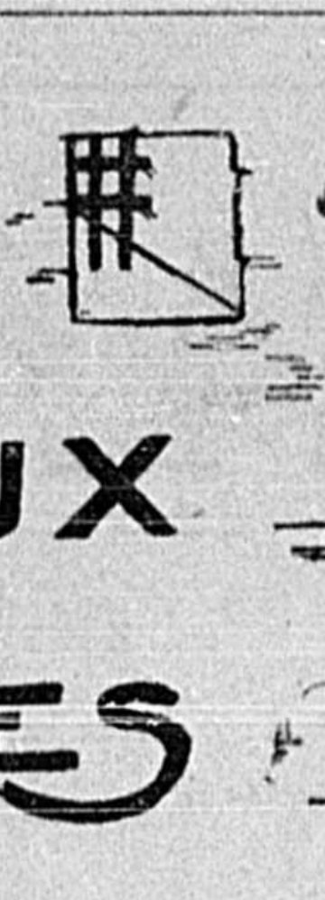

LES CULOTTES DE L'ECHEVIN LAPOIRE

Onésime Lapoire est échevin, de plus, il est échevin de Hull. Vous allez me dire qu'il n'y a rien d'extraordibaire là-dedans et que vous-même, si vous vouliez...

Ne vous en déplaise, monsieur, n'arrive pas qui veut au titre honorifique de conseiller municipal dans la grande ville de Hull et j'en sais de bien plus malins et de bien moins tourtes que vous qui n'y ont pas réussi. A bon entendeur, salut.

Onésime Lapoire, dès son âge le plus tendre, avait montré de grandes dispositions pour les sciences et les arts et je dirais même que, dès sa naissance, il était ambulipède, si des auteurs connus n'avaient abusé de cette expression. A trois ans, il surprenait sa mère par ses réflexions frappées au coin de l'esprit critique le plus vif et à six, il pouvait dire son fait au charretier le mieux embouché de Saint-Romuald, en français ou en anglais, indifféremment. A dix, son père, brave cultivateur des environs, le mit en apprentissage à la fromagerie.

Il y a loin d'une fromagerie au Capitole, me dites-vous, mais cela ne m'importe guère car je n'ai l'intention d'aller jamais à l'un ou à l'autre et, de plus, je vous prierai de ne pas m'interrompre constamment, vous empêchez les bons messieurs et les bonnes dames de m'entendre. Tenez, regardez là-bas, la ferme...

Quoi ? Méderic Martin ? Mon cher ami, si vous n'étiez pas tout à fait crétin, vous me laisseriez tranquille avec vos inepties. Vous m'empêchez de développer mon sujet, voilà tout, et vous allez me faire laver la tête par le directeur du "Nationaliste" qui attend ma copie avec une impatience fébrile. Je continue.

Si je vous racontais toute la vie d'Onésime Lapoire depuis ses débuts à la fromagerie jusqu'aux époques contemporaines, je n'en finirais jamais et le journal devrait agrandir son format : je me vois donc obligé de passer rapidement sur son stage dans l'épicerie en détail, ses débuts dans le commerce de gros, sa nomination de marguillier en second, de onzième sous-vice-président de la Saint-Jean-Baptiste et enfin son élévation au rang exalté d'échevin. Comme je veux vous raconter simplement la manière dont l'échevin Lapoire s'est fait voler ses culottes et comment le voleur a été puni, je me trouve en face d'un dilemme : vous amuser ou dire la vérité. Il me faut donc couper au plus court et au dilemme.

—Garçon, les ciseaux !

Depuis une semaine ou deux, les braves commerçants d'Hull vivaient dans des transes continuelles. La femme du boucher Lanteigne avait constaté la disparition de sa planche à repasser et les cuvettes à linge de Mme Ladurantaye avaient été subtilisées. Cependant qu'un indigne farceur avait coupé la queue d'un cochon dans l'étable du vieux Charlebois, un brigand avait enlevé trois tourtières, un rôti de porc frais et une assiettée de beignes dans l'armoire de la vieille demoiselle Latulippe qui demeure à deux pas du marché neuf.

Une bande de brigands, c'était évident, pillait la ville et les deux agents de police qui composent la "force constabulaire" d'Hull, étaient littéralement sur les dents quand ils n'étaient pas ailleurs. Cependant, la coupe déborda le jour où l'échevin Lapoire, se levant, ne trouva plus ses culottes.

Comme un éclair, comme une traînée de poudre, comme un cyclone, la nouvelle parcourut la ville en émoi: "Lapoire a perdu ses culottes, on a volé les culottes de Lapoire ! ! ! "

Celui-ci attendit que sa femme lui apportât d'autre "butin", puis il ne fit qu'un bond jusqu'à la salle du Conseil, où le maire était déjà arrivé.

—On m'a volé mes culottes! dit-il avec l'air de Mounet Sully au second acte de Britannicus.

—Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? dit le maire.

—Trouvez-les. Notre ville est à la merci des voleurs qui viennent de partout. Aujourd'hui ce sont mes culottes, demain ce sera le coffre-fort de la ville, après-demain...

Et le pauvre Lapoire s'arrêta suffoqué.

Le soir même, une séance du Conseil réunissait tous les conseillers municipaux et l'échevin Lapoire présenta une motion pour demander l'augmentation de l'effectif de la police. Il s'en suivit une discussion :

L'échevin Péladeau déclara ne pas voir la nécessité d'engager cinq hommes de police d'un seul coup et que de plus il n'y avait pas d'argent dans la caisse municipale pour les payer.

L'échevin Bibault exprima son regret de ce que l'échevin Lapoire se soit récemment fait voler ses pantalons dans sa chambre mais que ce dernier doit éprouver de la joie de n'avoir pas été dedans au moment du vol, car Hull se trouverait peut-être à court d'un échevin et dans l'obligation de faire une nouvelle élection.

Cette spirituelle saillie eut le don d'exciter l'ire de Lapoire, qui riposta qu'en tous les cas, ce n'était pas l'échevin Bibault qui viendrait le battre dans son quartier.

L'échevin Nelson ne veut pas entendre parler de dépenses nouvelles et il dit sans ambages. C'est alors que l'échevin Fredaine s'écrie : M. le maire, l'esprit de contradiction est tellement grand chez M. l'échevin Nelson que si le malheur voulait qu'il se noyât au pied d'un rapide on le retrouverait à la tête de ce même rapide."

Ici l'échevin Nelson entame une discussion avec le maire au sujet de la route nationale contournant la princière demeure de M. le maire Puidu. Complétant ses remarques, M. l'échevin Nelson déclare que, l'hiver prochain, le maire souffrirait des conséquences de cette action.

"Cela prendrait un autre gibier que vous, échevin Nelson pour venir me vaincre aux élections de l'hiver prochain si je me décidais de me présenter de nouveau, répondit M. le maire. Tant qu'à la route nationale, ajouta-t-il, c'est le gouvernement et non moi qui a fait le tracé et si nous ne l'avions pas acceptée par voie de l'avenue Laurier, nous n'aurions rien eu du tout. Vous allez croire que tout se termina comme cela, mais vous n'y êtes pas. L'échevin Lapoire avait, (qu'on me pardonne cette expression) ses culottes sur le coeur. Il reprit la lutte le lendemain, mais il se trompa d'adversaire et s'en prit à l'échevin Doucine, lui demandant s'il était prêt à maintenir ce qu'il disait la veille au sujet de la police.

L'échevin Doucine: "Est-ce de vos culottes que vous voulez parler M. l'échevin Lapoire"?

L'échevin Lapoire: "Non, vous accusez la police d'inefficacité."

L'échevin Doucine: "Jamais de la vie, je n'ai dit cela".

L'échevin Péladeau: "C'est l'échevin Nelson qui a tenu ce langage.

Le maire: "C'est cela, c'est à l'homme du coin que vous devez vous adresser".

L'échevin Nelson: "L'homme dans le coin c'est l'échevin Nelson, et vous n'avez pas le droit, Monsieur le maire, de vouloir rire de moi. Je vous respecte et je vous donne vos titres, vous me devez le respect comme représentant des contribuables du quartier No 5".

Le maire: "A l'ordre, à l'ordre, ou je vais voir à ce que vous soyez mis à l'ordre".

L'échevin Nelson: "J'ai le droit de parler, ce n'est pas vous qui m'avez mis ici. C'est le peuple et c'est à lui seul que je me dois".

On allait se prendre aux cheveux quand un des deux chefs de police fit son entrée dans la salle du conseil en criant en anglais, comme Archimède: "Je l'ai, le torrieux!"

—Qui? demanda le maire.

—Qui? clamèrent les échevins.

—Le voleur de culottes.

—Pas possible! fit l'échevin Lapoire, où est-il?

—A la "station".

Immédiatement, et sans plus de cérémonies, le Conseil s'ajourna pour aller jeter un coup d'oeil sur le voleur, car il n'y avait pas de doute que c'était lui. L'agent-chef l'avait vu ramassant une grande bande de toile dans un champ vague pour se sauver avec (la toile, pas le champ). Son délit était clair. Comme l'homme ne parlait qu'anglais et qu'il était nègre, on ne l'avait pas interrogé, et les curieux qui se pressaient autour de la "station" pouvaient faire toutes les suppositions possibles et imaginables. Peu à peu, la nouvelle se répandit qu'on tenait le voleur et la vieille demoiselle Latulippe fut prévenue. Elle arriva quelques instants après, des bigoudis dans les cheveux et un rouleau à pâte à la main en criant : " Qu'on le pende tout de suite :

Mais l'effectif complet de la police formait un cordon autour du poste et l'agent Citrouillard jura qu'on enjamberait son cadavre avant de s'emparer de la sacrée personne du prisonnier. "Il faut respecter la loi", dit-il froidement, un bâton de police braqué sur la foule.

—La loi, dit le maire, je ne vois que ça même pour les nègres, dispersez-vous. Que chacun rentre chez soi. Demain, la justice se prononcera.

En vain le boucher Lanteigne et le vieux Charlebois voulurent-ils tenter une révolte, on les apaisa et la population s'en alla se coucher commentant diversement les événements de la soirée. L'agent Citrouillard était le héros de l'affaire et un des conseillers proposa qu'on lui fit donner une médaille commémorative.

L'aurore, de ses doigts de rose, avait à peine entrouvert les rideaux du ciel sur la rivière de ce nom que toute la population d'Hull se pressait déjà dans les rues boueuses de la métropole du comté d'Ottawa. Le maire était là, aussi les diverses victimes des vols.

L'échevin Lapoire portait un habit noir, ce qui fut vivement commenté par tout le monde.

A dix heures seulement, le magistrat, après avoir demandé un service d'ordre autour du palais de justice, laissa la foule pénétrer dans l'enceinte du prétoire. Tout Hull s'y trouvait. Il y avait des draveurs de Booth et des scieurs de chez Eddy, des soufreuses d'allumettes et des hommes de chantiers, des bourgeois et des rentiers, des oisifs et des occupés. Tout le monde demandait au moins la tête du voleur.

Enfin, l'accusé vint et le greffier le questionna d'abord en français, ce qui fut inutile, puis en anglais, ce qui réussit mieux. Il déclara se nommer George Washington Bryan Roosevelt Wilson, natif de South Bend, Indiana, journalier et père de famille.

L'agent Citrouillard, sentant que tous les yeux de l'auditoire étaient braqués sur lui, plastronnait dans un uniforme trop grand pour lui, et c'est d'un air important qu'il déposa ce qui suit :

—Votre Honneur, je faisais ma "beat" hier soir, quand en r'virant la grange des Sansfaçon, au ras la "dam" du bonhomme Côté, j'ai vu une forme dans le champ. Comme de raison, j'ai pris mon bâton et j'ai couru. C'était lui, (geste vers l'accusé—silence de mort dans l'auditoire anxieux).

—Ensuite ?

—En arrivant au ras lui, j'ai vu qu'y ramassait qu'èque chose de blanc. J'ai dit : "Quoi c'que tu s... icite" ? Y m'a répondu : "What's that ? "

C'est sa réponse qui m'a donné des soupçons et j'lai arrêté. J'ai vu qu'il avait ramassé une bande d'inguène que voici.

Et le brave limier montre une large bande de coton blanc de vingt-cinq verges environ, qu'il déploie. Le greffier en est couvert.

—A qui, ce coton ? demande le juge.

—J'en sais rien, répond l'agent. Puis, d'un air mystérieux : "On fait une investigation."

Ici, l'échevin Lapoire s'avance vers le tribunal et demanda la permission de poser une seule question. Le juge le lui ayant permis, il demande à mi-voix à l'accusé : Où sont-elles ?

—Quoi? fait le juge qui n'est pas au fait.

—Mes culottes, minaude Lapoire. C'est lui qui les a prises.

Heureusement, le prisonnier, qui n'a pas compris la question de Lapoire, s'explique en quelques mots. Se trouvant sans ouvrage à Montréal, il a été engagé par un grand journal nouvellement fondé pour établir des signaux dans les champs. Le journal devait envoyer des numéros de son tirage à Ottawa, en aéroplane, et il lui fallait des signaux pour se guider. Cela explique sa présence non loin d'Hull, elle-même non loin d'Ottawa.

Ses explications suffirent au tribunal qui acquitta le nègre aux noms illustres et tout le monde s'en alla fort désappointé en pestant contre la grosse voisine : Ottawa.

Tout cela aurait pu finir mal, car la population était montée, mais une nouvelle rapidement annoncée, calma les esprits :

On avait retrouvé les culottes de l'échevin Lapoire : En effet, le matin même, Mme Lapoire, née Beauséjour (Aglaé) avait retrouvé les culottes de son époux sur sa machine à coudre, où elle les avait mises pour les réparer.

Les malins disent qu'elle voulait se les ajuster en vue du triomphe prochain du mouvement féministe !

P.-M. B.

NOTRE REFÉRENDUM

Serait-il opportun de fonder une Corporation des journalistes de langue française d'Amérique ?

Nous avons reçu, cette semaine, deux réponses très intéressantes, que nous publions ci-dessous, sur l'opportunité de fonder une corporation des journalistes de langue française d'Amérique.

Nous prions instamment tous nos confrères de langue française de bien vouloir nous faire connaître leur opinion sur ce sujet. Les correspondances, signées ou non, sont publiées et, s'il y a lieu, commentées, dans les colonnes du "Nationaliste".

M. le directeur du "Nationaliste",

L'initiative prise par votre journal de créer une association de journalistes de langue française en Amérique est excellente; celle de recueillir auparavant les différentes opinions des parties intéressées est encore meilleure, car elle démontre que vous entendez fonder une société dont le but serait déterminé à l'avance et à l'unanimité par ceux qui sont appelés à en faire partie, et non pas par un seul individu ou un groupe en minorité, comme cela s'est toujours fait jusqu'ici. Si l'initiative d'un tel projet est bonne, sa réalisation est très problématique et demanderait tant d'efforts que bien courageux celui qui voudrait l'entreprendre.

Permettez-moi, d'abord, d'exposer la situation des journalistes de langue française au Canada telle que je la vois journellement au cours de mes chasses aux nouvelles.

1o.—Cinquante pour cent des reporters sont ignorants et font du tort à l'autre moitié ; 80 p.c. sont dépourvus de tout esprit de camaraderie ; 90 p.c. sont d'une passivité révoltante et un grand nombre n'agissent pas de manière à se faire respecter par ceux qu'ils approchent.

2o.—Certains propriétaires de journaux de langue française de la Province de Québec sont encore plus ignares que leurs reporters, en ce qui concerne le journalisme naturellement, car, en matière de roublardise politique, ils en savent beaucoup plus long qu'eux. Ils considèrent les reporters comme des machines à écrire et non comme des hommes qui peuvent penser, réfléchir et comprendre ce qu'on leur "FAIT ECRIRE". Incapables de discerner un bon homme d'un mauvais, ils paient à tous indifféremment des salaires de famine.

3o.—Le public (j'entends par là les gens à qui les reporters ont affaire dans l'exercice de leurs fonctions) les considère aussi mal que leurs directeurs ; ils les raillent, les commandent, les interdisent, et parfois les insultent, ces derniers parce qu'ils ont des " influences" dans tel ou tel journal.

On peut remédier facilement au premier point et une association donnerait certainement de bons résultats, mais la situation ne s'améliorera pas tant que vous n'aurez pas réformé dans les deux autres cas, et je considère cela impossible.

Vous n'arriverez jamais à faire comprendre à tel directeur pourtant libéral qu'un journaliste qui fait son travail consciencieusement et proprement vaut plus que 12 dollars par semaine. Vous n'arriverez jamais à persuader tel autre que sa place n'est pas dans un journal qui coûte des milliers de piastres à la province pour publier les discours de l'éloquent représentant de la division Ste-Marie au club Lemieux. Vous ne parviendrez jamais à convaincre le propriétaire de telle autre feuille qu'un reporter n'est pas fait seulement pour "couper" un autre journal concurrent en publiant des canards idiots qu'il lui faut rétracter le lendemain, mais pour dire et au besoin commenter ce qu'il a vu ou entendu durant la journée, et non pas ce qu'il a entendu dire ou ce qu'il lui a plu d'imaginer.

Vous ne réussirez jamais à faire entrer dans la tête du propriétaire d'un troisième journal que le français doit s'écrire en français et non en arabe ou en esquimau et qu'un directeur qui veut se faire respecter par ses employés doit d'abord les respecter. Vous n'arriverez jamais à faire comprendre à un commissaire que les délibérations du Bureau de Contrôle, qui est élu par le peuple, doivent être connues du peuple, et qu'un reporter qui a attendu pendant trois heures dans un corridor a droit à une réponse, sinon affirmative, du moins polie. Vous ne ferez jamais croire à un député ou à un échevin ou à tous ces hommes dits "publics" que le journaliste n'est pas fait pour rapporter moyennant un pourboire de 50 cents les inepties qu'ils ont bien voulu débiter au cours d'une assemblée à laquelle assistaient deux pelés et un tondu.

Je résume. Ce qu'il faut, c'est arriver à faire du journalisme une profession, et non un métier, et faire respecter cette profession aussi bien par le public que par les propriétaires de journaux. Combattre des éléments aussi puissants me semble bien difficile à tenter ? Enfin, puissiez-vous trouver le moyen de convertir des tout-puissants pour donner un peu de liberté et de bonheur à ces pauvres petits reporters! C'est la grâce que je nous souhaite !

Je suis un chien qui ronge son os.

Note du "Nationaliste". — Notre confrère nous pardonnera d'avoir promené dans son texte des ciseaux conciliateurs. Il valait mieux, croyons-nous, faire disparaître certaines allusions d'une transparence blessante pour ceux avec qui nous avons besoin de compter afin de "faire du journalisme une profession". Les propriétaires de journaux auraient, en effet, tout autant à gagner que les journalistes, de la réhabilitation de la profession.

M. Léon Lorrain, directeur du
"Nationaliste"

Cher confrère,

Je vois, dans le dernier courrier de France, que les rédacteurs de "l'Oeuvre" viennent de lancer une excellente idée, celle de revendiquer un des quarante fauteuils de l'Académie pour l'un des maîtres actuels du journalisme.

C'est très beau, me direz-vous, mais... c'est en France que cela se passe. Oui. Mais en notre pays aussi on se rend compte que le journalisme, qui est la quatrième puissance, doit être dirigé par des gens remarquables. Et c'est tout naturel. Puisqu'on ne confie la direction d'une usine ou d'une maison de commerce qu'à des gens compétents, ne doit-on pas confier à des gens compétents la direction de l'opinion publique ?

Le proverbe dit que le journalisme mène à tout pourvu qu'on en sorte. On a vu, en effet, d'anciens journalistes devenir ministres. Mais ce qui est beaucoup plus intéressant, voilà que nous voyons aujourd'hui un ancien ministre devenir journaliste: M. Fielding qui prend la direction du "Telegraph".

Cet événement, en dehors de sa portée politique que nous n'avons pas à discuter ici, contribuera à jeter un lustre nouveau sur la carrière journalistique. Il vient à point pour démontrer l'utilité, la nécessité de fonder une corporation de journalistes qui formerait des sujets aptes, après un stage préparatoire, à prendre la direction d'un journal sans qu'il soit besoin qu'ils aient été préalablement ministres.

Inutile, je crois, de dire quel avantage ce serait, pour les éditeurs de journaux, de trouver des journalistes et des reporters capables, dès leur entrée en fonctions, de faire un bon service et de contribuer par là au progrès du journal auquel ils seraient attachés.

R. V.

MA BLAGUE

J'avais une blague, une chouette de belle blague, fabriquée avec la peau d'un chat domestique et toute pleine de tabac exquis.

Chaque jour elle s'ouvrait toute grande et la fumée bleue de plusieurs pipes montait lentement dans la salle de rédaction. Elle a disparu, l'autre midi; sans doute qu'un confrère joyeux, doit, dans le moment offrir une pipée de bon "quesnel" à un rédacteur de la "Presse" !

Détail intéressant, j'avais laissé, dans cette fameuse blague, ma pipe de 15 sous, et un paquet d'allumettes.

Cette pauvre blague ! Ira-t-elle s'échouer, avant bien des années, dans la poche d'un ministre ? ou bien, la laissera-t-on ou pourrir sous les gouttières, dédaignée des gras matous, qui furent jadis de ses amis !

...On me l'a volée, à la veille de l'élection de Chateauguay!... Elle avait l'ampleur d'un portefeuille!... qui sait... d'indignes cabaleurs s'en sont peut-être servis là-bas !

C'est la vie, j'ai perdu ma blague, mais, je compte sur la générosité de Paul Hamé pour avoir du tabac à l'avenir et je me console en songeant que la veste de certains candidats d'ici à quelques mois sera beaucoup mieux cousue que ne l'était ma blague !

Adolphe NANTEL.

Corrigeons - nous

N'écrivez pas, Ne dites pas:	Mais plutôt:
Bréboeuf	Brebeuf
Burgess	Bourgeois
Carrière, rue	rue des Carrières
Carré Viger	square Viger
Chemin de la Côte des Neiges	côte des Neiges
Côte Visitation	côte de la Visitation
Delorimier	de Lorimier
Désiré	Dezery
Duluth	du Luth
Harbour, rue	rue du Havre
Henri Julien	Henri-Julien
Joliette, rue	Joliet
Josephat	Josaphat
Lasalle, rue	de la Salle
Mance, rue ou Mance (Jeanne)!	Jeanne-Mance
Notre Dame de Grâces	Notre-Dame-de-Grâce
Outremount	Outremont
Récollets, rue	rue des Récollets
Sault aux Récollets,	Sault au Récollet
le Square de la place d'Armes	la place d'Armes
Terrace X	Terrasse X
Voltigeurs	rue des Voltigeurs
Westmont	Westmount

Notre ville compte plus d'un chemin, plus d'un boulevard dont on fait précéder le nom du mot "côte". Côte est synonyme de chemin, — chemin montant. Il ne faut donc pas dire : chemin de la côte Sainte-Catherine, chemin de la côte des Neiges, etc. N'a-t-on même jamais entendu dire: chemin de la côte Sainte-Catherine Road?

Les gens de langue anglaise ont tort, pour le même motif, de dire : Côte des Neiges Road.

Une prononciation dont il faut se défaire, afin de ne pas passer pour des barbares, c'est "Colombe", dans Christophe-Colomb. Disons donc "Colon"; ça suffit.

N'allons pas dire, par désir de purisme: le quartier de de Lorimier.

Nos conseillers municipaux ont changé, l'an dernier, les noms d'un bon nombre [illegible]. Elles sont décorées d'ens[illegible]briquées avec beaucoup plus de soin qu'on n'en a mis à orthographier ces noms.

Rigaud se lit	Rigand,
Jogues	Joques
des Ecorres	Ecorces
Vauquelin	Vanquelin

Sur d'anciennes rues, les enseignes nous disent bien à tort que, dans l'une et l'autre langues, on doit écrire Ste-Elizabeth, St-Patrick, Terrace St-Nicholas.

Parmi les vocables de cette catégorie, la perle semble être George-Emile, à moins que ce ne soit Marseilles...

Un autre nom pas méchant du tout, c'est: le parc Sir George Etienne Cartier!

E. M.

M'AS - TU LU?

Il eut, il y a quelques années, quand il étudiait la médecine à Laval, des succès littéraires dans nos gros journaux. On a prétendu qu'il les devait à ses cheveux, qu'il portait très longs et qu'il avait crépus. Mais ce sont là propos de chauves envieux.

Car il avait, que dis-je, il a un fort joli talent littéraire. Et je n'en veux pour preuve que le morceau — ça s'appelle, je crois, de la poésie en prose — qu'il donna à notre confrère *le Temps*, d'Ottawa, et que voici :

* * *

LES COURS DANGEREUSES

"Pendant l'hiver, les débris de toutes promenades se sont amoncelées en arrière des résidences.

"Peu d'inconvénients à cause du "gel". Mais le dégel est venu et avec lui le danger des mauvaises odeurs et des permentations incrobigènes.

"Dans les grandes villes, une organisation régulière d'épuration des cours résidentielles rend un service éminemment de première nécessité.

"Dans les cités moins importantes est-ce que les microbes sont plus compatissants ?

"Je ne le pense pas !

"Alors, le danger des infractions est le même !

"Pourquoi les municipalités ne font-elles rien ou à peu près dans le but de préserver les citadins ?

"On me dira que les dépenses sont excessives.

"Soit !

"Mais la vie ne vaut-elle rien ? S'il est impossible d'organiser un service aux dépens de la corporation, ne pourrait-on pas entreprendre un service volontaire de nettoyage des cours encombrées et dangereuses.

"Pendant l'hiver, ceux qui veulent faire nettoyer leurs cours au printemps avertiraient la municipalité et au printemps la corporation engagerait des nettoyeurs de cours qui iraient "chez les clients" à bas prix !

"Le premier, qui comprend ce moyen n'est pas parfait, mais c'est un commencement.

"Et l'exemple du voisin est contagieux.

"Mieux vaut cette contagion désirable, ici, que celle des microbes homicides. L'entreprise est à faire. Et qui sait si dans un avenir rapproché tous les citoyens n'écriront pas à la municipalité pendant l'hiver ?

"En tout cas, il est urgent de tenter ce moyen de vider les cours, dans l'intérêt général. Il y a quelques jours un particulier est venu chez moi. Voulez-vous faire nettoyer votre cour ?

"La servante était seule.

"Je ne sais pas, Monsieur, mais je sais que ça pue en arrière ; passez demain, le Docteur et Madame seront là !

"Et le particulier n'est pas revenu ! Je m'en mords les pouces et je m'en boucle le nez !

"Revenez, revenez, revenez, monsieur le Videur bénévole !

"Et voilà le triste sort d'un grand nombre de vous, compatriotes, désireux comme moi de se désalir.

"Je confie notre sort aux hygiénistes municipaux !

"Inspirez-les, ô mon Dieu !"

—O mon Dieu, inspirez-le !

L'IMPRESSARIO.

PENSEES D'AUTOMNE

Le jour est terne; le soleil se fait avare de ses rayons; on dirait qu'il s'emmitouffle dans la fourrure grise des nuages afin de braver l'hiver qui apparaît au loin casqué de neige, revêtu de givre, de frimas et de glace, les bras croisés retenant la tempête qui bientôt soufflera en étourdissante "poudrerie".

Les premières gelées, telles les Fées antiques métamorphosant en princesse la modeste Cendrillon, ont jeté à profusion la pourpre et l'or sur le vert du feuillage et comme si le poids de cet or et de cette pourpre était devenu trop lourd, chaque feuille, lasse de son fardeau, tombe morte sur le sol.

Les fleurs les plus vivaces luttent pour la vie. Quelques-unes, chaque matin, semblent chercher la chaleur trop rare du grand flambeau qui réchauffe et éclaire le monde. Elles redressent leur tige engourdie par la froihure, ouvrent, détendent leurs pétales et lancent dans l'espace leur dernier parfum...

A la campagne, les animaux qu'on a laissés paître dans les champs, attendent impatiemment que leurs maîtres les rentrent dans des écuries ou des étables confortables. Ils ont l'air sombre, abattus et mélancoliques.

Et l'homme, riche ou à l'aise, lui aussi se prépare à lutter contre les intempéries. La prose succède à la poésie. Il faut parler de combustibles, penser aux doubles-portes et aux doubles-fenêtres, faire retaper les paletôts fourrés, et les toques de visor. ou de mouton de Perse, ou bien en acheter d'autres. La femme songe — c'est un détail important — à ces ignobles pardessus qu'il va falloir chausser et qui grossiront "démesurément" un pied mignon et charmant.

Et l'homme pauvre grelotte d'avance. Qui lui donnera une bûche pour réchauffer ses membres maigris et malades? Qui l'assistera dans le soutien de sa famille pendant la dure et inexorable saison ?...

Pensées d'automne, tout cela, de cet automne canadien si capricieux qui se moque des sourires et prépare bien des larmes.

Paul-G· OUIMET

Le Canadien-Nord

SERVICE DE L'EMBRANCHEMENT DE MONTFORT.

A l'occasion du Jour d'Actions de Grâces, lundi le 20 octobre, un train spécial quittera Huberdeau à 4.20 p.m. Sixteen Island Lake à 5.02 p.m. Montfort 5.35 p.m. Morin Heights à 5.55 p.m. arrêtant à toutes les stations intermédiaires et correspondant à Montfort Jonction, avec le train No 420 du C.P.R., partant de là à 7.29 p.m. et arrivant à la gare Viger à 8.46 p.m.

Le changement d'horaire du Pacifique ne devant prendre effet que le 26 octobre, des changements importants sont nécessaires dans le service entre Huberdeau et Montfort Junction, tous les jours excepté les dimanche et lundi. Le train No 41, qui devait partir d'Huberdeau à 6.30 a.m., arrivant à Montfort Jonction à 9.30 a.m., correspondant avec le Pacifique Canadien dû à la gare Viger à 11.00 a.m., ne commencera à circuler que le 28 octobre 1913. D'ici là ce train sera un extra et partira d'Huberdeau à 6.30 a.m., arrivant à Montfort Jonction à 9.07 a.m., correspondant avec le Pacifique Canadien arrivant à la gare Viger à 10.35 a.m.

LE RELAIS HOTEL FASHIONABLE
Coin Berri et St-Louis à coté du Viger

Magnifiques chambres, Sall es de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. R epas à 35c.
NAP. GEOFFROY, PROPRIETAIRE.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE
58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

VICTORIA HOTEL
ANGLE DES RUES SAINT-JACQUES ET WINDSOR

Avec tous les améliorations les plus modernes. Eau chaude et froide dans toutes les chambre ainsi que le téléphone.
Plan Américain, prix $2.00 par jour.
Prix spéciaux aux voyageurs de commerce.
Vis-à-vis de la gare Bonaventure, à proximité de la rue Windsor.

Sans égaux pour la vitesse, le confort, la qualité de l'équipement et du service.
Prochain Départ "ROYAL GEORGE" 18 Oct.
MONTREAL — QUEBEC — BRISTOL
COMPAGNIE DE NAVIGATION DU CANADIEN NORD Limitée
226-230 St-Jacques, 530 Ste-Catherine Ouest, 286 rue St-Jacques, 128 St-Jacques, 9 Boulevard St-Laurent où tout agent de navigation ou de chemin de fer

Chez Frncois Coppée

Un livre de l'ancien secrétaire du poète des humbles.

(De la "Semaine littéraire")

M. Claude Couturier, qui fut pendant douze années le secrétaire de François Coppée, vient de publier ses souvenirs sur le poète disparu.

Ceux qui espèrent de tels ouvrages des indiscrétions piquantes seront déçus par celui-ci: M. Couturier n'y fournit aucun aliment à leur malignité. Sa longue familiarité avec Coppée n'a fait qu'accroître son admiration pour celui qu'il nomme "le plus indulgent, le plus spirituel et le meilleur des hommes", et le portrait qu'il en trace est tout pénétré de respectueuse affection. Il n'en a, au reste, que plus de garantie de vérité, car on ne comprend bien que ceux qu'on aime bien.

Peut-être, cependant, ce portrait manque-t-il un peu de profondeur. M. Couturier a vécu avec Coppée, il ne semble pas être précisément entré dans son intimité. Il a eu, il est vrai, l'avantage de l'observer dans l'abandon de la vie familière. Mais si simple et si ouvert que fût "le patron" pour son secrétaire, il n'en restait pas moins "le patron". On rencontre peu dans les souvenirs de M. Couturier de ces remarques qui éclairent un tempérament intellectuel, de ces confidences qui révèlent l'arrière-fond d'une âme. Cependant, il n'est que juste de reconnaître au portrait qu'il nous donne de Coppée de précieuses qualités de sincérité et de vie.

Le "bon" Coppée, appelait-on familièrement le poète des "Humbles." Le livre de M. Couturier nous permet de donner son plein sens à cette expression banale, en mettant en pleine lumière la simplicité, la droiture et l'exquise délicatesse de son cœur, la chaleur et la fidélité de ses amitiés, son obligeance inlassable et son inépuisable charité.

Coppée aimait à écrire ce quatrain sur les albums qu'on lui présentait :

Donner sans savoir qui demande,
Donner sans savoir qui reçoit ;
Le plus noble geste qui soit
Est d'ouvrir la main toute grande.

Ce noble geste lui était très familier à lui-même. Chaque dimanche, dans sa maison de campagne de Marnes, il donnait audience à tout venant. Son secrétaire était chargé de recevoir les visiteurs, de les "filtrer" et de retenir les visiteurs, pour lesquels Coppée déposait trois louis dans le tiroir aux aumônes. La première fois que M. Couturier remplit cet office, il ne se présenta que des quémandeurs intarissablement loquaces et des moins sympathiques. Lorsqu'il rendit compte au "patron" de sa matinée et de l'emploi des trois louis, Coppée se mit à rire de l'étonnement que lui causait l'étrangeté de ses clients : "Oui, tous des tapeurs, mon cher enfant.

Et vous en verrez bien d'autres! La plupart d'entre eux sont des fainéants invétérés, d'incorrigibles ivrognes, "mais ils sont pauvres tout de même!" Cette belle parole exprime bien la largeur de l'indulgence de sa charité.

Toute sa vie, Coppée fut en proie à d'incroyables tapeurs, qui, après avoir reçu leur sportule, s'en vengeaient en le déchirant. Il ne l'ignorait pas, mais n'en continuait pas moins à répandre des aumônes qui grevaient lourdement son budget.

"Vous n'avez plus d'argent?" s'écriait-il souvent en recevant son secrétaire. Et si celui-ci répondait: "Le tiroir n'est pas vide, il me reste quelque chose.—Euh! si peu de chose", disait-il en ouvrant son portemonnaie pour parfaire le dépôt des aumônes.

Sur la conversation du poète, on ne saurait désirer rien de plus explicite que le récit émouvant qu'il en a fait lui-même dans "la Bonne Souffrance". M. Couturier, qui l'assistait en ces moments décisifs et vit poindre dans son regard fixé sur les pages de l'Evangile l'aube de la foi naissante, ne fut pas étonné de cette évolution de son maître. Longtemps avant cette maladie, Coppée lui avait dit un jour:

—J'ai toujours été un chrétien et même un catholique, en somme. Si j'ai cessé de pratiquer ma religion avec zèle, c'est que les obligations, les contraintes qu'elle impose me gênaient, et je me demande quelquefois si ce n'est pas, hélas! un lâche et stupide respect humain qui, surtout, me poussa à m'en affranchir. En effet, je ne suis jamais entré dans une église sans ressentir une émotion très douce, sans m'y trouver conquis et consolé, et je veux au moins mourir avec des prières.

Puis, prenant ce ton de plaisanterie qu'il affectait volontiers pour couvrir ses sentiments les plus profonds:

—Je veux une longue agonie, les prêtres, les cierges et tout le tremblement!

Après un instant de silence, il ajouta plus gravement:

—Car je crois en Dieu et à l'immortalité de l'âme !

Ce néophyte, comme le dit M. Couturier, est un enfant prodigue repentant. Et lorsqu'il fut entré au foyer divin, il s'y retrouva aussitôt chez lui et se mit aux pratiques de la religion comme à des habitudes anciennes.

Son secrétaire témoigne de sa fidélité scrupuleuse à la moindre des observances chrétiennes et de la paix qui en fut la récompense. Il ajoute que Coppée fut "le moins ostensible des convertis" et "se garda de tout prosélytisme". Nous croyons devoir ici le contredire. Que Coppée fût discret dans son apostolat et se bornât souvent à "indiquer d'un mot aux autres la source où se rafraîchissait délicieusement son coeur", nous l'accordons, mais nous en savons envers qui il fut plus pressant qu'envers M. Couturier. Il serait, au reste, surprenant que celui qui allait se jeter avec tant d'ardeur dans la mêlée politique à la tête de la "Patrie française" (dont il fut même écarté comme trop catholique) n'ait pas eu à coeur de propager autour de lui la foi qu'il avait retrouvée.

C'est cette foi qui fut son soutien efficace dans le cruel martyre qu'il endura. "Ceux qui demandent à quel point sa conversion fut sincère, remarque M. Couturier, ne l'ont pas vu souffrir."

—Si je n'étais pas croyant, disait-il un jour à son secrétaire, je vous assure que je n'aurais pas subi "cela" jusqu'au bout.

"Cela", c'étaient les atroces souffrances causées par le cancer à la bouche qui le minait. Ceux qui l'entouraient se gardaient de prononcer devant lui le nom de sa maladie, mais il le répétait lui-même, malgré leurs dénégations.

—Allez, disait-il à son secrétaire en le fixant, ils ne me tromperont pas, je sais ce que j'ai.

Et M. Couturier lui objectant, avec autant d'assurance qu'il le pouvait, que les médecins eux-mêmes se déclaraient indécis sur la nature de son mal et qu'ils niaient tout au moins que ce fût... "ça", Coppée reprenait:

—Eh bien, si ce n'est pas "ça", c'est quelque chose qui ne pardonnera pas.

Ses amis se succédaient à son chevet et s'efforçaient de le distraire. Un jour, une actrice qui venait de jouer le rôle de Sylvia dans le "Passant" vint, au sortir même de la représentation, en costume de scène, lui apporter l'écho des applaudissements qui avaient salué une nouvelle fois son oeuvre de prédilection. Coppée la regarda un instant en silence. Puis, comme elle lui rendait compte de la représentation, il reprit gravement:

—Que tout cela est loin de moi ! Je vais mourir.

Au milieu de ses atroces souffrances, il gardait toute sa délicatesse de coeur. Un jour que son secrétaire l'entretenait de quelques détails de sa fonction, il l'interrompit tout à coup:

—Nous reprendrons cela demain, fit-il. Laissez-moi.

Mit-il quelque impatience dans ce congé? M. Couturier n'y prit même pas garde. Mais à peine était-il sorti que Coppé le fit rappeler pour s'excuser de l'avoir renvoyé "un peu brusquement peut-être".

Son agonie fut terrible, mais consolée par la redigion. Durant les crises qui le dressaient le visage convulsé et les mains à la gorge, son regard, qui resta jusqu'à la fin lucide, se fixait sans cesse sur le crucifix de son alcôve: "Ah! l'éloquence de ce regard, écrit M. Couturier. Il disait: Celui-là qui est mon Dieu a souffert autant que je souffre. Puis-je me plaindre en songeant à lui?"

Lorsqu'il sentit sa fin prochaine, ne pouvant se faire entendre, Coppée écrivit le nom de M. l'abbé Motet, vicaire de Saint-Sulpice, à côté de celui de M. Couturier et fit signe de la main à celui-ci de l'aller chercher.

Puis, en attendant le prêtre, retrouvant quelque chose de son ancienne vivacité, il griffonna à la hâte des ordres pour qu'on disposât tout ce qui était nécessaire pour l'administration de l'Extrême Onction et qu'on allât quérir les personnes qu'il voulait voir autour de lui en ce moment.

Lorsque le prêtre arriva, tout était prêt pour la cérémonie, qui commença aussitôt. Le moribond fit des efforts émouvants pour s'unir aux prières, arrachant de sa gorge serrée des lambeaux de prières.

La cérémonie terminée, tandis que M. l'abbé Motet lui disait : "Espérons !", Coppée leva la main vers le Christ de son alcôve comme pour témoigner que c'était en lui qu'il mettait tout son espoir, puis il la tendit plus haut encore, vers le ciel.

Ce fut son geste suprême.

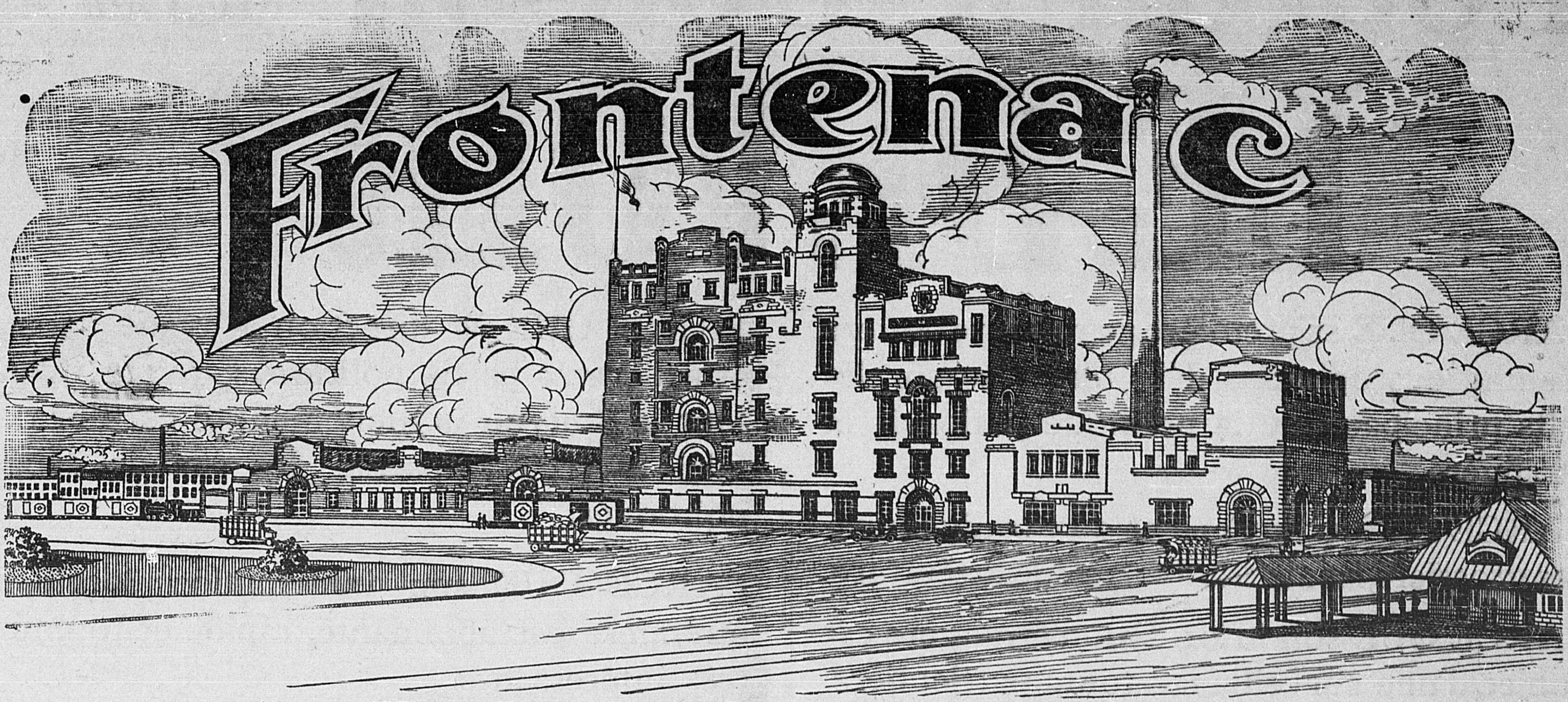

Longueur 425 pieds. Hauteur 115 pieds et Profondeur 120 pieds. Capacité 200,000 barils par an.

LA BRASSERIE FRONTENAC

LA PLUS BELLE, LA PLUS VASTE, LA MIEUX AMENAGEE DU PAYS

La Grande Industrie de la Brasserie ne peut pas, dans le monde entier, offrir un modèle plus parfait de construction et d'aménagement pour la production d'une bière parfaite que la Brasserie Frontenac dont nous publions une vue ci-dessus

Avec l'esprit d'initiative qui préside aux grandes entreprises, un groupe d'hommes d'affaires, chefs d'industrie, capitalistes, a trouvé que le moment était arrivé de doter le Canada d'une grande Brasserie Moderne, capable de produire une bière de qualité, l'égale des meilleures bières importées.

On s'est mis à l'œuvre résolument, mettant au service de l'entreprise le capital, la science, les connaissances techniques et pratiques de l'art du brasseur: de ce concours de circonstances, de capital et d'expérience est née

LA BRASSERIE FRONTENAC

Monumentale, toute en brique, acier et ciment. La Brasserie Frontenac s'élève en face de la gare du Mile-End sur le C.P.R., auquel elle est reliée directement, et occupe un vaste rectangle formé par les rues Casgrain, de Gaspé, Marmier et Bellechasse.

L'air pur filtré et la lumière circulent partout en abondance; on a délibérément éliminé l'emploi du bois: murs, planchers, plafonds en ciment sont soumis périodiquement au lavage à grande eau — voilà pour la salubrité.

La Brasserie Frontenac représente les dernières applications de la science au point de vue de l'agencement général des machines et appareils et du fonctionnement systématique de tous les spacieux départements de cette colossale industrie qui produit

LA BIERE FRONTENAC

L'EGALE DES MEILLEURES BIERES IMPORTEES

Dans une série d'annonces qui va suivre, nous donnerons une description complète de l'établissement, de son agencement et de son magnifique matériel.

La Bière Frontenac --- l'égale des meilleures Bières importées --- sera en vente le 21 octobre courant.

Frontenac Breweries, Limited, Montreal

TELEPHONE: ST-LOUIS 5610.

Pourquoi Doit-on Lire

LE DEVOIR ?

PARCE QUE sa première page toute entière résume des opinions désintéressées sur les faits principaux de la politique nationale et étrangère.

PARCE QU'aux images et aux badigeonnages grossiers, il substitue de la saine littérature.

PARCE QUE son information étrangère est l'objet d'une surveillance toute particulière.

PARCE QUE sa direction n'ayant aucune attache aux partis politiques qui se disputent le pouvoir actuellement, il est libre de faire le récit impartial des grands débats politiques.

PARCE QUE son information locale et étrangère est abondante, rapide et toujours très intéressante.

EN VENTE PARTOUT - - UN SOU LE NUMERO

CE QUI SE PASSE

Les candidats au trone d'Albanie.— La dépopulation en Allemagne. — Le roi d'Angleterre intime. — Le plus grand hotel du monde. — Une nouvelle robe.

La liste continue de s'allonger, des princes européens et des autres personnages disposés à ceindre la couronne d'Albanie.

C'est en ce moment le prince Guillaume Frederick de Wied dont les chances sont les plus fortes. Il est chef d'escadron aux uhlans de la garde prussienne. Il est marié à la princesse de Schonbourg-Waldenbourg, qui, récemment, lui a donné un fils. Sa mère était la princesse Marie de Hollande; sa grand'mère, une princesse roumaine appartenant à la dynastie de Cantacuzène. Il est apparenté aux maisons régnantes de Russie, des Pays-Bas, de Suède, de Roumanie, de Wurtemberg. Son mariage se fit sous les auspices de Carmen Sylva. On loue son charme personnel, sa culture variée et les belles soirées de musique qu'il donne à Potsdam. Ce mortel, comblé par les dieux et par les muses, aspire à consacrer sa vie aux Albanais et ne demande qu'à s'asseoir sur le trône de Valona. Il est le candidat de l'Autriche et de la Roumanie.

Après lui, il faut nommer le duc d'Urach, cousin, par sa mère, du prince de Monaco, gendre du défunt archiduc-oculiste Théodore de Bavière, aujourd'hui veuf et père de huit enfants, qui commande une division à Stuttgard. Puis vient Ferdinand, duc de Montpensier, arrière-petit-fils de Louis-Philippe, frère du duc d'Orléans, prince avide d'aventures, dont le yacht ne cesse de croiser sur les côtes d'Albanie en quête d'un appel qui se fait attendre. C'est ensuite le prince Maurice de Schaumbourg-Lippe, frère du souverain régnant, officier aux cuirassiers de la garde prussienne de Breslau ; — le prince Harald de Danemark, apparenté à la famille impériale allemande ; — le prince Guillaume de Suède: — le prince Albert Ghika, que son arbre généalogique fait remonter, comme Essad pacha, au héros albanais Skanderbeg lui-même. Parmi les candidats moins nés: le prince Skanderbeg Castriot, qui vit à Naples dans une douce expectative — le chef des Mirdites, longtemps captif d'Abdul Hamid à Constantinople; — surtout Essad pacha, dont le rôle reste douteux et qui pourrait travailler pour lui-même, — moins autant que les Jeunes-Turcs.

Cette émunération, longue déjà, n'est pas complète. Elle n'est même pas close. Des noms nouveaux s'y inscriront sans doute. Si l'on s'explique à la rigueur que des Albanais d'origine brûlent de faire le bonheur de leurs congénères, la candidature de princes européens reste un trait de bravoure digne de toute admiration. Sans doute, comptent-ils marcher sur les pas d'illustres modèles. Charles de Hohenzollern n'était qu'un jeune officier aventureux quand, voici quarante-sept ans, il prit secrètement un vapeur du Danube, sous le nom de Carl Ettingen, pour gagner sa future patrie, et le lieutenant autrichien Ferdinand de Cobourg prit, à vingt-sept ans, sans demander congé à Vienne, la route de Sofia en compagnie de M. Stanciof. Mais si la Roumanie, après la chute du prince Couza, était en proie à la féroce rivalité des boyards, du moins existait-elle; à Bucharest, siégeait un parlement, il y avait une armée, des autorités, une administration, une élite élevée à l'européenne, un sentiment national vivace, une histoire, une cohésion. De même, en Bulgarie; le prince de Battenberg avait essuyé les plâtres d'un édifice déjà élevé, avec toute une machinerie intérieure; Ferdinand y trouvait des hommes d'Etat qui avaient fait leurs preuves, tels Stamboulof et Radoslavof, aujourd'hui encore son premier ministre. En Albanie, tout est à faire, il n'y a rien.

Ou, plus exactement, tout ce qui existe est difficultés et menaces. Le prince européen que la faveur des puissances enverra là-bas aura affaire à ses compétiteurs locaux éconduits, dont quelques-uns, Essad pacha, par exemple, sont entourés de bandes farouches. Dans les villes de la côte, on trouve bien quelques hommes et jeunes gens qui, ayant séjourné à l'étranger, savent apprécier l'attrait des cafés et des brasseries, s'habillent comme des barons viennois et pressentent que le poignard et la carabine ne sont pas nécessairement les seuls principes du droit. Mais, derrière eux, dans les montagnes, on n'est pas aussi avancé; les Mirdites, les Mallissores, les Arnautes, tiennent le brigandage pour le plus honorable des négoces et la plus fructueuse des industries. Ils n'ont aucune unité. Ils ne se sont jamais mis d'accord que sur un point: ne pas payer d'impôt.

Bref, ce qui subsiste de l'ancien régime des sultans est à détruire de fond en comble. Il faut que le futur prince ait une santé robuste et la bourse bien garnie. S'il veut obtenir quelque chose, créer quelque chose dans cette province cahotique, ou bien il acceptera les subsides des cabinets étrangers, dont il ne sera que le valet bientôt exécré de son peuple; ou bien il devra y aller de sa poche. Il aura peu d'agrément celui qui ira s'asseoir sur le petit trône branlant tout rembourré d'épines.

* * *

Les journaux de Strasbourg ont publié récemment des chiffres intéressants sur la diminution de la natalité en Alsace-Lorraine. Mais le "Pays d'empire" n'est pas la seule province d'Allemagne où ce phénomène se manifeste. Dans tout l'empire, le taux de la natalité décroît avec rapidité.. Certains sociologues s'en félicitent, d'autres s'en affligent. Dans un congrès d'hygiène publique qui se tenait ces jours derniers à Aix-la-Chapelle, les lamentations ont prédominé. Du haut de la tribune, des patriarches éloquents ont déploré cette inaction à laquelle les Allemands contraignent aujourd'hui le peuple jadis surmené des cigognes nationales, apporteuses de progéniture.

Naturellement, c'est dans les villes que le phénomène est le plus apparent. La statistique berlinoise offre à cette égard des chiffres édifiants. Ils prouvent au demeurant que ce qui diminue, à Berlin comme presque partout ailleurs, ce n'est pas le nombre des mariages, mais le nombre des enfants dont chaque ménage assume la charge.

En 1871, Berlin comptait 820,000 habitants et en 1912 il n'en comptait pas moins de 2,095,000. Les mariages contractés dans la capitale allemande sont en proportion de l'accroissement de la population: 16,450 mariages en 1871; 22,298 en 1881; 45,-844 en 1912. Donc, entre 1871 et 1912, le nombre des mariages a triplé.

Le nombre des naissances, d'autre part, n'est aucunement en proportion. Il ne cesse de fléchir depuis une quinzaine d'années. De 1890 à 1906, il atteignait encore en moyenne 53,000 par an; mais depuis lors, la fléchissement se précipite. En 1912, 43,000 petits Berlinois seulement (y compris les enfants mort-nés) ont été mis au monde dans la capitale de l'empire. L'auteur du livre intitulé "Berlin stérile" calcule qu'après l'atmosphère de Paris, c'est l'atmosphère de Berlin qui produit le plus de figuiers stériles.

En province, sans atteindre ces proportions, la diminution de la natalité n'est pas moins flagrante.

La chute a été la plus sensible dans le royaume de Saxe. Depuis 1876, le chiffre des naissances a baissé dans le "rouge royaume" de 40 p.c., ce qui est vraiment énorme.

* * *

Un rédacteur du "Liverpool Daily Post" qui connait fort bien les choses de la Cour vient de donner à son journal de piquants détails sur George V. Le roi semble d'une nature un peu taciturne, mais il combat cette tendance, puisque, selon l'usage, il doit parler le premier. Il sait écouter, art difficile au dire de La Rochefoucauld.

Simple et tranquille dans sa vie privée, il s'occupe beaucoup de ses six enfants, tout en laissant une grande liberté à la reine pour ce qui touche leur éducation. Il mange avec un parfait appétit, boit du vin blanc ou du whisky, l'un et l'autre étendus d'eau, et fume, en moyenne, une douzaine de cigares doux chaque jour. Lorsqu'il lit, et il lit peu, faute de temps, il ne recherche point les romans: il préfère les récits de voyages ou d'explorations, goût très naturel chez celui qui se destinait d'abord à la carrière maritime. Ami des sports comme tous ses sujets, il monte à cheval, des chevaux toujours dociles, joue au tennis et tire avec habileté. Cet homme d'action ne s'intéresse pas aux modes féminines comme son père. Sa grande courtoisie pour les femmes ne va pas jusqu'à excuser les suffragettes. Leurs bruyantes manifestations l'irritent beaucoup et il ne cache point son mépris pour ces modernes et prosaïques Furies.

Dans sa vie publique, George V mérite aussi le nom d' "esclave du devoir". Il revise avec soin les discours que lui prépare un secrétaire. Il ne signe jamais une pièce sans connaître son contenu, ce qui représente une somme énorme de travail. Ce bon souverain n'abandonne ses opinions personnelles, très enracinées, que lorsque l'intérêr public peut y gagner. Ses ministres possèdent une réelle liberté pour choisir les fonctionnaires, sans favoritisme, puisque, parait-il, ce mal ne sévit point en Angleterre. N'oublions pas de noter ses idées sur les officiers et sur les membres du clergé. Il désirerait moins de pompe pour ceux-ci et plus pour ceux-là. En un mot il voudrait des officiers plus souvent en uniforme et une Eglise plus simple, plus conforme à la simplicité première.

* * *

Sur le côté ouest de Broadway, entre la 44e et la 45e avenue, à New-York, un nouvel hôtel est actuellement en construction qui non seulement éclipsera par ses proportions ceux des Etats-Unis, mais sera probablement aussi le plus grand du monde entier. Le nouveau Palace, qui doit être ouvert aux voyageurs le soir de la Saint-Sylvestre 1914, contiendra 1,800 chambres confortables munies chacunes d'un cabinet de toilette. Il s'élèvera à 24 étages au-dessus du sol; trois étages construits en sous-sol abriteront les cuisines et offices ainsi que les installations d'électricité. L'entreprise coûtera 62 millions et demi de francs, dont 35 millions ont été fournis par des capitaux anglais. L'acquisition des terrains, à elle seule, a englouti près de 20 millions. Pour faire place à la nouvelle construction, deux théâtres de New-York ont disparu, le Criterion et le New-York Theater, ainsi qu'un grand nombre d'immeubles anciens. Trois entrées conduiront à un grand hall central, haut de trois étages et sur lequel des balcons circulaires donneront accès. Le nouvel établissement, qui réunira tous les avantages du confort moderne, n'a pas encore reçu de nom.

* * *

Le Club des tailleurs de Chicago lance une robe nouvelle très pratique et appelée à un grand succès dans le pays des affaires, et du vent. C'est un vêtement commode et bon marché dont l'ampleur se plie et se déplie à toutes les circonstances comme à tous les caprices de la mode et à tous les embonpoints; les femmes les plus élégantes et les plus simples y trouveront leur compte, et les maris mieux encore. Que le corsage soit plus ou moins échancré, et l'on a à volonté une robe de ville, de sortie, d'intérieur, de dîner ou de soirée. La nouvelle robe n'est maintenue que par deux agrafes placées sur le devant; cet avantage sera très apprécié des maris, dit le "New-York Herald", qui, sans en donner de raisons, laisse à la sagacité du lecteur le soin d'en découvrir une ou plusieurs.

* * *

Le comte Hayaski, de son vivant, ministre, puis ambassadeur du Japon à la Cour de Saint-James, a été le principal artisan de l'alliance Anglo-Japonaise. Ses services n'ont sans doute pas reçu une récompense adéquate à ses yeux, car il administre à son gouvernement, dans des mémoires d'outre-tombe, une magistrale volée de bois vert. Ce qui est plus grave, c'est que, pour justifier ses critiques, le diplomate japonais vide le fond de son sac et raconte la genèse de l'alliance Anglo-Japonaise. Il montre le Japon hésitant entre l'entente et la lutte contre la Russie, envoyant le marquis Iro à Pétersbourg au moment même où M. Hayaski tâtait Londres; l'Allemagne empressée à compromettre la Russie dans l'aventure Mandchourienne; l'Angleterre résolue à assaillir la Russie.

Tout cela n'est pas absolument nouveau dit "Un Renseigné" dans la "Libre Parole" de Paris. Il y a beau temps qu'on sait que le russophile Ito a tenté, en 1901-1902, un suprême effort pour enrayer la crise et que cet effort a échoué, autant par les illusions de la Russie que par la sournoiserie du Japon. Certaines précisions sont pourtant gênantes.

Le gouvernement japonais est fort dépité de se voir pris, vis-à-vis de son opinion, en flagrant délit d'hésitation. Il lui est désagréable qu'une ombre soit jetée sur la page la plus brillante de son histoire.

Il n'est pas le seul ennuyé. A Londres, on est très gêné de voir ressusciter ce chapitre d'histoire ancienne. Certes, les Russes savent bien que les Anglais ont lancé les petits Jaunes contre eux. Mais pourquoi rappeler cette vieille histoire maintenant que l'on est amis, qu'on veut le rester et qu'on a quelque peine à contenir les tiraillements.

Les plus mortifiés ne sont pourtant ni les Japonais, ne les Anglais, ce sont ces braves Allemands, qui s'étaient posés en champions de la Russie pendant la guerre. On leur met aujourd'hui sous le nez que ce sont eux qui ont eu la première idée du bloc antirusse, qu'ils ont désiré être admis dans la combinaison et qu'on les a délicatement laissés dehors. Voilà qui est plutôt humiliant.

Imaginez un pays où une rebellion s'organise publiquement, où des bandes de volontaires s'arment, sous le commandement d'un général de division, vétéran de guerres coloniales, qui se pose ouvertement factieux, où des chefs de parti prêchent la révolte sans être inquiétés. Fiction, direz-vous. Nullement. Mais alors demanderez-vous peut-être, comment se fait-il qu'on n'en parle pas? Tout simplement parce que ce mouvement est dirigé par des protestants contre des catholiques et, qui plus est, contre des catholiques irlandais. Alors toute la presse juive, protestante et maçonnique fait le silence. Ah! s'il s'agissait de cléricaux, il y a beau temps que nous aurions entendu dénoncer ce prétorien factieux, ces politiciens rebelles et sonner l'alarme de la réaction menaçante. Mais les catholiques ont bon dos.

Maintenant, comment, dans ce Royaume-Uni, réputé comme le pays traditionnel du respect des lois, un tel mouvement peut-il se produire? Seuls ceux qui ignorent toute l'histoire britannique pourront s'en étonner.

Il y a, en Irlande, deux éléments: l'immense majorité catholique nationaliste, une petite minorité protestante orangiste. Pendant des siècles, cette minorité a fait la loi. Descendante de conquérants qui ont asservi l'Irlande, elle a maintenu rudement le joug. Les temps ont changé. Le sentiment national s'est réveillé dans les masses. La plainte de l'Irlande est devenue si forte que l'Angleterre n'a pu fermer l'oreille. Les libéraux, sous l'impulsion de Gladstone, ont inscrit à leur programme l'autonomie irlandaise, le fameux "Home Rule". Il leur en a coûté vingt années d'éclipse du pouvoir. Mais ils ont eu leur revanche en 1905. Le "Home Rule" est voté par les Communes et l'opposition conservatrice n'a même plus la ressource de la résistance des Lords. Alors elle a recours à la révolte. Elle attise les passions des Orangistes de l'Ulster. Elle leur souffle la rébellion. Elle annonce la guerre civile.

Fanfaronnade? Un peu, sans doute. Les mouvements vraiment dangereux ne s'annoncent pas à son de trompe. Il ne faut pourtant pas se leurrer. La surexcitation des passions en Irlande est très réelle et des troubles sérieux sont certains, à moins qu'un arrangement "in extremis" n'intervienne entre les parties. La chose est possible et même probable. Déjà un appel de conciliation a été lancé par lord Loreburn. En Angleterre, on a le bon sens de traiter avec les oppositions; on ne se préoccupe pas uniquement de les étrangler.

L'OBSERVATEUR.

HISTOIRE DE CHASSE

Le correspondant d'un journal régional écrit :

L'un des plus intrépides chasseurs de Saint-Hilaire a été à la chasse au chat sauvage, dans la montagne, ces jours derniers.

La chasse au chat sauvage, comme on sait, se fait la nuit.

Sur la lisière d'un champ de blé-d'Inde, il vit quelque chose remuer, épaula et tira. La bête poussa un grognement, fit quelques sauts et s'immobilisa.

Ce vaillant Nemrod, fier de son coup, accourut vers sa victime. Mais, quelle ne fut pas sa stupéfaction en s'apercevant qu'il avait tué net son propre chien "Flairenlair", qu'il avait payé cinquante cents, au début de la saison, d'un cultivateur du Brûlé.

C'est ce même chasseur qui, l'an dernier, tua le petit cochon de son voisin, qu'il prit pour un renard noir.

On le dit un peu visionnaire.

Un jour qu'il chassait la perdrix, il cribla de plomb — heureusement que c'était du huit — les jupes d'une dame de qualité qui traversait le bois du Domaine, sur le chemin des Trente.

Un autre jour, au Bord de l'Eau, il prit pour un oiseau de mer, les ailes éployées, le pantalon d'une paroissienne, étendu sur une corde à linge.

Il est question de lui interdire le port des armes à feu.

Il faut dire en toute justice, qu'il y a de meilleurs chasseurs que cela à Saint-Hilaire.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres

LA VIE UNIVERSITAIRE

L'A. C. J. C., la formation personnelle et l'action sociale

L'œuvre de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est aujourd'hui connue d'un grand nombre. Vous me permettrez cependant, d'y revenir, et, d'abord de détruire les préjugés que d'habitude on a à son égard.

Certains nous disent, par exemple: "Votre association, c'est une "affaire" nationaliste !"

Mais, d'abord, est-ce une secte politique quelconque? Avant de répondre à cette question, examinons les programmes des différents partis ou écoles politiques.

Les libéraux (en politique), si je ne me trompe, sont opportunistes et, pour le moment, voudraient bien en "montant" leur marine canadienne ou impériale remonter eux-mêmes au pouvoir, pour établir, ensuite, le libre-échange avec nos voisins du sud. Or, on n'a jamais parlé dans le programme de notre association ni de marine, ni de réciprocité, ni du Pouvoir. Pour vous en convaincre, lecteurs, vous n'avez qu'à vous procurer la constitution de l'A.C.J.C. en adressant votre demande au soussigné.

Les conservateurs, eux, cherchent à conserver la direction des destinées du pays et à défendre l'industrie et l'agriculture canadienne par une politique de protection; en attendant le cas urgent de faire des largesses à l'Angleterre, pays déjà organisé. Pour nous de l'Association, nous n'avons jamais été obligés de déclarer ni notre foi en la protection douanière, ni notre amour pour le Pouvoir, non plus que notre opinion sur cette question d'urgence. Dans notre programme pas un mot de tout cela ! Ou, plutôt... pour être vrai — on y parle beaucoup d'urgence.

Mais, ne vous trompez pas, il ne s'agit ici, purement et simplement que de l'urgence d'ETUDIER, d'être CATHOLIQUES et de faire passer dans nos ACTES nos principes d'hommes d'étude et de catholiques pratiquants. Là, se résument toutes les obligations que nous avons contractées en vue de faire réaliser à l'Association de la Jeunesse le seul but qu'elle a toujours poursuivi: "la formation personnelle de ses membres."

On est loin, comme on le voit, des programmes des deux partis politiques. Il me reste à prouver, maintenant, que l'A.C.J.C. n'est pas une "couveuse nationaliste".

Procédons de la même manière que pour les partis.

La thèse nationaliste repose sur trois principes: 1o. le respect des droits des minorités, en matière d'éducation; 2o le respect de l'autonomie canadienne dans nos relations avec l'Empire et 3o le développement des richesses naturelles de notre pays.

Si on regarde, maintenant notre programme à nous de la Jeunesse Catholique Canadienne Française, on verra sans tarder qu'il ne contient en aucune façon les idées nationalistes. Mais, comment expliquer la part que nous avons prise dans la question des écoles du Nord-Ouest et du Keewatin? Il me suffira de répondre: "Il n'était pas nécessaire, pour prendre la position que nous avons prise, d'être libéral, conservateur, nationaliste ou membre de l'A.C.J.C.; il suffisait d'être catholique, mais catholique convaincu."

Toute étude, en résumé, doit se faire dans nos cercles au point de vue ou religieux, ou national ou social et nos actions individuelles comme nos mouvements d'ensemble s'en ressentent d'autant.

Voici, maintenant la définition qu'on doit donner en toute vérité de l'A.C.J.C.: "une école catholique de formation personnelle."

L'association demande d'abord à ses membres la conviction religieuse. Oh ! cela ne veut pas dire surcharges de pratiques pieuses ! Non ! Je dirais même, tout au contraire: ce qu'elle exige de ses membres, c'est une foi basée sur une saine philosophie et appuyée sur une logique à toute épreuve. Voilà pour la vie privée. Quant à ce qui regarde la vie publique, elle veut que tout catholique se souvienne dans toutes ses actions, depuis le devoir électoral du simple ouvrier jusqu'au mandat du député, que tout catholique se souvienne, dis-je, de ses convictions religieuses et de son devoir de les défendre pour les faire triompher.

Mais, on ne saurait être bon catholique sans être bon citoyen; or, pour être bon citoyen, dans nos temps modernes, il faut être, plus ou moins c'est vrai, mais, il faut être quand même homme d'action sociale. C'est ce à quoi tend l'œuvre de nos cercles d'études, dirigés d'après les enseignements de l'Eglise.

Quel bien, un homme d'action social ne peut-il pas faire aujourd'hui? A vous, Etudiants et jeunes professionnels de vous mettre à l'œuvre: ici, ce sont les ouvriers qui pâtissent de la faim; fondez alors, pour eux des comptoirs coopératifs ; là, ce sont les internationales qui pillent leurs bourses en leur enlevant du cœur leurs principes religieux, à vous encore, de les protéger; vous jeunes médecins et notaires des campagnes, rendez au laboureur la vie meilleure, en fondant pour lui des caisses coopératives, en l'attachaot au sol, afin d'enrayer autant que possible les ravages de l'émigration vers les villes.

* * *

Ce travail manque de précision, je le sais, mais, je ne voulais donner de l'A.C.J.C. qu'une idée d'ensemble : peut-être y suis-je arrivé. A tout événement, j'invite les lecteurs à se procurer nos statuts: ils n'auront, pour cela, qu'à adresser leur demande au soussigné.

* * *

Etudiants, vous trouverez trois cercles d'études à Laval: à la faculté de Droit, de Médecine et de Polytechnique. L'A.C.J.C. ouvre ses portes toutes grandes à tous les étudiants soucieux de faire leur part dans la solution du problème social.

Futurs dirigeants de la société, si nous ne le faisons pas pour nous-mêmes, pour notre avancement, faisons-le, au moins, pour notre pays, car, c'est à l'heure actuelle, notre devoir social, à nous Etudiants, que de nous préparer pour l'avenir.

MALGRE TOUT, E.E.L.

La Revue Hebdomadaire

No DU 4 OCTOBRE

Partie Littéraire : Paul Bourget, de l'Académie française, le professeur Poncet ; Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, le Protectorat de la France sur les catholiques en Orient ; Georges Fonsegrive, Diderot. (A propos de son deuxième centenaire) ; André Lichtenberger, le Sang nouveau (IV) ; Armand Praviel, Emile Pouvillon et ses paysages ; Jean Louis Vaudoyer, Poésies ; V. Bouyer-Karr, Tante Neige ; Film, La Vie qui passe.

Memento bibliographique. — Notes et Notices.— Revues étrangères.—Les Faits et les idées au jour le jour. — Revue économique et financière.— La Vie Mondaine.— L'art décoratif.—La Vie pratique.— La Vie agricole.

On s'abonne à M. Léon Lorrain, au "Devoir."

UN CONTE PAR SEMAINE

TANTE NEIGE

C'était toujours Philippe, le Poucet de la bande, qui questionnait tante Neige:

—Tante Neige, c'est parce que vous faisiez de la peinture autrefois, que vous habitez un atelier de peintre?

—On peut ne pas faire de peinture et aimer les jolis tableaux. J'aime les jolis tableaux, mon petit homme.

—C'est à cause de vos cheveux blancs, qu'on vous a appelé Neige, tante Neige?

—Quand je suis née, je n'avais pas les cheveux blancs, bécasseau... et on ne savait pas que je deviendrais si vieille. On m'a appelé Neige parce que ma mère avait toujours dit qu'elle aurait une petite fille blonde et blanche et qui s'appellerait Neige. J'ai été blonde, j'ai été blanche et on m'a appelée Neige.

—Tante Neige, pourquoi que vous couchez dans une chambre de monsieur, sans de jolies petites affaires comme les autres madames?

—Je me trouve bien dans cette chambre-là, mon enfant... J'y ai déjà des habitudes de vingt années, car j'en avais soixante, lorsque j'y suis venue.

Avec un bon sourire, tante Neige ajouta:

—Tu ne sais guère ce que c'est, toi, que des habitudes, mon gros Philippe!

—Pourquoi, tante Neige, que vous n'avez pas de mari comme grand'mère Yvonne, grand'mère Berthe, maman et les autres tantes?

—Parce que je suis une vieille demoiselle.

—Pourquoi que vous êtes toujours avec une robe blanche et tout du blanc?

—Parce que cela a l'air net, ordonné et que les vieilles gens, qui ne sont plus jolis, doivent prendre encore plus de soins d'eux que les jeunes.

Mais moi,alors,avec la sagesse de mes dix-huit années et craignant que ce bavardage d'enfant ne fatiguât tante Neige, je prenais Philippe par la main et je l'emmenais au jardin. J'emmenais aussi sa soeur Thérèse qui ne parlait guère, mais qui furetait dans toutes les boîtes où tante Neige serrait ses objets familiers.

II

Chaque année, à l'époque des vacances, nous venions nous abattre en nuée de jeunesse dans la grande maison de tante Neige. Nous étions là une douzaine de dix à vingt-cinq ans, tous cousins et tous cousines et arrière-neveux et nièces de la douce tante Neige.

Nous venions d'abord sans nos parents et commis à la garde de l'aînée de la bande, la grave Laure aux yeux d'azur... qui n'était pas toujours bien grave.

On nous lâchait ainsi, la bride sur le cou, pendant une quinzaine. Et nous étions heureux, heureux comme jamais plus nous ne le fûmes, chez tante Neige indulgente et bonne et dont nous nous sentîmes tant aimés.

Le matin, à dix heures, nous nous précipitions en trombe pour l'embrasser. Nous la trouvions, toute blanche — cheveux, visage et vêtements — dans l'immense atelier viré au nord où elle passait ses journées.

Les murailles de cet atelier étaient recouvertes de peintures et de dessins. Des chevalets encore supportaient des tableaux; des esquisses s'empilaient sur les tables.

Dans son fauteuil à grand dossier, tante Neige nous attendait. Son bon sourire, vite, nous accueillait. Alors, comme une bande de cannibales, nous nous jetions sur elle pour l'embrasser en lançant une gamme de "bonjour, tante Neige" qui partait de la voix grave de Laure et d'Olivier pour atteindre les cris aigus de Philippe et de Thérèse.

Elle nous rendait nos caresses, mais, un peu écrasée dans nos bras, elle disait doucement :

—Nous avons l'air d'une Allégorie, mes chers petits enfants, d'un chromo pour dessus de porte: "Le Printemps étouffant l'Hiver."

Et elle riait d'un rire un peu usé.

Par ces belles journées de septembre, dès que nous l'avions embrassée, nous lui disions :

—Venez voir le soleil, tante Neige!

Laure ou Rosine mettaient un châle sur ses épaules, Olivier lui offrait son bras et elle descendait lentement l'escalier, au milieu de nos jeunes gaietés.

Par une allée de saules un peu caducs et dont les chevelures se balançaient aux brises, nous la conduisions à son coin préféré: un grand rond-point fermé en demi-cercle par des lauriers taillés en muraille et au fond duquel un Pan, verdi de mousse, jouait narquoisement de sa flûte inégale.

Jacques mettait au milieu le pliant de tante Neige. Et tous, débordant d'une sève de joie, mains unies, autour d'elle, nous dansions d'interminables rondes.

Et tante Neige attendrie, murmurait :

—C'est joli, la jeunesse... joli, joli, joli...

Au déjeuner, dans la longue salle assombrie par l'ombre d'un gros noyer, tante Neige mangeait à peine. Mais assise au bout de la table, elle nous bénissait de son sourire et riait à nos gaietés.

Le repas fini, elle se levait :

—Mes chers petits, je suis grise de votre jeunesse. Je vais cuver mon vin !

A tour de rôle, deux de nous l'accompagnaient jusqu'à sa chambre qui, ainsi que le disait Philippe, était une rude chambre de "monsieur" et où elle se reposait pendant quelques heures.

III

Depuis plusieurs jours, Jacques qui avait, cette année-là, un commencement de moustaches et s'intéressait aux choses sentimentales, me demandait:

—Line, sais-tu pourquoi elle ne s'est pas mariée, tante Neige ?... Elle a dû être bien jolie !... As-tu vu la vieille miniature d'elle qui est dans le secrétaire de grand'mère Yvonne !

Et moi, qu'une curiosité pareille avait pourtant souvent hantée, je répondais, pour faire enrager Jacques que je commençais à aimer d'une pointe d'amour :

—Non, je ne sais pas et cela m'est égal... Je le connaissais avant toi, le portrait de grand'mère Yvonne.

Enfin, impatientée, comme il me faisait la même question pour la dixième fois:

—Demande-le-lui à elle-même!... Tu m'ennuies !

Jacques fut scandalisé :

—Le lui demander à elle-même ! Tu n'y penses pas, Line !

Je haussai les épaules et rejoignis Rosine qui jardinait.

Le lendemain, Jacques vint me trouver dans l'allée aux vieux saules :

—Si je le lui demandais, Line ?

Et moi, fâchée qu'il continuât de s'occuper plus du passé de tante Neige que de mes dix-huit printemps :

—Fais ce que tu veux et laisse-moi tranquille.

Jacques me bouda jusqu'au soir. J'en eus une grosse peine. Je ne compromis pas ma dignité jusqu'à lui parler. Mais le lendemain matin, je lui dis :

—Après tout, tu pourras bien le lui demander, à tante Neige.

—Tu crois, Line ?

—Moi, si j'avais envie de le savoir, je le lui demanderai.

Le soir, le dîner fini, lorsque les enfants furent couchés et comme nous prolongions la veillée avec tante Neige qui n'aimait pas aller au lit tout de suite après son potage, Jacques s'assit à ses pieds.

Et, tout rouge de son audace, il lui dit en lui caressant une main :

—Tante Neige, vous deviez être bien jolie, autrefois ?

—Je n'étais pas vilaine.

—Tant Neige... pourquoi ne vous êtes-vous pas mariée ?

En riant un peu moqueusement,elle répondit :

—Peut-être parce que personne n'a voulu de moi.

Tous, nous jetâmes un tel "oh!" d'incrédulité qu'elle rit plus fort.

Jacques fit une pause, puis reprenant courage :

—Tante Neige, vous ne voulez pas nous le dire, pourquoi vous ne vous êtes pas mariée ?

—Cela ne vous amuserait pas beaucoup, mes petits enfants.

Nous criâmes :

—Si, tante Neige ! Dites-le, tante Neige ! Je vous en prie, tante Neige !

Tante Neige regardait loin devant elle. Elle était un peu triste, mais d'une tristesse recueillie, sans amertume.

—Après tout, fit-elle, pourquoi pas. Cela vous gardera peut-être de trop vite m'oublier quand je serai morte.

—Oh! tante Neige!

Et tous, nous l'embrassâmes.

—Mes bons petits ! dit-elle en nous câlinant.

Cependant, elle hésitait encore.Jacques supplia :

—Tante Neige, vous seriez si bonne ?

—Si jamais on m'avait dit que je conterais cela à toute cette jeunesse! Enfin, voilà, mes enfants.

Vite, nous nous rapprochâmes encore d'elle. A ses pieds, nous nous assîmes en couronne. Et regardant nos yeux qui brillaient d'une curiosité un peu émue, elle commença :

—Donc, mes petits enfants, lorsque j'avais seize ans, j'étais blonde,blanche et très jolie. Ce que je vous raconte est si lointain que je vous dis cela tout droit, et comme s'il s'agissait d'une autre jeune fille. J'étais très jolie, la plus jolie même des trois sœurs que nous étions. J'avais un peu de gourmandise, des yeux noirs et beaucoup de sentimentalité... de la gaieté, un brin de coquetterie, Mais surtout j'étais amoureuse,amoureuse de M. Marty, le peintre, ami de mes deux frères et alors âgé de vingt trois ans.

Je vous dirais bien que j'étais amoureuse de lui pour telle qualité morale ou physique ; mais la vérité est que je l'aimais parce que je l'aimais. Ce n'est que plus tard que l'on sait pourquoi l'on aime et qu'il faut une raison pour aimer.

Je l'aimais d'abord d'une affection presque enfantine, puis d'une tendresse plus forte, enfin du grand amour que l'on n'a qu'une fois et que pour un seul être, et qui fait que, plus tard, même si l'on peut se remettre à aimer, on n'apporte à ce nouvel amour qu'un pauvre cœur de veuve. De seize à vingt ans,ma vie peut se résumer en cela ; j'aimais M. Marty.Aucun souvenir ne m'est resté de cette époque qui ne se rattache à ma tendresse... Non, je ne me rappelle rien dont M. Marty ne fût la cause ou le but.

J'aimais M. Marty—et lui ne m'aimait pas.

Longtemps, cela me causa plus de dépit que de peine, car j'espérais. J'avais une telle cour d'amoureux, ma mère avait si souvent à répondre que "j'étais trop jeune pour me marier", je sentais de si tendres regards me suivre et j'entendais tant de discrets soupirs, qu'il ne me paraissait pas possible que, seul des jeunes hommes que je voyais, M. Marty ne m'aimât pas, lui que j'aimais à en mourir.

Mais non, il ne m'aimait pas, il ne s'occupait de moi que par politesse—et mes frères disaient qu'il appréciait fort les brunes.

Un jour, pourtant, que j'étais assise avec mes soeurs dans le rond-point aux lauriers (car vous savez que la maison de ma mère, sur l'emplacement de laquelle passe à présent la grand'route, était toute voisine de la maison de M. Marty qui est celle-ci même), ce jour-là, donc, il dit à ma mère :

—Madame, m'autoriseriez-vous à faire le portrait de Mlle Neige ?

Ma mère, qui peut-être pensait à l'avenir, lui accorda ce qu'il demandait.

Alors, il s'approcha de moi, et je le vois encore avec son visage maigre, ses beaux yeux lumineux :

—Cela ne vous ennuiera pas trop de poser, mademoiselle Neige?

M'ennuyer, mon Dieu! Quelle vague de joie me noyait le coeur, lors de la première séance et ensuite, quand je voyais qu'il me trouvait jolie et que je croyais qu'il se mettrait à m'aimer!

Je l'aimais tant moi-même... Je l'aimais jusqu'au vertige, jusqu'à la folie...

Mais lui ne m'aimait toujours pas.

A vingt ans, j'en étais à mon septième amoureux éconduit. A vingt-cinq, j'en étais à quinze. A trente, je ne sais plus, car j'étais jolie, si blonde, si blanche et fraîche comme le Printemps.

Lui ne m'aimait toujours pas. Et j'allais au milieu de toutes les passions que je faisais naître, désespérée et farouche, tout le coeur pris par cet amour qui était ma vie et qui me torturait.

Puis, les amoureux diminuèrent. J'étais moins jolie et j'en avais tant repoussés qu'on finissait par savoir que "décidément Mlle Savage ne voulait pas se marier".

Et tandis que ma passion pour M. Marty était toujours aussi puissante et aussi tendre, lui courait à des aventures multiples... et ne m'aimait toujours pas.

Il ne m'aima jamais.

Nous nous voyions souvent, nos deux maisons étant si rapprochées et son amitié pour mes frères l'amenant souvent chez nous.

Mais, bien que parfois je souffrisse à crier, jamais un de mes gestes, un de mes regards, une de mes paroles ne lui apprirent mon amour.

Car, alors on élevait encore les femmes avec la pudeur de leurs tendresse; on leur enseignait qu'il y avait quelque chose de plus haut que le "Droit à la passion"...

Cela avait sa beauté, mes petits enfants, de savoir se taire; car ce n'est point d'une âme bien noble de dire sa peine, puis de se résigner à n'être épousée que par pitié ou par orgueil de conquérant.

Envers moi, M. Marty était aimable avec une nuance de camaraderie et beaucoup d'indifférence.. J'étais avec lui comme avec les autres amis de mes frères.

Et je l'aimais.

Comme cet amour avait été toute ma vie de seize à vingt ans, de vingt à quarante, il fut toute ma vie encore. Mais alors, j'étais résignée, même plus trop malheureuse... Je ne comprenais seulement pas bien pourquoi je vivais.

...Mes soeurs étaient mariées. Mes parents moururent. Mes frères fondèrent d'autres foyers. Je restai seule avec, au fond de mon coeur, ma grande tendresse vivante.

L'hiver, je vis moins M. Marty, qui habitait souvent Paris. Mais l'été, quand nous revenions, mes soeurs, mes frères et moi, dans la demeure familiale, nous nous remettions à voisiner. Derrière mon vieux visage, mon amour restait jeune toujours et ce m'était une douceur de revoir l'atelier et le Pan joueur de flûte.

Quand M. Marty perdit sa mère, j'étais chez mon frère André, à l'autre bout de la France. Cela parut impossible à ma tendresse de n'être pas auprès de lui à cette heure douloureuse. Je revins. Le remerciement banal qu'il me fit me rendit plus incompréhensible encore la raison pourquoi je vivais.

Des années passèrent. J'avais cinquante ans. Je l'aimais toujours. Mon amour demeurait jeune en moi comme un parfum dans un coffret fané.

Un jour que M. Marty vint nous voir, il me trouva seule. Nous causâmes du passé, de notre jeunesse. Et soudain, une gaieté dans les yeux :

—Mademoiselle Neige, maintenant, permettez-moi... Est-ce que jadis, il y a longtemps, très longtemps, vous n'avez pas eu pour moi... ce qu'en termes d'atelier on appelle "un petit béguin"?

En l'entendant parler ainsi, il me sembla qu'il nous profanait tous deux. Cela me fut horrible que lui, lui, parlât ainsi de ma tendresse. Il me parut un homme nouveau qui insultait l'ancien.

—Quelle vanité! fis-je avec un sourire dur. Ni petit, ni grand... Aucun "béguin", cher monsieur!

Alors, dans le regard grave qu'il me jeta, je retrouvai "l'autre", que sa question avait fait fuir.

Pendant les dix années qui suivirent, je le vis plus souvent. Il était envers moi plus ami; et aussi, je le trouvais plus triste, les yeux traversés de regrets... je ne savais trop quoi qui me serrait le coeur.

Et puis, un jour—j'étais alors à Paris chez ma soeur Marthe—je reçus une dépêche: "Suis mourant. Vous supplie de venir. Marty."

Je partis et ce que je souffris durant ce voyage... Enfin, j'arrivai. Il avait dû donner des ordres, car tout de suite on me fit entrer dans sa chambre—celle où je vis maintenant—et on nous laissa.

Dès qu'il me vit, il me demanda, avec ce regard impérieux des mourants qui veulent savoir :

—Neige, ne m'avez-vous pas aimé?

—Je vous ai aimé toute ma vie, mon ami.

Alors il dit: "Ma pauvre chérie!" et deux grosses larmes glissèrent sur ses joues.

Je compris pourquoi j'avais vécu : j'avais vécu pour ces deux larmes.

Il ne parla plus. Je ne dis plus rien.

Jusqu'au matin je restai près de lui, tenant sa main qui se crispait.. Il mourut à l'aube. Seule je le veillai. Je l'ensevelis seule. Je l'accompagnai au cimetière...

Puis j'achetai sa maison et j'y vécus... Et voilà l'histoire de tante Neige.

V. BOUYER-KARR.

(La Revue Hebdomadaire.)

MENUS PROPOS

OGLIGATOIRE, OUI! GRATUITE? NON!

L'enseignement laïque ne serait-il plus gratuit ? demande la "Patrie".

Mais il ne l'a jamais été, cher confrère !

Certes, les faits que cite la "Patrie" sont plutôt énormes.

Le jour de la rentrée des classes, une institutrice aurait réuni ses élèves et, après le discours d'usage, leur aurait annoncé qu'elle se mettait à leur disposition pour leur donner des répétitions dont elle communiqua aussitôt les tarifs: 15 francs par mois.

Quant aux élèves qui veulent aller jusqu'au certificat d'études, la somme à payer serait de 20 francs par mois !

Jusqu'à ce jour, on croyait que l'enseignement était laïque, obligatoire et gratuit, même jusqu'à l'obtention du certificat d'études.

Et on supposait qu'il serait d'autant plus gratuit que quarante millions ont été attribués au corps primaire enseignant.

Mais bien avant l'initiative de cette institutrice, l'école laïque n'était nullement gratuite. Les parents, tous les ans, recevaient déjà une note de livres, de plumes, de crayons et même d'encre, — de cette encre que l'Etat fournit pour rien à ceux qui vont travailler à la Bibliothèque nationale.

L'affaire des manuels condamnés n'a même pris une tournure si aiguë que parce que l'initiative heureuse des évêques entravait tout bonnement le fructueux commerce des fabricants de manuels.

Non seulement ces trafiquants prétendaient que le père de famille n'avait point le droit de juger la tendance des livres destinés à ses enfants, mais ils émettaient la prétention de lui faire payer ces ouvrages insultant, sa religion, ses idées, et, au besoin, son pays.

Le père de famille avait consenti à payer le manuel condamné, mais à condition que ses enfants pussent étudier dans un autre ; à la rigueur tout se fût ainsi arrangé.

Gratuite, l'école laïque? Mais, non contente de grever le budget, elle a toujours saigné le père de famille. Aujourd'hui, elle veut l'égorger, voilà tout !

Jean DRAULT.

(La "Libre Parole")

DANS MONTCALM

Si réellement MM. Lafortune et Sévigny sont sérieux nous auront une lutte épique dans Montcalm. Chaque parti, comme on dit en Canayen graisse ses bottes. Un moyen d'avoir des bottes faciles à tenir en bon ordre, c'est de se les procurer chez M. Thos. Dussault, le bottier fashionable connu. 281 Sainte-Catherine Est.

PHILIPPE HÉBERT

LE MAITRE DE LA SCULPTURE CANADIENNE

" L'art canadien doit tirer sa force et sa vie du terroir... Et qu'on ne dise pas que l'art ainsi conçu est une forme inférieure : l'art hollandais est tout entier un art de terroir "

Nous empruntons à la "Canadienne", de Paris, cet intéressant article:

Le monument deMlle de Verchères allait partir pour le Canada quand l'auteur, le grand artiste et excellent homme qu'est M. Philippe Hébert, m'invita à venir voir sa statue sous le hangar où le fondeur l'avait placée.

Ce monument de bronze de dimensions imposantes sera érigé à Verchères, à huit lieues en aval de Montréal, sur la rive droite du Saint-Laurent. C'est là que s'élevait jadis un fortin entouré de palissades, armé de pierreries, qui fut construit en 1672, par un gentilhomme dauphinois du régiment de Carignan, François Jarret, sieur de Verchères.

"La terre seigneuriale de Verchères, écrivait, dans "The May Court Magazine", le bon historien canadien J. Edmond Roy, était alors aux avant-postes, en pleine ligne de feu de la zône dangereuse si souvent dévastée par les Iroquois. Pas un coin du pays n'a plus souffert des incursions de ces barbares que cette campagne charmante, vrai paysage d'idylle, qui s'épanouit doucement depuis Sorel jusqu'à Montréal. Pas une heure sans alerte: embuscades au coin d'un bois, surprises au creux d'un ravin, attaques *nocturnes*. Pendant que les laboureurs s'en allaient aux champs, le fusil en bandoulière, les sentinelles veillaient du haut des bastions du manoir fortifié. Mais on avait beau faire bonne garde, le sauvage agile, endurant, capable de passer des journées entières sans manger ni boire, attendait caché derrière un tronc d'arbre, le moment de surprendre sa proie."

C'était une vie de perpétuel danger pour le seigneur et ses douze enfants. Déjà deux de ses gendres et l'un de ses fils étaient tombés sous les coups des sauvages. Pourtant M. de Verchères ne perdait pas courage et donnait un vivant exemple de vigilance à ses enfants. Madeleine de Verchères était la quatrière. La fillette était vigoureuse et hardie. C'éait elle qui conduisait les bestiaux au pâturage et qui au besoin abattait d'un coup de fusil quelque gibier pour le dîner familial. L'historien La Potherie, qui l'a connue alors qu'elle était toute jeune, disait qu'il n'y avait pas de "canadien ni d'officier qui tirât un coup de fusil plus juste que cette demoiselle". Elle avait d'ailleurs de qui tenir, car déjà, en 1690, sa mère, Mme de Verchères, avait défendu le fort pendant deux jours contre les Iroquois.

Madeleine n'avait que quatorze ans et huit mois le jour d'octobre 1692 où elle sauva le fort. Son père était absent, appelé par des affaires à Québec. Tout le monde était aux champs et Madeleine elle-même était à quatre cents pas du fort, qui n'était plus gardé que par un factionnaire. Soudain, les Iroquois, qui étaient cachés dans les buissons, firent irruption et enlevèrent par surprise une vingtaine d'hommes. Un sauvage aperçoit la jeune fille et se met à sa poursuite, mais elle était leste et elle parvint aux portes du fort au moment où il allait la saisir: "Je lui laissai entre les mains mon mouchoir de col, écrivait-elle à Madame de Pontchartrain, et je fermai la porte sur moi en criant aux armes et, sans m'arrêter aux gémissements de plusieurs femmes désolées de voir enlever leurs maris, je montai sur le bastion où était la sentinelle. Je me métamorphosai pour lors en mettant le chapeau du soldat sur ma tête et faisant plusieurs mouvements pour donner à connaître qu'il y avait beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût que ce soldat, je chargeai moi-même un canon de quatre livres de balles que je tirai sur eux. Ce coup si précipité eut heureusement tout le succès que je pouvais attendre pour avertir les forts voisins de se tenir sur leur garde, crainte que les Iroquois ne fissent les même coups." En faisait modestement ce récit, Madeleine néglige de faire valoir l'énergie et la présence d'esprit qui lui furent nécessaires pour résister pendant huit jours et sauver le fort. Malgré l'indifférence de la cour de France et des fonctionnaires à l'égard du Canada, Mme de Pontchartrain obtint pour Madeleine de Verchères une pension. L'héroïne se maria et devenue Mme de la Pérade elle eut une fois encore à défendre sa maison et son mari contre un Abénaki qu'elle étendit à terre d'un coup de casse-tête et contre trois sauvagesses qui étaient venues à la rescousse de leur camarade et la voulaient brûler.

C'est la jeune fille à son premier acte de bravoure que M. Philippe Hébert a voulu nous montrer. "J'ai longtemps cherché cette figure, nous disait-il, et pourtant j'étais tout pénétré de sa noblesse. Je ne saurais dire combien j'ai fait d'esquisses; jamais elle ne me satisfaisaient: tantôt il me semblait que j'avais modelé une jeune chasseresse dont le grand fusil, pourtant copié d'après une arme authentique, faussait le geste etdéroutait mon inspiration; tantôt je sentais que pour vouloir traduire toute sa belle énergie, j'allais faire de ma jeune héroïne une virago. Toujours, au moment de l'exécution, l'image que j'avais devant les yeux m'échappait. Dépité, j'avais abandonné le projet, puis j'y revins avec l'idée que j'en serais encore pour ma courte honte. Un soir de novembre, je venais de lire quelques pages de "La légende d'un peuple", de Fréchette. Est-ce l'influence du poète? Est-ce l'émouvant souvenir des longues luttes soutenues par nos pères pour s'établir sur notre sol?—Je ne sais. Toujours est-il que je pris un bloc de glaise et modelai en quelques minutes, sans effort, avec une émotion triomphante, la forme rebelle que j'avais si longtemps cherchée. C'était ma jeune Madeleine de Verchères se dressant de toute sa hauteur pour faire voir aux sauvages son chapeau de soldat par-dessus les palissades, serrant nerveusement un fusil trop lourd pour elle mais qu'elle savait manier, toute palpitante d'émotion, l'oeil au guet, le nez au vent, transfigurée par l'idée de sauver les siens et de défendre la maison natale.

"Je fis couler en bronze cette petite statuette et je fus très surpris du succès qu'elle obtint surtout chez nos compatriotes anglo-saxons. Un jour eil eut la bonne fortune d'attirer l'attention du Gouverneur général du Canada, Lord Grey, qui me fit l'honneur de venir à mon atelier et m'acheta ma statuette. Je ne saurais dire quelle gratitude je dois personnellement à Lord Grey et quel souvenir lui gardent mes compatriotes canadiens-français, car il a toujours manifesté à l'égard des nôtres une bienveillance spontanée et sincère. C'est lui qui eut l'idée première du monument de Verchères et le suggéra à Sir Wilfrid Laurier qui m'en fit la commande. Peu de temps après le nouveau gouvernement dirigé par M. R. L. Borden donnait les ordres nécessaires pour l'exécution."

Telle est l'histoire de ce beau monument et nous ne saurions dire lequel nous a le plus séduit du touchant et authentique récit de la défense de Verchères et de la svelte et robuste image que l'artiste a su créer. La tête est belle et fière avec assez de rusticité, la taille est hardiment cambrée, le corps se devine jeune et bien découplé, les jambes nerveuses se raidissent sous les plis simples du jupon; toute l'allure est d'audace tranquille, enjouée en non farouche. Madeleine a quatorze ans et ne connaît pas le danger auquel elle vient d'échapper; elle a confiance en sa bonne étoile, les palissades du fort tiennent bon, elle a son mousquet et on l'a sûrement entendue au fort voisin. Il n'est pas jusqu'à la grâce du chapeau à la mousquetaire et des lourdes nattes de cheveux défaites sur les épaules qui n'ajoute au charme de cette apparition et plus d'un canadien qui l'apercevra en remontant le fleuve dira qu'il n'est pas de plus jolie fille sous le ciel bleu.

Le monument de Mlle de Verchères fera honneur au maître qui fut un précurseur au Canada et qui se fait maintenant l'" imagier " de l'histoire nationale. Toutes les villes du Canada lui doivent l'embellissement de leurs places. Ottawa a les statues de MacDonald, de G.-E. Cartier, de la reine Victoria ; Halifax celle de l'Hon. Howe; Saint-Jean (N. B.) celle de l'Hon. Tilly; Montréal celles de Mgr Bourget, de l'Hon. J. Young, de Maisonneuve, de Jeanne Mance, de Crémazie; bientôt Montréal comptera en outre l'important monument d'Edouard VII auquel M. Ph. Hébert travaille en ce moment et dont nous parlerons bientôt. Enfin la statue de Mgr Laval, fondateur de l'Université, s'élève sur une place à Québec, celle de Simon Fraser à Westminster, celle du Père Garin à Lowell et la ville de Calgary devra au sculpteur sa première statue équestre.

Cette oeuvre pourtant considérable ne représente pas l'entier effort ni l'admirable labeur de quarante années accomplis par le grand artiste canadien.

Si noble et si sûr que soit son talent, si maîtresse d'elle-même que soit sa technique, M. Philippe Hébert vaut surtout — et il en a le sentiment et la fierté — parce qu'il a orienté la statuaire et l'art canadien vers la glorification du pays, parce qu'il a montré que les traditions nationales étaient la source des plus hautes inspirations. Toute sa vie témoigne de cet élan vers la terre natale; dans ses causeries où il se montre charmeur, à l'atelier où son ébauchoir parle toujours du passé, ce sont les trois siècles de l'histoire canadienne qui s'animent et qui revivent.

A côté des grandes œuvres dont nous venons de parler, M. Philippe Hébert a créé tout un monde canadien, statuettes ou groupes symboliques; souvenirs des ancêtres, douleurs et épouvantes des premiers colons, légendes et chansons, tout cela est fixé à jamais dans le marbre et le bronze, ou, demeuré à l'état d'ébauche, tout cela demande à vivre, dans un coin de l'atelier. Voici "Martine Messier" enlevée par un Iroquois et qui va périr sous la hache parce qu'elle appelle à l'aide. Voici la lutte "sans merci" entre le colon et le sauvage; la "Fleur des bois" sous les traits d'une jeune indienne avec cet exergue: "Car son cœur fut pris par un guerrier blanc". Plus loin "les Acadiens", les ancêtres du sculpteur qui s'en vont douloureusement vers la terre d'exil; près d'eux une grave et jolie "Evangéline", l'héroïne de Longfellow, et "Lemoine d'Iberville" et "le dernier Indien". Dans l'atelier de l'artiste nous avons découvert "La claire Fontaine", la chanson nationale des amoureux.

Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher.
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
"Lui ya" longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Ainsi, pour M. Hébert, l'art canadien doit tirer sa force et sa vie du terroir. Par un curieux phénomène, dès sa première évolution, cet art arrive aux même tendances que notre art français moderne après plusieurs siècles de labeur. Jadis nous professions que l'art et surtout les arts plastiques devaient être éternellement humains, qu'il n'y avait de durable en pareille matière que ce qui était général, applicable à tous et sensible à tous. On oubliait qu'un sentiment n'est pas général par lui-même, qu'il n'existe qu'autant qu'il y a un individu sentant, que pour être expressif l'art doit être particulier, concret et sincère, que le caractère de généralité n'est atteint que dans des cas exceptionnels par les hommes de réel génie. L'artiste doit avant tout exprimer ce qui est en lui. Or, quelles impressions plus fortes que celles qui tiennent à la race, celles qui viennent du berceau, celles qui naissent des premières joies et des premières douleurs ?

De plus, l'art ne peut prétendre à tout exprimer. Dans l'infinie complexité des choses il ne prend que les faits significatifs; il ne reproduit pas la vie, il la condense. Il s'ensuit que, ne pouvant tout dire, il puise sa force dans ce qu'il ne dit pas, mais qu'il suggère. Et les suggestions, les évocations les plus fortes sont celles qui remuent nos fibres les plus intimes, celles qui nous parlent de nos parents, de nos aïeux et de la petite patrie.

Et qu'on ne dise pas que l'art ainsi conçu est une forme inférieure. L'art hollandais est tout entier un art de terroir; l'artiste hollandais a passé sa vie et mis tout son talent à faire le portrait du hollandais et les noms des Frans Hals, des Metzu, des Teniers, des Bol, des Ruysdael disent assez ce que valut leur pinceau.

Nul principe ne sera donc plus profitable aux artistes canadiens, dans toutes les branches de l'art, que celui auquel M. Philippe Hébert a donné ses préférences. Ils doivent seulement mettre tous leurs soins à être eux-mêmes, à ne pas faire du sentiment national un thème que l'on adopte, un mode conventionnel sur lequel on brode. C'est dans leur chair et dans leur âme qu'ils doivent trouver le feu mystérieux et le frisson secret qui guideront le ciseau, la plume ou le pinceau dans la représentation qu'ils feront des choses de la patrie.

M. HODENT.

Réformes municipales

Les réformateurs municipaux considèrent la division de la ville en cinq quartiers comme un des grands remèdes aux maux dont nous souffrons. Quant à nous, nous considérons que le meilleur remède à tous les maux sans exception est encore un bon repas à 25c, au Café Saint-Gabriel. 40 rue Notre-Dame Est.

EN ACHETANT VOTRE

Complet et votre Pardessus d'Automne

Rappelez-vous que nous importons directement tous nos tissus. Nous étalons un grand choix de WORSTEDS, CHEVIOTES, TWEEDS ET SERGES bleues et noires. Nous vous ferons un complet ou un pardessus sur mesure, garanti bien faire et donner satisfaction, pour

$18, $20, $22

Nous vendons aussi des vêtements "tout faits" et des tissus par longueur. Venez donner votre commande.

McComber & Cummings,

373 RUE SAINT-PAUL Angle Saint-Sulpice

DANSE

Le Professeur Lacasse a ouvert ses cours privés pour commençants au Salon Saint-Hubert.. Au programme: les danses les plus en vogue. Il est préférable de s'inscrire immédiatement. Adresse : Salon Saint-Hubert, 426 rue Saint-Hubert. Est 1386.

THEATRE STRAND Coin Sainte-Catherine Ouest et Mansfield

LES VUES ANIMEES LES PLUS ARTISTIQUES.
LA MEILLEURE MUSIQUE. LE PLUS GRAND CONFORT.

, 10c., Soirées, 10c. et 20c. Loges, 25c.Matinée tous les jours. Prix: Matinée

CANADIAN NORTHERN

LA ROUTE PITTORESQUE POUR QUEBEC

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Un billet simple de première classe

Départ le 20 octobre. Limite de retour, 20 octobre.

Un billet de première classe et un tiers

Départ, 17, 18, 19 et 20 octobre. Limite de retour, 22 octobre.

Service spécial Embranchement de Montfort

Dép.—Huberdeau, 4.20 p.m. . . . . 20 Oct.
Ar.—Montfort, Jct. 7.20 p.m. . . . . 20 Oct.
Ar.—Place Viger, 8.40 p.m. . . . . 20 Oct.

DEMONSTRATION POLITIQUE A JOLIETTE, QUE.

SAMEDI, 18 OCTOBRE 1913

Dép.—Montréal, 12.30 p.m. . . . . 18 Oct.
Ar.—Joliette, 1.55 p.m. . . . . . 18 Oct.
Dép.—Joliette, 6.30 p.m. . . . . . 18 Oct.
Ar.—Montréal, 7.55 p.m. . . . . . 18 Oct.

En outre, train régulier de 9.00 a.m., le 18 octobre.

$1.10 aller et retour. Départ le 18 Oct., retour le 19.

EMBRANCHEMENT DE MONTFORT IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS

Le train No 41 commencera à circuler le 28 et non le 21 octobre tel qu'indiqué dans les horaires Le train supplémentaire quittant Huberdeau à 6.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche et le lundi ne sera discontinué qu'après le 27 octobre.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570, Hôtel Windsor. Téléphone Uptown 1187, ou gare rue Sainte-Catherine Est. Lasalle 141.

EMPLOYES

Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES.—Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

"LE PRET IMMOBILIER LIMITEE"
244, SAINTE-CATHERINE-EST, MONTREAL
Tél. Bell, Est 5779

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE. SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE.
A. J. LAURENCE MONTREAL

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Ce que je perds, vous le gagnez. Une personne disposant de $30.00 peut obtenir mes intérêts sur une série de terrains situés sur la voie des tramways, et sur lesquels $100.00 ont été payées. Raison de vente: je ne puis continuer les petits paiements mensuels et ai besoin immédiatement d'argent. S'adresser à B. P. 345, ville.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC.
GEORGE V, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.
A TOUS CEUX QUE CES PRESENTES LETTRES VERRONT OU QU'ICELLES POURRONT CONCERNER,
SALUT.

Le sous-régistraire de la Province.

ATTENDU que la loi des compagnies de Québec statue que le lieutenant-gouverneur peut, au moyen de lettres patentes expédiées sous le grand Sceau, accorder à cinq personnes ou plus, qui en font le demande par requête, une charte les constituant en corporation pour certains objets relevant de l'autorité législative de cette province;

ATTENDU que les personnes ci-après désignées ont déposé une requête demandant une charte qui les constitue en corporation pour les objets ci-après décrits; et

ATTENDU qu'il a été démontré que les dites personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée, et que les objets de l'entreprise de la compagnie projetée sont de ceux pour lesquels le lieutenant-gouverneur peut accorder une charte;

A CES CAUSES, Nous avons, en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés, par la dite loi des compagnies de Québec, constitué et, par les présentes lettres patentes, constituons en corporation les personnes suivantes savoir:

MM. François Turgeon, agent d'immeubles; Eugène Côté, dentiste; Joseph Alfred Turgeon, marchand; Félix Gervais, marchand; Frédéric Berthiaume, hôtelier; Joseph Léonard Laplante, tailleur, tous de Montréal.

ainsi que les autres personnes qui sont ou deviendront actionnaires de la compagnie, et ce pour les objets suivants:

Commerce d'immeuble en général.

Le nom de la compagnie constituée en corporation est "LE CREDIT IMMOBILIER DE BOUCHERVILLE".

La principale place d'affaires de la dite compagnie est à Montréal, dans notre province.

Le fonds social de la compagnie, divisé en trois cents actions de cent piastres chacune, est fixé à la somme de trente mille piastres, monnaie courante du Canada.

Sont nommés directeurs provisoires de la compagnie les personnes suivantes, savoir: François Turgeon, Joseph-Alfred Turgeon, et Eugène Côté.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand Sceau de Notre dite province de Québec.

Témoin : Notre très fidèle et bien-aimé, l'honorable SIR FRANCOIS LANGELIER, Chevalier, lieutenant-gouverneur de Notre dite province de Québec, en l'Hôtel du Gouvernement de Notre province de Québec, à Québec, ce vingt-troisième jour d'août en l'an de grâce mil neuf cent treize et de Notre Règne la quatrième.

Par ordre,
Le sous-secrétaire de la province,
C. J. SIMARD.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La voie double
MONTREAL et TORONTO

Quatre trains tous les jours. Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"
Le Train le plus Beau et le Plus Rapide au Canada

Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA

8 h. matin, 8.05 soir, tous les jours.
9 h. 10 matin, 4 h. soir, excepté le dimanche.

JOUR D'ACTIONS DE GRACE
Passage Simple de Première Classe
Départ 20 octobre, retour même jour.
Passage simple plus Un Tiers
Départ 17 au 20 oct., retour 22 oct.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour, pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois.

BUREAUX EN VILLE :
122 rue Saint-Jacques, angle St-François-Xavier. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor et gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

JOUR D'ACTIONS DE GRACE
Prix d'un billet simple de première classe
Départ 20 octobre; retour 20 octobre.
Passage simple plus un tiers
Départ, 17, 18, 19, 20 octobre; limite de retour, 22 octobre.
Service spécial, le 20 octobre
Départ de St-Jérôme à 5.30 p.m., pour Place Viger, arrêtant aux stations intermédiaires.
De Nantel à 6.25 p.m.; Ivry 6.45 p.m., Ste-Agathe, 7 p.m.
Arrive à Montréal, Place Viger, 9.25 p.m., wagon-salon.
De Place Viger 1.15 p.m., 18 octobre.
De Nantel 6.25 p.m., 20 octobre.
ASSEMBLEE POLITIQUE, JOLIETTE
De Montréal, et retour $1.10.
Dép. 18 oct., retour 19 oct.

EXCURSIONS DE COLONS

Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires. Départs, les 21 et 28 octobre.

BUREAUX DES BILLETS :
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

MAISONS D'ÉDUCATION

International Business College

198 Sainte-Catherine Ouest, Montréal
Fondé en 1896
POSITIONS ASSUREES
Prospectus sur demande. Tél. Main 309
Angus Cass. Princ.

Parc Sohmer

Ouvert tous les dimanches.

REPRESENTATIONS A 3 P.M. ET 8 P.M.

Vaudeville, Fanfare Militaire

ADMISSION, 10c

Est paru :—
"A BOUT PORTANT"
de Nap. Tellier
Le vol. franco 27cts
EN VENTE AU *DEVOIR*

L'assemblée de Joliette

Mettons de coté la question de la marine --- déclare sir Wilfrid --- et unissons-nous afin de résoudre le problème économique

C'EST LA LE PREMIER ARTICLE DE NOTRE PROGRAMME

(De notre envoyé)

Joliette, 18 — Malgré la mauvaise température, six à huit mille personnes assistaient à l'assemblée Laurier à Joliette.

M. Dubeau fit le discours d'ouverture et M. Laurier lui succéda. Le vieux chef a parlé avec beaucoup de vigueur.

Bien en voix, il a fait un effort considérable, mais l'auditoire est resté plutôt froid. On faisait beaucoup d'efforts sur l'estrade pour chauffer l'enthousiasme, mais sans beaucoup de succès.

M. Laurier a répété tous les vieux clichés de l'attaque simultanée, mais en sens contradictoire, de l'Ontario et du Québec. Selon sa tactique, il a posé en victime des intransigeants de notre province et des fanatiques de l'Ontario. Il a habilement escamoté le programme libéral en matière de politique navale. Pas un mot de ses deux escadres, ni des muscles, des cerveaux et du sang des Canayens. Par contre, il a longuement insisté sur la diminution du coût de la vie en disant que le premier article du programme libéral était de rendre les denrées plus accessibles à la bourse des pauvres. C'est plus important que la question navale, dit-il.

SIR WILFRID LAURIER

Encore une fois, c'est mon privilège de me trouver au milieu de vous et je me reconnais avec plaisir en cet endroit où tant de fois je suis venu combattre pour la cause populaire à laquelle j'ai consacré ma vie.

La dernière fois que je suis venu parmi vous, j'y venais pour défendre la cause du peuple, et, pourtant, quelque temps après, ce comté passait à nos ennemis. Aujourd'hui, je reviens parmi vous pour essayer de convaincre la majorité qu'elle a commis une erreur.

Nous avons eu des ennemis, je ne m'en plains pas, tous ne peuvent penser de même ; mais j'ai toujours essayé de rendre justice à tous sans distinction de race ou de religion.

Ce qu'ils disent ces ennemis, je le sais par coeur : "Laurier n'est pas assez catholique, il a sacrifié les catholiques du Manitoba, il s'est vendu à l'Angleterre." Dans Ontario, on disait le contraire, en sorte, qu'attaqué de tous côtés, nous sommes tombés.

Qu'est-il arrivé ? Certains intransigeants se sont alliés à des gens qui n'avaient rien de commun avec eux, et ils se mirent en train d'accomplir leurs promesses. Ils devaient rappeler la loi de la marine, l'ont-ils rappelée ? Non, ils l'ont empirée en y ajoutant $35,000.000.

Ceux qui, de bonne foi, ont voté contre nous, peuvent-ils être satisfaits ? Si l'on avait dit à ces électeurs que, dans deux ans, c'est ainsi que les députés ministériels accompliraient leurs promesses, auraient-ils votés comme ils l'ont fait ? Non, c'est certain ; mais ces députés sont allés plus loin : Pour nous empêcher de faire disparaître la loi de contribution, on nous a bâillonnés. En est-il un des ministériels qui nous ait aidés ? Pas un ! (Des voix : "Le député de notre comté.") Le reproche qu'on fit à Laurier, c'était de n'avoir pas réglé la question des écoles du Manitoba. Le gouvernement que vous avez mis au pouvoir a-t-il fait mieux ? M. Pelletier et M. Monk vous ont dit que cette question avait été réglé quinze ans auparavant et qu'il était impossible de la réouvrir. Si l'on avait tenu ce langage devant vous, auriez-vous voté comme vous l'avez fait ? Non, cette escroquerie n'aurait pas réussi comme elle a réussi. En entendant cette parole des ministres, j'ai senti que j'étais vengé.

Dans les autres provinces on ne tenait pas ce langage, et moi qu'on accuse tant, je puis me rendre le témoignage de n'avoir toujours parlé partout le même langage, quel que soit l'auditoire. Je ne veux pas me vanter, mais un jour viendra où l'on sera obligé de dire que Laurier a réglé la question des écoles du Manitoba comme aucun homme d'Etat canadien n'aurait pu la régler, dans les circonstances.

Quant à la question de la marine, n'en parlons plus, le sénat l'a enterrée. Quelle sera la politique navale de M. Borden, à la prochaine session ? Dans la dernière élection de Châteauguay on a dit que la contribution de $35,000,000 serait la dernière. C'est là un langage mensonger, quand on sait que M. Borden veut proposer encore une politique permanente.

Nous combattrons toutes ces contributions, tous ces tributs, parce que nous sommes en faveur d'une marine canadienne. Laissons ces questions de côté, et unissons-nous pour régler la grande question qui requiert à l'heure actuelle l'attention du peuple, la question économique.

Il importe dans le moment de faire en sorte que le coût de la vie diminue Voilà ce qui est plus urgent que le péril allemand. Pendant que M. Borden cherche à sauver l'Empire, nous, de l'opposition, nous cherchons à faire diminuer le prix des denrées alimentaires.

Qui dira quelles sont les causes de la cherté de la vie ? Il y a des causes auxquelles la législation ne peut porter remède. Le gouvernement a $50,000,000 de surplus dans ses coffres. Où les prend-il ? Dans vos poches et dans la mienne, par la taxe indirecte causée par le tarif douanier.

Je ne me suis jamais plaitn du tarif, mais l'heure est arrivée d'y porter la main et cela, sans faire tort aux manufacturiers. Si le gouvernement Borden ne peut y toucher, qu'il s'en aille et laisse la place à d'autres qui feront cette réduction, comme nous l'avons accomplie en 1897, ce qui donna quinze années de prospérité au pays.

Voilà le premier article de notre programme.

M. Laurier fait ensuite l'éloge de sa politique en matière de chemins de fer. Il passe en revue toutes les oeuvres qu'il a accomplies à ce sujet et termine en disant qu'il a vécu assez longtemps pour voir ses adversaires reconnaître qu'il avait eu raison de commencer la construction du Transcontinental que les conservateurs combattaient en 1903. Il préconise le prolongement du Canadian Northern jusqu'au Transcontinental afin de développer le nord de notre province.

Il aborde ensuite la question de l'élection de Châteauguay. Il affirme qu'il n'y a pas de revers pour l'abattre. Il dit que les libéraux n'ont pas été battus, ils ont été volés.

L'élection de Châteauguay est si peu une approbation du tribut que jamais M. Morris n'a eu le courage d'approuver cette contribution. C'est la débauche électorale qui nous a défaits, ce fut la victoire de tous les instincts vils, maniés par des mains expertes à avilir les consciences au bas niveau des aspirations conservatrice. J'affirme que si, lundi, il y avait une élection générale, M. Fisher serait élu dans Châteauguay parce que le gouvernement ne pourrait concentrer ses forces de fraude et de corruption.

Ont parlé ensuite MM. Rodolphe Lemieux, Jérémie Décarie, J. P. B. Casgrain, Gauthier et D. A. Lafortune, qui a donné rendez-vous à ses électeurs pour le 26 octobre, à Saint-Esprit, où il parlerait assez longtemps pour que chaque électeur en ait pour son argent, selon l'expression.

VOITURE DANS UNE TRANCHEE

UN ACCIDENT IDENTIQUE A CELUI DE VENDREDI SE PRODUIT RUE SAINTE-CATHERINE OUEST HIER. — UN CHEVAL TUE. — LE CHARRETIER EN DANGER.

Un accident rue Sainte-Catherine ouest, le deuxième de même nature en deux jours, a causé un rassemblement et arrêté la circulation pendant plusieurs heures samedi l'après-midi.

Une lourde voiture chargée de pierre, à laquelle étaient attelés deux chevaux, s'est engouffrée, vers deux heures, dans une tranchée ouverte pour l'enfouissement des fils sous terre, au coin de la rue Saint-Georges, et l'une des bêtes a été tuée sur le coup. Le charretier eut heureusement le temps de sauter à bas de sa voiture, évitant ainsi d'être broyé sous l'amass de pierres qui alla s'engloutir dans la tranchée.

Il a fallu une grue pour ramener à la surface le cheval tué et l'autre bête qui s'infligea dans sa chute plusieurs blessures.

Un cordon de police du poste No 5 immédiatement envoyé sur les lieux maintint la foule des curieux.

Vendredi, à quelques cents pieds de l'accident d'hier, au coin de la rue Mance, cette fois, deux chevaux tombèrent dans des circonstances identiques dans une tranchée, et l'une des bêtes fut cette fois-là aussi tuée.

POCHARD PRIS D'UNE HEMORRAGIE

TOUT UN EMOI AU POSTE CENTRAL DE LA POLICE, SAMEDI. — UN PRISONNIER TRANSPORTE D'URGENCE A L'HOPITAL. — IL S'EN TIRERA ET VIENDRA ENSUITE EXPLIQUER UNE PETITE AFFAIRE DONT IL FUT LE HEROS, DANS UNE BUVETTE DE L'EST. — LE TRUC DE TROIS BUVEURS MUNIS D'UN CHALUMEAU.

Tout un émoi s'est produit samedi matin, quand un des prisonniers détenu au poste central de police s'abattit de tout son long dans une des cellules, crachant le sang à pleine bouche.

Le docteur Picotte appelé en toute hâte constata que le prisonnier, un nommé Willion Dillon, venait d'être pris d'une hémorragie. Le médecin de la police lui administra aussitôt un astringent puis le fit transporter d'urgence à l'hôpital Notre-Dame.

Le patient, dont l'état n'est pas grave, était tout simplement un pochard arrêté la veille. Son histoire diffère cependant de la légion des disciples de Bacchus qui défile tous les jours chez le recorder. C'est pourquoi nous la racontons :

Vendredi après - midi, Dillon se présenta chez le buvetier Gagné, 1113 rue Sainte-Catherine Est, en compagnie de deux amis, et avec eux prit place dans une petite chambre où ils se firent servir à boire. De temps en temps, l'un des buveurs sortait de la buvette puis revenait aussitôt. Ces promenades ininterrompues fiinirent par faire naître des doutes chez le buvetier, qui tout à coup surgit dans la pièce où se tenaient ses trois clients. Il comprit le mystère : les trois individus, munis d'un chalumeau, transvidaient dans des bouteilles le contenu d'un baril de vin qui se trouvait à leur portée, et l'un des compères allait porter les bouteilles pleines à un autre complice dans la rue.

A l'entrée du buvetier, deux des buveurs eurent le temps de fuir sans laisser leur adresse. Dillon, rendu impotent par de trop nombreuses lampées de jus de la treille, n'offrit aucune résistance et la police vint le cueillir.

Il allait comparaître samedi, d'abord sous l'inculpation d'ivresse et ensuite sous celle de vol, quand l'hémorragie le surprit.

A son rétablissement, il aura à expliquer sa conduite devant le tribunal de police ; en attendant on recherche ses complices.

Pensionnaire à la main leste

UN FRAIS DEBARQUE D'ANGLETERRE COMMET UN INDELICATESSE ENVERS SON LOGEUR.

Sans être un prestidigitateur de grande envergure, Morris Harris, un frais débarqué d'Angleterre, ne manque pas d'une certaine habilité digitale. C'est même pour cela qu'il comparaissait devant le magistrat Lanctôt, samedi. Son logeur, M. William Black, était le plaignant. Il apprit au tribunal que Harris lui avait subtilisé un dollar d'une façon plus habile qu'honnête.

Le magicien admit son forafit et fut condmané à un mois de prison. A sa sortie il sera renvoyé en Angleterre où il pourra raconter à ses pareils l'excellent logement que l'on donne aux criminels, à Bordeaux.

◆

Les arguments frappants

UN RUSSE, POUR AVOIR IGNORE QU'ILS SONT DEFENDUS EN CE PAYS, EST ENVOYE DEVANT LA JUSTICE.

Les relations entre Fred Feldstein, un Russe, 408 Saint-Dominique, avec sa belle-soeur, Ida Seukes, sont des plus tendues. Une querelle qui s'éleva entre eux, vendredi soir, faillit dégénérer en drame : l'enfant du Caucase ne trouvant plus da'rgument verbal décida, mal conseillé par sa colère, de passer aux arguments frappants.

Samedi matin sa belle-soeur déclara au magistrat Lanctôt devant qui Feldstein avait été amené "manu militari", qu'il l'avait frappée avec ses poings dans la figure et que même il avait voulu l'étouffer. Le sujet du Tsar protesta hautement de son innocence ; il fut expédié, en attendant son procès, dans notre petite Sibérie douillette et luxueuse qui s'appelle Bordeaux.

◆

Au bout du revolver

ARRESTATION D'UN JEUNE ITALIEN SOUPCONNE ETRE L'AUTEUR DE NOMBREUX VOLS COMMIS AU GRAND-TRONC.

Des agents spéciaux du Grand-Tronc ont surpris, samedi matin, près d'un wagon à marchandises dont les scellés venaient d'être brisés, un jeune Italien soupçonné d'être l'auteur de nombreux vols commis récemment dans les cours de la compagnie. Antonio Forga, c'est son nom, allait fuir quand les agents lui braquèrent un revolver sous le nez, lui intimant l'ordre de les suivre au poste.

A défaut de preuve contre lui, il fut accusé de vagabondage et condamné sur ce chef à $5 d'amende.

◆

Ambassadeur hollandais aux Etats-Unis

(Service particulier)

La Haye, 18 — Le gouvernement hollandais désigne aujourd'hui le chevalier W. F. L. C. Van Raphard, ancien ministre hollandais au Maroc, pour succéder à M. Jonkher J. London, en qualité d'ambassadeur à Washington.

◆

Un ultimatum de l'Autriche

ELLE VEUT L'EVACUATION DE L'ALBANIE PAR LES SERBES.

(Service particulier)

Vienne, 18 — Le gouvernement autrichien envoie aujourd'hui un ultimatum à la Serbie, demandant l'évacaution immédiate et définitive des régions de l'Albanie occupées par des troupes serbes depuis les conflits qui se sont produits entre Serbes et Albanais.

◆

Mort accidentelle

Le coroner a tenu une enquête samedi matin sur la mort de John Knight, 32 ans, aiguilleur, à l'emploi du Grand-Tronc, qui se fit tuer à la traverse à niveau de la rue Lusignan, vendredi après-midi. Les témoignages ont démontré que la mort était accidentelle et les jurés ont rendu un verdict dans ce sens.

Pour le punir . . . nous allans le nourir

TRISTE SORT (?) D'UN MATELOT DESERTEUR : IL EST ENVOYE A BORDEAUX.

Un marin d'eau salée vraiment peu veinard, est le nommé William McDonald. Fatigué sans doute de sa vie d'aventures, il quitta l'autre soir l'équipage du "Victorian" dont il faisait partie, pour venir prendre contact avec le plancher plus sûr des vaches. Bientôt retrouvé il fut amené, samedi matin, devant le magistrat Lanctôt, accusé de désertion. Il reconnut sa faute et fut condamné à six semaines de séjour à Bordeaux. Il reçut sa sentence avec un sourire.

A l'expiration de sa peine il sera renvoyé en Angleterre où il vit le jour.

◆

Assommée par un poney

TEL FUT LE SORT DE LA PETITE FAITH CROCKER, AGEE DE HUIT ANS.

(Service particulier)

New-York, 18 — La petite Faith Crocker, âgée de huit ans, de Mineola, a été assommée par son poney favori qu'elle avait monté récemment aux concours hippiques de Blue Ribbon et de Long Island.

Elle allait faire sa promenade coutumière, ce matin, et son père, Frank L. Crocker, membre des clubs Meadowbrook et Piping Rock, la regardait de la fenêtre, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba, un pied pris dans l'étrier, sous les sabots du poney. Le poney prit le mors aux dents et traîna la jeune fille sur la plaine, lui enfonçant le crâne. La mort a été instantanée.

◆

La voie du Pacifique s'enfonce

IL SE PRODUIT, SUR CINQ CENTS PIEDS, UN ENFONCEMENT DE QUARANTE PIEDS.

(Service particulier)

Fort William, 18 — La voie du Pacifique-Canadien a enfoncé de quarante pieds, hier soir, près de la voie d'évitement de Gossport, sur une longueur de cinq cents pieds, sous le poids d'un train de travail, composé de la locomotive et de dix wagons. On dit que, lors de la construction de la voie de la compagnie, une locomotive et son train se sont enfoncés dans cette région et n'ont jamais été retrouvés. (Note du "Nationaliste" : ! ! !) Il est probable que l'accident d'hier soir s'est produit au même endroit, parce qu'on y a trouvé des vieux rails rouillés et autres débris.

Un train de voyageurs allant vers l'ouest avait passé à cet endroit vingt minutes auparavant.

◆

M Blondin est mécontent

IL SERAIT SUR LE POINT DE CONGEDIER QUELQUES - UNS DES DERNIERS TRADUCTEURS CHOISIS.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 18 — Il court ici une grave rumeur au sujet des traducteurs dont le gouverenment a récemment retenu les services. L'un des traducteurs ou, peut-être, l'un des aspirants, aurait découvert un scandale concernant la correction des devoirs d'examen des candidats. Et l'on aurait découvert, d'autre part, que certains candidats auraient eu en leur possession, avant les examens, le texte des matières imposées. Et l'on ajoute que, devant ces faits qui font l'objet d'une petite enquête secrète, M. Blondin, vice-président de la Chambre des Communes, songerait à congédier quelques-uns des derniers traducteurs nommés.

◆

On accuse le cinéma

Toronto, 18 — On accuse les théâtres de cinéma d'être les causes de la dépravation et de la conduite audacieuse de bandes de garçonnets des faubourgs. Non contents de se diviser en bandes et de se battre, ces gamins se présentent dans les maisons et exigent qu'on leur donne de l'argent et des aliments.

Récemment, un petit enfant de 7 ans, que ses parents avaient envoyé faire une commission, est tombé entre leurs mains et ils l'ont attaché à un arbre, après l'avoir odieusement traité, puis ils l'ont forcé à retourner chez lui privé de ses vêtements.

La bataille de Leipzig

DEDICACE DU MONUMENT DES NATIONS. — GRANDES MANIFESTATIONS. — DINER A LA COUR.

(Service particulier)

Leipzig, Saxe, 18. — Une grande manifestation patriotique a eu lieu ici aujourd'hui: des milliers de personnes venues de toutes les parties de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Suisse ont assisté à la dédicace du monument des nations qui est destiné à perpétuer le souvenir de la victoire qui a terminé, il y a cent ans, la guerre de l'Europe coalisée contre la France, et assuré l'émancipation de l'Allemagne.

On avait eu l'idée originale de faire venir, au moyen de courses à relais, des bannières de toutes les parties de l'Empire et même de l'étranger. Ces bannières ont passé par les mains de 43,000 courriers avant d'être remises au roi de Saxe qui a présidé à la dédicace du monument. L'une était envoyée de Washington.

Le chancelier du royaume de Saxe qui a inauguré la construction de ce monument, a prononcé un discours. Auprès du trône, des princes représentant les nations dont les soldats combattaient ce jour-là, se tenaient debout. C'étaient: l'archiduc François Ferdinand d'Autriche; le grand duc Cyril de Russie et le prince Guillaume de Suède.

Le temps se prêtait à cette manifestation qui a été suivie d'une visite dans les cimetières, et du chant d'un "Te Deum" à l'église orthodoxe russe, où les corps des soldats russes ont été transportés. La municipalité a offert un déjeuner aux personnages de marque, et ce soir, a lieu un grand dîner à la cour.

◆

On ferme les bureaux du Pacifique

LA POLICE VIENNOISE FAIT UNE ENQUETE SUR DE GRAVES ACCUSATIONS.

(Service particulier)

Vienne, 18 — La police a fermé aujourd'hui les bureaux de la Canadian Pacific Railway, à la suite d'accusations graves portées contre l'agent de cette compagnie. On prétend qu'il a aidé des immigrants à échapper au service militaire en leur permettant de se'mbarquer sans passe-ports, pour le Canada.

◆

Trop gratter cuit

UN JEHU POUR AVOIR REMPLACE UN 2 PAR UN 3, SUR SA PLAQUE DE PATENTE, SE VOIT CONDAMNE AU MAXIMUM.

Ce n'est certainement pas à l'agent de police Lavoie à qui vous ferez prendre un 2 pour 3. Demandez plutôt au maître-charretier Armand Bilodeau, 873 rue Valois, qui, samedi matin, comparaissait devant le recorder Geoffrion. Ce jéhu avait cru pouvoir frustrer impunément Concordia du prix d'une patente (licence en français), et avait tout simplement gratté le 2 du millesime 1912 sur sa plaque, et mis à la place un 3.

Malheureuse, Bilodeau de la peinture ignorait l'art subtil, et son 3 était affreux. L'agent Lavoie qui samedi le rencontra, découvrit la supercherie et sans tarder amena lecoupable devant le recorder.

Celui-ci a flétri comme il convenait l'acte de Bilodeau et l'a condamné au maximum, soit $40. Il a payé et s'en fut en méditant la vérité de l'axiome qui dit que trop gratter cuit.

◆

Foudroyé par la paralysie

Un nommé Albert Cook, frappé de paralysie, a été trouvé, avant-hier, par l'agent Desrochers, dans un champ de la rue Saint-Denis. Transporté au poste No 4 puis à l'hôpital Général, le malheureux succomba samedi, sans avoir repris connaissance. Une enquête a été tenue immédiatement et les jurés du coroner ont rendu un verdict de "mort naturelle".

◆

Deux aviateurs tués

(Service particulier)

Moscou, 18. — Deux autres noms viennent de s'ajouter à la liste déjà nombreuse des victimes de l'aviation: ce sont ceux de Kletchtinsky et de son mécanicien, tués. Leur machine a capoté dans une tempête à Kaluga.

La sécurité des voyageurs

Le ministre de la marine fera étudier les nouvelles règles concernant la protection de la vie dans les bateaux qui font le service dans l'intérieur.

Ottawa, 18.—Après une conférence de deux heures avec les représentants de la Dominion Marine Association, le ministre de la marine a décidé d'envoyer M. Charles Duguid, architecte naval de son département, à Toronto, pour étudier l'application des nouvelles règles concernant les sauvetages aux grands bateaux qui font le service des voyageurs dans ce port.

Les fonctionnaires du département et les membres de l'association sont d'accord sur le nécescité de prendre toutes les précautions possibles concernant la sécurité à bord des bateaux, mais ils doutent que quelques-unes des nouvelles règles soient applicables.

Un banquier turc tué par son fils

Paris, 18 — Un drame vient de se dérouler ici en plein boulevard des Capucines, devant le Café de la Paix. Mohammed Ben Rhamban, banquier de Tunis et, croit-on, sujet britannique, a été tué par son fils. C'était un des hommes les plus riches de la Tunisie. Le parricide a été mis sous arrêt. Au poste de police il a déclaré que son père s'était marié deux fois et qu'il voulait déshériter ses enfants du second lit au profit des autres. De là le motif du crime.

La Trève des Armements

LE PREMIER LORD DE L'AMIRAUTE DEMANDE DE NOUVEAU A L'ALLEMAGNE DE REMETTRE A UN AN LA REALISATION DE SON PROGRAMME NAVAL. L'ANGLETERRE EN FERAIT AUTANT.

(Service particulier)

Londres, 18 — Winston Spencer Churchill, Premier Lord de l'Amirauté, a réitéré aujourd'hui à l'Allemagne, au nom du gouvernement britannique, l'invitation qu'il lui faisait il y a quelque temps de suspendre pendant un an la course aux armements, moyennant quoi l'Angleterre remettrait, elle aussi, à l'année prochaine, la réalisation de son programme naval.

MME PANKHURST EST TENUE POUR INDÉSIRABLE

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN ORDONNE, TROIS HEURES APRES SON ARRIVEE, A LA FAMEUSE SUFFRAGETTE ANGLAISE DE QUITTER LE PAYS.

ON OFFREE UNE CAUTION DE $100,000.

(Service particulier)

New-York, 16. — Mme Emmeline Pankhurst, qui est arrivée ici, ce matin, a reçu lordre de quitter le territoire américain, trois heures après que le navire qui l'a amenée eut amarré à son quai. La commission d'immigration qui a fait une enquête sur son entrée a décidée de ne pas admettre cette suffragette notoire moyennant caution, mais de la renvoyer en France, où elle s'était embarquée.

L'avocat de Mme Pankurst, M. Herbert Reeves, a annoncé immédiatement son intention d'en appeler de cette décision auprès du commissaire général Caminetti. En quittant la décision de M. Caminetti, M. Reeves va tenter de faire admettre sa cliente sous caution afin qu'elle puisse remplir l'engagement qu'elle a pris de parler, demain, à Madison Square Garden.

Mme O. H. P. Belmont, chez qui Mme Pankurst devait descendre, était prête à verser jusqu'à cent mille dollars, comme garantie de la bonne conduite de Mme Pankurst pendant qu'elle sera en Amérique, mais d'après la décision de la commission, elle ne sera pas autorisée à ce faire. Mme Pankhurst devra demeurer à Ellis Island, en attendant sa déportation, à moins que la décision de la commission ne soit renversée par les autorités supérieures de Washington.

On a statué la déportation de Mme Pankurst en se basant sur l'article 3 de la loi d'immigration. Cette disposition pourvoit à l'expulsion des personnes condamnées à l'étranger, pour des fautes entraînant la turpitude morale. La commission a préetndu que des condamnations pour crime d'incendia, en Angleterre, la mettent dans cette catégorie.

La cause de la célèbre suffragette s'est instruite avec une célérité inaccoutumée. Elle a été prise à bord de le "Provence", embarquée dans un remorqueur et conduite devant le bureau d'enquête. Son interrogatoire n'a pas duré une heure et elle n'était pas représentée par ministère d'avocat.

Mme Pankurst a été interrogée soigneusement au sujet de son départ d'Angleterre. Elle a déclaré aux officiers de l'immigration qu'elle ne croyait pas qu'elle serait arrêtée si elle retournait dans son pays. Elle n'avait qu'une licence provisoire et cependant elle a porté la parole devant le congrès après l'expiration de cette licence, et on ne l'a pas inquietée. Elle a quitté l'Angleterre au vu et au su de tout le monde.

Le bureau de l'immigration, agissant conformément aux ordres reçus de Washington, a expédié rapodement l'enquête. Au poste de détention, Mme Pankurst fut logée pendant quelques instants dans les appartements occupés jadis par le président Castro, puis elle fut conduite devant les commissaires.

Mlle Wickham et trois autres femmes qui ont accompagné Mme Pankurst à Ellis Island ont obtenu le droit de lui parler, de même que son avocat, mais elle a dû se présenter toute seule devant la commission. Celle-ci a le deroit de la déporter, mais l'avocat de Mme Pankurst qui a fait savoir qui en appellerait auprès du commissaire de l'immigration à Washington.

Parmi les personnes qui sont allées au devant de Mme Pankurst à bord de la "Provence", se trouvaient M. Frank O'Neil, commissaire de la boxe aux Etats-Unis. Il a dit qu'il venait, en qualité d'avocat du Madison Square Garden, et qu'il ferait tout son possible pour que Mme Pankurst soit admise à donner ses conférences. Mme Jean Wickman est l'agent précurseur de Mme Pankurst. M. Reeves est l'avocat de la famille Belmont où Mme Belmont devait descendre.

Si Mme Pankurst réussit à donner ses conférences à New-York, tout l'argent qu'elle en pourra retirer ira à l'ouvre des suffragettes en Angleterre.

LES SURVINANTS DU VOLTURNO

MADAME POLLOCK RETROUVE SES TROIS ENFANTS QU'ELLE CROYAIT MORTS, ET QUI PENSAIENT QU'ELLE AVAIT PERI. ONZE FEMMES, SAUVEES PAR UN NAVIRE MARCHAND, DEBARQUENT A BROOKLYN.

(Service particulier)

New-York, 18 — Onze femmes qui ont échappé à une mort certaine, grâce à l'arrive opportune du navire marchand "Raphannock", qui les a pris à son bord et les a transbordées sur le paquebot "Florizel", sont arrivées à Brooklyn, ce matin. A l'exception d'un seul Polonais, il n'y avait que des Juifs russes comme passagers d'entrepont du "Volturno".

Dix de celles-ci étaient des jeunes filles, la onzième, Mme Pololck, est mère de famille ; elle a trois enfants. La scène qui s'est passée dans le port, quand ceux-ci se sont jetés au cou de leur mère qu'ils avaient pleurée comme morte, était telle que les officiers de l'immigration, accoutumés à des manifestations de ce genre pourtant, ne pouvaient retenir leurs larmes.

Mme Pollock fut la dernière à quitter le bord du "Volturno" quand elle constata que ses enfants n'étaient pas dans la même chaloupe qu'elle, elle fut prise d'une crise d'hystérie et les matelots eurent toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter à l'eau. Elle fit toute la traversée dans un état de demi-inconscience. Ce n'est qu'en arrivant à New-York qu'elle apprit que ses trois enfants avaient été sauvés par un autre navire ; eux, de leur côté, croyaient leur mère périe.

ON CONSTRUIRA LE TUNNEL

LES PRETENTIONS DE MM. M. P. ET E. T. DAVIS, ENTREPRENEURS, SERONT-ELLES MAINTENUES ?

(De notre correspondant)

Québec, 18 — La construction du tunnel qui servira à l'entrée du Transcontinental dans Québec, tunnel qui s'étendra de l'Anse Lampson aux usines de Saint-Malo, où il débouchera à l'extrémité Est des propriétés du Transcontinental, est une affaire décidée.

Il est très probable que l'inauguration des travaux sera faite par le premier ministre, mais la chose n'est pas certaine, et voici pourquoi :

MM. E. P. et E. T. Davis, entrepreneurs des travaux du Transcontinental à Québec, prétendent qu'en vertu d'un contrat qu'ils ont passé avec l'ancien gouvernement du Canada, ils doivent être les entrepreneurs de tous les travaux du Transcontinental, de quelque nature qu'ils soient exécutés, dans la région de Québec et, par conséquent, du tunnel que l'on projette.

Ils ont présenté au gouvernement une réclamation à cet effet, qui est présentement entre les mains des officiers en loi du gouvernement.

Si la réclamation est maintenue par les officiers en loi, le contrat sera adjugé sur le champ à M. Davis, et le premier ministre pourra procéder la semaine prochaine à l'inauguration solennelle des travaux du percement du tunnel à l'Anse Lampson. Dans le cas contraire, le gouvernement demandera des soumissions, ce qui entraînera un retard de quelques semaines.

TEL. MAIN 7800

Arthur Laberge
COURTIER D'IMMEUBLES

St. Lawrence Hall MONTREAL